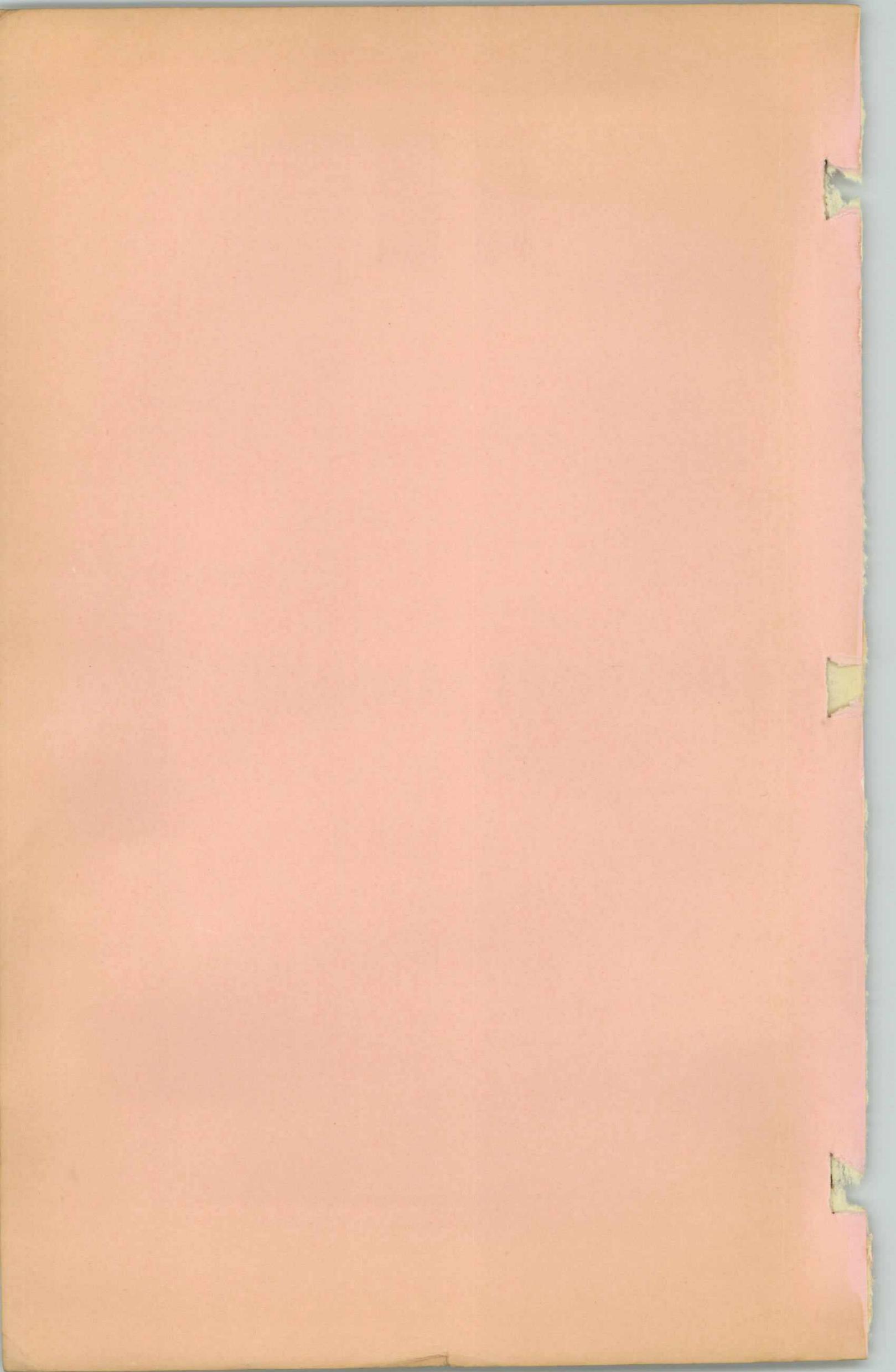


OFFICES DES CAFES

RAPPORT ANNUEL 1986

« O. C. I. R. CAFES »



O F F I C E D E S C A F E S

" O C I R C A F E "

R A P P O R T D E L ' E X E R C I C E 1 9 8 6 .

E t a b l i p a r l a D i r e c t i o n d e l ' O C I R - C A F E

P o u r l e C o n s e i l d ' A d m i n i s t r a t i o n d e l ' O f f i c e .

- Pour permettre la valorisation et la comptabilisation des terrains de NTENDEZI-MWITO, il a été recommandé à la Direction d'insister pour avoir le titre de propriété de ces terrains achetés par l'Office. Puisque les anciens propriétaires avaient ce titre, il est normal de le transférer au nouvel acquéreur.
 - Concernant les maisons de l'Office sises à Kibuye et cédées au Projet Agricole de Kibuye, le Directeur devait proposer au Ministre des Travaux Publics et de l'Energie un contrat de location pour justifier l'occupation de ces maisons par des tiers: il a été jugé anormal que le Gouvernement dispose ainsi du patrimoine de l'Office.
 - Pour le cas de RWAKINA jugé critique, il a été recommandé à la Direction de l'Office d'adresser une lettre au Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat proposant la dissolution de la Société et d'intéresser les planteurs privés à l'acquisition éventuelle des installations.
 - S'agissant du Minibus de l'Office cédé à l'ONATRACOM suite à la décision du Comité Central du MRND et qui n'a pas été indemnisé, le Conseil a recommandé à la Direction de rappeler au Ministre des Transports et Communication la nécessité de payer cette indemnité.
 - Concernant la gestion actuelle du Fonds d'Egalisation considérée illégale et anormale, le Conseil a recommandé de continuer à insister auprès du Ministère des Finances et de l'Economie pour sa clarification.
 - Le problème des fluctuations des cours qui détériore la santé de ce Fonds a également inquiété le Conseil qui a recommandé aux services habilités de le surveiller de près pour prendre les mesures qui s'imposent avant qu'il ne soit trop tard.
 - La proposition de supprimer le Fonds de Propagande et son incorporation au Fonds de Fonctionnement a été rappelée et devait s'inscrire dans le mouvement général de révision des statuts des Etablissements Publics.
- Après ces recommandations les bilans de l'Office pour l'exercice 1985 ont été approuvés.

II. Ouverture de la campagne café 1986/87

Le Conseil a proposé l'ouverture de la campagne café le 12 mai 1986 et a renouvelé sa recommandation d'augmenter le prix au producteur en tenant compte de la hausse du marché mondial et des prix pratiqués dans les pays voisins et aussi pour stimuler la production. Il a recommandé également que le Ministre des Finances et de l'Economie reste attentif à la politique pratiquée dans les pays voisins pour réagir rapidement par des ajustements éventuels du prix afin d'éviter la fuite de notre café.

Concernant le tableau de calcul des prix, le Conseil a d'abord fixé le rapport de rendement café parche/café marchand à 74 % et a approuvé le tableau proposé par la Direction dont la seule modification concernait le taux d'assurance qui avait augmenté suite à l'importance des sinistres enregistrés lors de la dernière campagne café.

.../...

La rémunération de TRAFIPRO pour le ramassage du café a été également revue en hausse.

Enfin, suite à l'information selon laquelle la date d'expiration des licences d'achat du café ne respecterait pas la législation en vigueur ce qui favorisait la fraude, le Conseil a recommandé à la Direction de demander la rectification au Ministre des Finances et de l'Economie.

III. Révision du budget 1986

Le Conseil ayant été informé des dépenses urgentes pour permettre à l'Office la réalisation de ses objectifs et qui n'avaient pas été prévues au budget a jugé justifiée la demande de révision du budget et l'a acceptée puisque par ailleurs les fonds étaient disponibles, l'exercice précédent ayant été bon du point de vue financier. La Direction a été autorisée d'entamer les démarches d'acquisition du matériel faisant l'objet de la demande parallèlement à la transmission de la proposition de révision du budget aux autorités concernées.

IV. Questions diverses

Le Conseil a été informé de la tenue prochaine d'une session du Conseil Internationale du Café à laquelle le Directeur allait participer et qui serait précédée d'une réunion des producteurs du café.

Il a ensuite reçu des informations sur la situation du marché qui restait alors à la hausse malgré la suspension des quotas intervenue le 18 février 1986 suite à une flambée des cours.

Enfin, le Conseil a examiné les questions relatives au personnel :

- Un agent a été engagé au Secrétariat Général en remplacement d'un autre qui venait d'être transféré au Service Commercial pour seconder le Chef de ce Service dans la dégustation du café.
- Les dossiers des agents dont les actes de promotion avaient été retardés ou avancés suite à une mauvaise interprétation de la législation des promotions ont été régularisés.
- Des agents du Projet Café et Cultures Vivrières qui remplissaient les conditions ont été promus.
- Un agent du même projet qui avait détourné des produits chimiques et des haricots a été licencié

Le 19 août 1986

Le Conseil avait à son ordre du jour :

- l'examen des prévisions budgétaires 1987
- l'examen d'une convention de collaboration avec le Projet Agricole de Gitarama
- la participation de l'OCIR CAFE à une société de formulation d'insecticide
- les questions diverses.

VOLUME DES REMPLACEMENTS 1986.
SOUS STATUT ET SOUS CONTRAT

Mois	Traitement de base	Taxes propres	Cotisation Pension	Diverses retenues	Avances récupérées	Soins médicaux	Total Retenues	Net Paye	Cotisation Patronale	Cotisation Total Pensions	Cout Total
Janvier	2.942.775	255.435	88.283	58.341	869.539	17.596	1.289.194	1.653.581	147.137	235.420	3.089.912
Février	3.051.648	258.420	89.005	147.327	892.724	17.746	1.405.222	1.646.426	148.343	237.348	3.199.991
Mars	3.009.616	271.361	90.288	50.993	934.624	17.730	1.364.996	1.644.620	150.480	240.768	3.160.096
Avril	2.989.728	260.065	89.692	88.122	945.915	17.928	1.401.722	1.588.006	149.485	239.177	3.139.213
Mai	2.993.859	261.261	89.817	242.219	832.274	17.863	1.443.434	1.550.425	149.690	239.507	3.143.549
Juin	3.243.814	283.612	97.315	175.203	840.082	19.027	1.415.239	1.828.575	162.189	259.504	3.406.003
Juillet	3.051.118	267.325	91.534	139.242	821.436	18.063	1.337.600	1.713.518	152.555	244.089	3.203.673
Août	3.027.491	263.093	90.826	152.950	927.135	18.065	1.452.069	1.575.422	151.373	242.199	3.178.864
Septembre	3.042.108	264.896	91.263	59.000	972.203	18.153	1.405.515	1.636.593	152.104	243.367	3.194.212
Octobre	3.369.703	299.836	101.090	140.342	923.898	18.645	1.483.811	1.885.892	168.485	269.575	3.538.188
Novembre	3.108.429	267.419	92.304	144.968	929.502	18.410	1.452.603	1.655.826	153.841	246.145	3.262.270
Décembre	3.192.554	287.405	95.777	148.468	810.418	18.802	1.360.870	1.831.684	159.625	255.402	3.352.179
TOTAUX	37.022.843	3.240.128	1.107.194	1.547.175	10.699.750	218.028	16.812.275	20.210.568	1.845.307	2.952.501	38.868.150

N.B. La colonne "avances récupérées" est gonflée par la récupération des avances accordées au personnel au milieu du mois.

VOLUME DES REMUNERATIONS 1986
MANOEUVRES.

MOIS	TRAIITEMENT : DE BASE	TAXES : PROF.	COTISATION : PENSION	DIVERSES : RETENUES	AVANCES : RECUP.	SOINS : MEDICAU	TOTAL : RETENUES	NET PAYE	COTISATION : PATRONALE	TOTAL : PENSION	COUT : TOTAL
JANVIER	: 1.174.044	: 1.556	: 27.045	: 165	: 287.356	: 12.707	: 328.829	: 845.215	: 45.071	: 72.116	: 1.219.115
FEBVIER	: 1.186.056	: 1.695	: 27.723	: 139.200	: 314.856	: 12.607	: 496.081	: 689.975	: 46.201	: 73.924	: 1.232.257
MARS	: 1.126.158	: 1.368	: 29.575	: 400	: 317.916	: 12.059	: 361.318	: 764.840	: 49.293	: 78.868	: 1.175.451
AVRIL	: 1.236.714	: 2.038	: 32.135	: 5.350	: 330.716	: 12.298	: 382.537	: 854.177	: 53.556	: 85.691	: 1.290.270
MAI	: 1.243.927	: 4.600	: 32.057	: 100.208	: 329.099	: 12.443	: 478.407	: 765.520	: 53.426	: 85.483	: 1.297.353
JUN	: 1.319.138	: 4.824	: 31.484	: 6.150	: 329.299	: 16.897	: 388.654	: 930.484	: 52.475	: 83.959	: 1.371.613
JUILLET	: 1.698.905	: 2.165	: 33.389	: 3.200	: 421.233	: 17.315	: 477.302	: 1.221.603	: 55.649	: 89.038	: 1.754.554
AOUT	: 1.508.317	: 1.635	: 29.400	: 700	: 401.373	: 16.352	: 449.460	: 1.058.857	: 49.001	: 78.401	: 1.557.318
SEPTEMBRE	: 1.508.428	: 1.374	: 29.548	: -	: 385.528	: 16.105	: 432.555	: 1.075.873	: 49.250	: 78.798	: 1.557.678
OCTOBRE	: 1.586.971	: 2.545	: 30.016	: -	: 386.972	: 18.145	: 437.678	: 1.149.293	: 50.027	: 80.043	: 1.636.998
NOVEMBRE	: 1.248.318	: 1.285	: 28.099	: -	: 294.912	: 13.596	: 337.892	: 910.426	: 46.836	: 74.935	: 1.295.154
DECEMBRE	: 1.198.457	: 1.054	: 32.140	: 600	: 184.572	: 12.019	: 230.385	: 968.072	: 55.569	: 85.709	: 1.252.026
TOTAL	: 16.035.433	: 26.139	: 362.611	: 255.973	: 3.983.832	: 172.543	: 4.801.098	: 11.234.335	: 604.354	: 966.965	: 16.637.987

CHAPITRE II. : SERVICE DE LA PRODUCTION

Le service de la production comprend deux sections : la section "Production Café" et la section Production "Autres Cultures".

Le rapport du service va donc retracer les activités de ces deux sections.

A. PRODUCTION CAFE

I. Introduction :

Les attributions de cette section sont précisées par l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978.

Le Service de la Production a continué à mener à bien les tâches lui confiées, c'est-à-dire qu'avec le peu d'agronomes dont nous disposons à l'Office et sur le terrain, nous essayons d'intervenir le plus souvent possible sur le terrain par des sorties régulières.

Nous insistons sur le sarclage, le paillage, l'égourmandage, la taille, la désinsectisation, le remplacement des vieux caféiers et l'entretien des centres de dépulpage. Le recensement des caféiers secteur par secteur est également demandé aux agronomes et moniteurs agricoles.

Malgré que l'Office a fourni gratuitement du matériel agricole avant les années 1984, son inventaire ne se fait pas convenablement au niveau des Communes. C'est pourquoi, à partir de l'année 1984, nous avons préféré le vendre aux utilisateurs au prix de revient (Scies et Sécateurs).

Nous continuerons de le faire les années à venir et nous insistons pour que chaque caféiculteur ait son propre sécateur et sa propre scie.

Pour le matériel de désinsectisation (poudreuses et soufflets), nous avons préféré à partir de 1984, fournir à certaines régions une quantité suffisante quitte à servir tout le pays.

Comme d'habitude nous avons distribué de l'insecticide pour le traitement des caféiers contre l'Antestia.

Nous avons également distribué des sachets pour la création des pépinières exercice 1985/86, ainsi que des semences cafés et des sachets pour l'exercice 1986/1987.

Enfin, comme d'habitude, nos équipes itinérantes "Brigade des Centres de Dépulpage (B.C.D.) ont procédé à la réparation mécanique des centres de dépulpage et à la désinsectisation mécanisée dans les paysannats ICYANYA, BUGESERA et MUYAGA.

.../...

II. Propagande Agricole

2.1. Outillage Agricole:-

Au cours de l'exercice 1986, nous n'avons pas distribué gratuitement des scies et sécateurs aux caféiculteurs; nous les leur avons vendus au prix de revient soit 200 Frs par sécateur et 100 Frs par scie.

Ainsi chaque propriétaire pourra s'occuper de la taille pendant ses heures libres sans devoir recourir au moniteur agricole parfois introuvable.

Nous avons demandé aux agronomes de communes et aux Chefs de Projets agricoles de nous aider à vendre ce matériel pour que finalement chaque caféiculteur ait son propre matériel de taille.

Pour les soufflets, nous avons servi les préfectures GISENYI, KIBUYE, CYANGUGU, GIKONGORO, BUTARE et GITARAMA. Pour les trois premières, la partie du Projet Café et Cultures Vivrières n'a pas été servie car ils ont les leurs.

Les paysannats de Butare et Gitarama n'ont pas également été servis car nous y pratiquons le poudrage mécanisé. En tout 5.900 soufflets ont été répartis comme suit

GISENYI H. PCCV : 384	!	GIKONGORO : 983
KIBUYE H. PCCV : 527	!	BUTARE H.P. : 1.521
CYANGUGU H. PCCV : 351	!	GITARAMA H.P. : 2.134

2.2. Matériel pour pépinières à café pour l'exercice 1986/87.

Préfecture	! Kgs de semences ! ! distribués !	Sachets (2)	Résultats es- comptes (1)
1. KIGALI	! 66 !	! 178.200 !	! 165.000
2. GITARAMA H.P.	! 308,5 !	! 926.120 !	! 771.250
3. BUTARE H.P.	! 304 !	! 820.800 !	! 760.000
4. GIKONGORO H.P.	! 136 !	! 367.200 !	! 340.000
5. CYANGUGU H. PCCV	! - !	! - !	! -
6. KIBUYE H. PCCV	! 72 !	! 194.400 !	! 180.000
7. GISENYI H. PCCV	! 38 !	! 102.600 !	! 95.000
8. MUNYANGARI	! 44 !	! 118.800 !	! 10.000
9. BYUMBE	! 127 !	! 342.900 !	! 317.500
10. KIBUNGO	! 100 !	! 270.000 !	! 250.000
11. ICYANYA (3)	! 16 !	! 43.200 !	! 40.000
12. BUSHESERA	! - !	! - !	! -
13. RUTAGA	! 64 !	! 172.800 !	! 160.000
14. PCCV	! 177 !	! - !	! 442.500
T O T A L	! 1.452,5 Kgs !	! 3.537.000 !	! 3.631.250

N.B. : PCCV KIBUYE et KIBOGORA ont pris directement de l'I.S.A.R. 115 Kgs qui ne figurent pas dans ce total

(1) 2.500 bons plants par Kg

(2) Soit 2.700 sachets par Kg

(3) Par erreur on a envoyé 172.800 sachets à l'ICYANYA au lieu de 43.200 d'où la quantité totale distribuée est de 3.766.600 sachets. Etant donné que nous avons acheté 4.800.000 sachets soit 3.000 sachets par Kgs, il reste en stock

1.033.400 sachets que nous enverrons au fur et à mesure qu'il y aura des réclamations suite à une bonne germination car un Kg donne entre 2.500 et 3.000 bons plants.

2.3. Lutte Phytosanitaire :

2.3.1. Tests Antestiopsis :

Le poudrage étant précédé des enquêtes sur l'importance de la présence d'insectes en juin et suivi en décembre d'autres enquêtes pour voir l'efficacité de l'insecticide utilisé, vu que certains agronomes de communes ne font pas ce test ou qu'ils nous envoient des résultats fantaisistes, l'Office des Cafés a décidé que ces tests soient effectués par ses propres agronomes.

Ci-après les résultats de ces tests effectués dans certaines communes du pays sèches abriter plus d'Antestia qu'ailleurs.

a) JUIN 1987

Préfecture	Commune	Arbres Testés	Nombre d'Antestia			Perte en Production	
			Larves	Adultes	Total		
						Moyenne par arbre	
1. KIGALI	BICUMBI	12	2	16	18	1,5	6 %
	KANOMBE	4	3	5	8	2	8 %
	MUGAMBAZI	16	2	9	11	0,68	2,72 %
	RUTONGO	12	1	4	5	0,41	1,64 %
2. GITARAMA	NYAMABUYE	8	4	2	6	0,75	3 %
3. BUTARE	MARABA	12	1	9	10	0,83	3,32 %
	FIGEMBE	13	3	9	12	0,90	3,60 %
	NYAKIZU	12	2	3	5	0,41	1,64 %
4. GICONGORO	MUBUGA	8	1	0	1	0,125	0,50 %
	KARAMBO	13	6	11	17	1,30	5,20 %
5. KIBUYE	BWAKIRA	8	26	9	35	4,37	17,48 %
6. GISURUYI	SATINSYI	12	6	11	17	1,41	5,64 %
	GICIYE	12	3	4	7	0,58	2,32 %
7. RUFUNGERI	NYARUTOVU	10	3	5	8	0,80	3,2 %
	RUHONDO	7	10	1	11	1,57	6,28 %
	CYABINGO	8	5	22	27	3	12 %
	GATONDE	8	13	67	80	10	40 %
	NDUSU	18	7	5	12	0,70	2,8 %
	NYAMUTERA	14	37	34	71	5,07	20,28 %
8. BYUYUBA	GITI	13	11	3	14	1,07	4,28 %
	MUHURA	12	67	6	73	6,10	24,40 %
	MURAMBI	11	17	11	28	2,33	9,20 %
	NGARAMA	13	81	16	37	2,80	11,20 %
	RUTARE	13	6	3	9	0,69	2,76 %

Dans l'ensemble, on remarque que l'attaque a diminué sauf pour les communes de RUMENGERI et BYUMBA qui doivent un sérieux effort pour bien mener la campagne de désinsectisation. Nous verrons avec les tests de Décembre si l'opération a été bien menée dans ces communes-là.

b) DECEMBRE 1986

Préfecture	Commune	Arbres testés	Nombre d'antestia			Perte en production	
			Larves	Adultes	Total		
						Moyenne / arbre	
1. HIGALI	! KANOMBE	! 16	! 6	! 8	! 14	! 0,9	! 3,6 %
2. GITARAMA	! NYAMABUYE	! 15	! 37	! 36	! 73	! 5	! 20 %
3. BUTARE	! MARABA	! 12	! 2	! 4	! 6	! 0,5	! 2 %
	! KIGEMBE	! 14	! 4	! 33	! 37	! 2,6	! 10,4 %
	! NYAKIZU	! 17	! 1	! 3	! 4	! 0,2	! 0,8 %
4. GICONGORO	! INUBUGA	! 16	! 5	! 17	! 22	! 1,3	! 5,2 %
	! KARAMBO	! 16	! 7	! 29	! 36	! 2,2	! 8,8 %
5. KIBUYE	! BWAFIRA	! 12	! 0	! 5	! 5	! 0,4	! 0,8 %
	! MABANZA	! 12	! 0	! 1	! 1	! 0,08	! 0,32 %
	! GITESI	! 16	! 0	! 0	! 0	! 0	! 0 %
6. GISERYI	! GICIYE	! 16	! 4	! 12	! 16	! 1	! 4 %
	! SATINSYI	! 8	! 1	! 0	! 1	! 0,25	! 1 %
7. RUMENGERI	! NYARUTOVU	! 16	! 2	! 45	! 47	! 3	! 12 %
	! RUHONDO	! 8	! 6	! 17	! 23	! 3	! 12 %
	! NYAMUTERA	! 15	! 16	! 17	! 33	! 2,2	! 8,8 %
	! CYABINGO	! 15	! 1	! 16	! 17	! 1,13	! 4,5 %
	! NDUSU	! 18	! 1	! 1	! 2	! 0,1	! 0,4 %
	! GATONDE	! 13	! 5	! 20	! 25	! 2	! 8 %
8. BYUMBA	! BUTARE	! 15	! 2	! 28	! 30	! 2	! 8 %
	! MURAMBI	! 16	! 11	! 28	! 39	! 2,4	! 9,6 %
	! GITUZA	! 15	! 10	! 11	! 21	! 1,4	! 5,6 %
	! NGARAMA	! 13	! 6	! 29	! 35	! 2,7	! 10,8 %
	! GITI	! 16	! 6	! 4	! 10	! 0,6	! 2,4 %

Dans l'ensemble, la moyenne par arbre est faible sauf à NYAMABUYE. Nous pouvons dire que le poudrage de Juillet a été bien mené dans ces communes grâce au contrôle très sévère de la désinsectisation et à l'existence des fiches de contrôle car les détournements du produit semblent avoir diminué.

.../...

En comparant les résultats des Tests de Juin et de Décembre, on ne peut pas directement faire une conclusion car on remarque que dans la plupart des communes visitées la moyenne d'Antestia par arbre reste presque la même, l'évolution de la population d'antestia était fonction de beaucoup de facteurs entre autres de l'importance des cerises.

Par ailleurs, il y a des communes où la moyenne en Décembre est supérieure à celle de Juin; les explications peuvent être de différentes sortes: détournement du produit, mauvais poudrage, présence de cerises qui attirent les antestias etc...

2.3.2. Désinsectisation proprement dite :

Nous avons encore une fois insisté à ce que le poudrage se fasse en même temps et en groupe secteur par secteur voir même cellule par cellule. Les menagris et les agronomes doivent superviser cette opération aidés par les responsables de cellules et les conseillers de secteurs pour éviter les détournements du produit observés ces dernières années.

Des fiches d'utilisation du produit ont été distribuées à chaque agronome de Commune, les agronomes de Préfecture et de l'OCIR ont été amenés à contrôler l'utilisation du produit et le déroulement de la désinsectisation. Chaque commune a été priée d'établir un calendrier de distribution et de poudrage. Ce calendrier devrait être communiqué à l'Agronome de Préfecture et à l'OCIR CAFE. Les fiches de distribution de l'insecticide doivent être acheminées à l'Office pour vérification.

Nous donnons ci-après les quantités d'Insecticide fourni à chaque Préfecture et paysannat à raison de 20 gr par arbre pour les deux passages.

Le transport au niveau des communes a été assuré par l'Office des Cafés par l'intermédiaire des transporteurs privés.

Comme d'habitude, la désinsectisation dans les paysannat a été assurée par les machines portées par nos véhicules.

Distribution de l'Insecticide 1986 :

Préfecture ou Paysannat	! Caféiers à traiter!	Sumithion	
		Egs	!Nbre de sacs de 30 Kgs
KIGALI H.F.	! 7.836.891 !	156.690	! 5.223
GITARAMA H.F.	! 12.445.136 !	248.850	! 8.295
BUTARE H.F.	! 8.867.861 !	177.300	! 5.910
GIKONGORO H.F.	! 5.736.218 !	114.660	! 3.822
CYANGUGU	! 9.792.982 !	195.870	! 6.529
KIBUYE	! 5.792.409 !	115.890	! 3.863
GISENYI	! 6.143.405 !	122.910	! 4.097
RUHENGERI	! 2.929.948 !	58.620	! 1.954
BYUMBA	! 4.778.214 !	95.460	! 3.182
KIBUNGO	! 7.795.769 !	155.880	! 5.196
ICYANYA	! 2.543.999 !	50.910	! 1.697
BUGESERA	! 3.272.200 !	65.490	! 2.183
MAYAGA	! 3.708.375 !	74.190	! 2.473
T O T A L	! 81.637.407 !	1.636.980	! 54.566

2.4. Centres de Dépulpage :

2.4.1. Activités de la Brigade des centres de dépulpage (B.C.D.)

Comme d'habitude, ces activités ont été axées sur l'entretien mécanique des centres existants notamment par le remplacement des pièces détériorées. Etant donné que nous avons des pièces en suffisance nous n'avons pas connu des difficultés pour ces travaux.

2.4.1. Situation des Centres de dépulpage au 31.12.1986

50 nouvelles machines ont été accordées à 36 communes parce qu'elles en avaient plus besoin que d'autres.

Les Communes bénéficiaires sont les suivantes :

Préfecture ou paysannat	Commune ou permètre	Machine
KIGALI	RUTONGO	1
	GIKOMERO	2
	MUGAMBAZI	2
S/Total	3	5
GITARAMA	KAYENZI	3
	NYABIKENKE	2
	TABA	1
	NYANABUYE	1
S/Total	5	8
GIKONGORO	NYAMAGABE	2
	MUKO	1
	KARUYA	1
S/Total	4	5
CYANGUGU	-	-
KIBUYE	BWAKIRA	1
GISENYI	SATINSYI	3
	GICIYE	1
S/Total	2	4
RUHINGERI	CYABINGO	1
	GATONDE	1
	NDUSU	1
S/Total	3	3
BYUMBA	MUHURA	2
	BUYOGA	1
	MURAMBI	2
KIBUNGO	KABARONDO	1
	RUKIRA	2
	RUSUMU	1
	KIGARAMA	1
S/Total	4	5
ICYANGA	BIHIMBE	3
BUGESERA	NGENDA	3
	GASHORA	1
S/TOTAL	2	4
MAYAGA	ITUYIRA	1
	NTYAZO	1
	MAYAGA	1
TOTAL :	-	50

Nous avons fourni 600 sacs de ciment pour l'installation de ces machines à raison de 12 sacs par centre.

Pour la réparation de la maçonnerie surtout les pavements des centres existants, nous avons livré 453 sacs de ciment.

Nous donnons ci-après la répartition des machines au 31.12.1986.

Préfecture ou Paysannat	Marque des machines		Total
	Mc Kinnon	John Gordon	
KIGALI H.P.	126	17	143
GITARAMA H.P.	149	34	183
BUTARE H.P.	99	27	126
GIKONGORO	57	11	68
CYANGUGU	114	12	126
KIBUYE	90	14	104
GISENYI	102	11	113
RUHENGERI	58	17	75
BYUMBA	77	10	87
KIBUNGO	110	6	116
ICYANYA	34	-	34
BUGESERA	47	-	47
MAYAGA	81	-	81
	1.144	159	1.303

N.B. : La Bentall's qui était à KAYENZI GITARAMA a été remplacée par une Mc Kinnon.

Ces machines ne sont pas encore suffisantes pour servir toute la population caféicole car il faut au moins 1 machine pour 50.000 caféiers.

C'est pourquoi, dans la mesure du budget nous allons continuer à acheter annuellement une cinquantaine de machines pour les mettre à la disposition des caféiculteurs.

Un budget spécial a été également approuvé pour acheter 250 machines.

Par ailleurs, nous avons mis en vente aux caféiculteurs qui le désirent de petites machines dépulpeuses de type Bentall's NOVA.

Nous avons remarqué que leur demande se fait toujours croissante.

III. Visites sur le terrain :

Comme en 1985, l'année 1986 a été très riche en sorties sur le terrain. Le but de ces sorties était de se rendre compte de l'avancement des travaux phytotechniques en café tel que nous l'avions programmé lors de l'élaboration de notre programme d'activités 1986.

Il s'agit surtout du suivi des thèmes suivants : Contrôle des germoirs et des pépinières à café, contrôle et réparation des centres de dépulpage, sensibilisation

à la taille, à la désinsectisation et à la récolte phytosanitaire et contrôle de ces opérations, contrôle de la récolte, du dépulpage, du séchage et de l'achat café, de l'utilisation du ciment pour les réparations des centres de dépulpage et enfin contrôle de l'état général des caféiers.

Nous avons également effectué des visites dans les Projets agricoles qui ont un volet caféiculture dans leur programme d'activités.

IV. Statistiques caféicoles :

4.1. Résultats des pépinières café 1985/1986 :

Préfecture ou Paysannat	Quantité semée KG	Extension	Remplacement	Total
1. KIGALI	374	617.795	6.121	623.916
2. GITARAMA H.P.	665	1.148.967	95.869	1.844.836
3. BUTARE H.P.	839	1.464.018	107.364	1.571.382
4. GIKONGORO	330	643.660	-	643.660
5. CYANGUGU H.PCCV	-	-	-	-
6. KIBUYE H.PCCV	150	220.298	-	220.298
7. GISENYI H.PCCV	54	158.067	-	158.067
8. RUMUNGURI	-	-	-	-
9. BYURU	100	104.354	-	104.354
10. KIBUNGO	290	435.955	25.918	461.873
11. ICYANKA	-	-	-	-
12. BUGESERA	110	261.593	-	261.593
13. NYAGA	88	217.073	-	217.073
14. Projet Café et Cultures Vivrières	150	465.565	78.472	544.037
TOTAL	3.150	5.737.345	313.744	6.051.089

4.2. Nombre de caféiers taillés par catégories.

Préfecture ou Paysannat	Agobiada	Production	Régénération	Total caféiers taillés
1. KIGALI H.P.	644.378	6.273.908	1.867.248	8.805.534
2. GITARAMA H.P.	623.554	8.834.335	778.831	10.231.720
3. BUTARE H.P.	566.055	7.138.641	510.472	8.215.168
4. GIKONGORO	298.041	4.925.543	399.476	5.645.537
5. CYANGUGU	261.317	7.985.582	873.755	9.120.054
6. KIBUYE	37.588	4.894.760	288.609	5.220.954
7. GISENYI	128.427	4.989.266	359.390	3.531.083
8. RUMUNGURI	111.452	2.532.301	350.851	2.994.604
9. BYURU	223.055	3.727.054	556.307	4.506.416
10. KIBUNGO	926.043	6.961.658	1.401.636	9.289.340
11. ICYANKA	251.253	1.754.383	380.440	2.386.076
12. BUGESERA	-	2.624.517	348.565	2.973.082
13. NYAGA	246.510	2.718.722	161.643	3.126.875
TOTAL	4.391.673	65.360.670	8.271.623	78.023.966

4.3. Nombre de Caféiers Désinsectisés par passage

Préfecture ou Paysannat	1er Passage	2è Passage	Total caféiers en production
1. KIGALI H.P.	7.224.848	6.558.379	7.568.279
2. GITARAMA	12.364.531	12.005.484	10.038.064
3. BUTARE H.P.	8.232.397	8.184.965	7.775.337
4. GIKONGORO	5.863.961	5.600.041	5.457.292
5. CYANGUGU	10.501.565	10.307.848	9.543.287
6. KIBUYE	5.955.831	5.091.581	5.703.450
7. GISENYI	6.031.745	6.020.353	5.650.639
8. RUHENGERI	2.770.093	2.768.203	2.986.127
9. BYUMBA	4.383.704	4.635.465	4.130.830
10. KIBUNGO	8.803.942	8.480.125	7.795.769
11. ICYANYA	2.260.446	2.260.446	2.088.619
12. BUGESERA	3.185.751	3.009.692	3.272.194
13. MAYAGA	3.899.300	3.899.300	3.708.801
TOTAL	81.478.114	78.821.882	75.718.088

.../...

4.4. Situation caféicole au 31.12.1986

Préfecture ou paysannat	Nombre de planteurs	Caféiers en production	Caféiers non en production			Total global des caféiers	Moyenne par planteurs
			1984	1985	1986		
1. KIGALI H.P.	66.722	7.568.279	502.742	391.002	617.795	9.079.818	136
2. GITARAMA	112.111	10.038.064	1.264.706	1.103.908	1.148.967	13.555.645	120
3. GIKONGORO	82.324	7.775.337	1.067.741	14.481	1.464.018	10.321.577	125
4. GIKONGORO	33.914	5.457.292	1.000.324	679.575	643.660	7.780.851	129
5. CYANGUGU	63.123	9.543.287	1.001.317	362.208	302.862	11.209.674	177
6. KIBUYE	45.177	5.703.450	313.565	218.854	331.836	6.567.705	145
7. GISENYI	42.496	5.650.639	465.466	322.356	209.232	6.647.693	156
8. RUHENGERI	30.986	2.986.127	201.588	121.716	-	3.309.431	106
9. BYUMBA	45.161	4.130.830	352.701	289.760	104.354	4.877.645	108
10. KIBUNGO	72.411	7.795.769	1.092.079	928.607	435.955	10.252.410	141
11. ICYANYA	6.422	2.088.619	171.827	251.253	-	2.511.699	391
12. BUGESERA	18.395	3.272.194	567.717	-	261.593	4.101.504	216
13. MAYAGA	14.831	3.800.201	360.027	246.510	217.073	4.531.811	305
TOTAL	634.613	75.718.088	8.361.800	4.930.230	5.737.345	94.747.463	149

4.5. Production de café parche au 31.12.1986.

Nous donnons ici le tonnage de café parche rentré dans les usines car les chiffres des Agronomes de Préfecture sont incomplets. Durant l'année 1986, les trois usines (Rwandex KIGALI, Rwandex GISENYI et ETIRU) ont reçu 47.870.667 kgs de café parche Arabica. En 1985 elles avaient reçu 48.027.183 kgs et en 1984, 43.748.975 kgs.

Achat café parche par les Usines. 1986 (kgs)

Mois	RWANDEX-KIGALI	RWANDEX-GISENYI	ETIRU	TOTAL
Janvier	390.057	381.445	122.890	894.392
Février	167.583	209.778	56.467	433.828
Mars	290.994	218.260	49.821	559.075
Avril	374.689	376.026	117.473	868.188
Mai	1.054.712	1.102.950	244.864	2.402.526
Juin	10.402.335	3.566.563	1.576.232	15.545.130
Juillet	10.427.343	3.655.483	1.878.332	15.961.158
Août	3.800.379	2.073.132	824.104	6.697.615
Septembre	897.707	691.054	294.204	1.882.965
Octobre	666.554	205.760	143.914	1.016.228
Novembre	622.081	151.294	137.239	910.614
Décembre	421.087	85.969	191.892	698.948
TOTAL	29.515.521	12.717.714	5.637.432	47.870.667

V. Cafésiers Umuganda de KANOMBE.

5.1. Introduction.

Comme l'indiquent les rapports antérieurs, la superficie occupée par la caféière Umuganda de Kanombe est de l'ordre de 40,36 ha avec un effectif de 80.726 cafésiers. Cette plantation comprend deux parties: Une partie des civils dont les travaux d'entretien, de récolte et d'usinage sont assurés par l'Office des Cafés et une partie des militaires qu'ils entretiennent à l'Umuganda.

5.2. Données de base:

Partie	S.A.V. en ha	Nombre de cafésiers	Production	
				kgs
Civils	26,2650	52.529	Café cerise	Café parche
Militaires	14,0950	28.197	21.248	4.002,7
TOTAL	40,36	80.726	Pas de données	Pas de données
			-	-

Observations:

- 25.699 caféiers soit 14.089 des civils et 11.610 des militaires ont subi la taille de régénération à la fin de la récolte de 1985 d'où la faible production enregistrée en 1986 par rapport à 1985 (58.000 kgs parche).
 Cette baisse de production doit d'ailleurs se répercuter sur celui de 1987 car les rejets issus de cette taille de régénération ne produiront normalement qu'en 1988.
- Le rapport café cerise/café parche est de 5,30. Ce rapport est encore supérieur au rapport normal qui est de 5, mais il est inférieur à celui de 1985 qui était de 5,70.
 Le rapport élevé est attribuable aux attaques d'antestia et autres ravageurs de drupes car nous enregistrons toujours des flottants mais la tendance est d'atteindre le rapport normal.
 Le mauvais sol et l'usinage de quelques cerises non mûres peuvent également contribuer à l'existence de ces flottants.
- Les militaires qui n'ont pas apporté du café cerise à l'usine n'ont pas envoyé leurs données à l'OCIR/CAFE.
- Nous avons enfin acheté 13.983 kgs de cerise en provenance de différents fournisseurs de l'ICYLNYA et de la Prison de KIGALI.

5.3. Situation Générale:

5.3.1. Personnel:

a) Partie confiée à l'OCIR/CAFE

Mois	Agronome	Moniteur Agricole	Capita	Main d'oeuvre
Janvier	1	1	6	148
Février	1	1	7	166
Mars	1	1	5	140
Avril	1	1	6	168
Mai	1	1	7	194
Juin	1	1	11	314
Juillet	1	1	7	199
Août	1	1	8	229
Septembre	1	1	8	217
Octobre	1	1	8	208
Novembre	1	1	5	129
Décembre	1	1	5	132

Ce tableau montre combien l'OCIR-CAFE supporte une forte main-d'oeuvre destinée aux travaux d'entretien régulier dans la caféière Umuganda de Kanombe. Ces travaux sont: le sarclage, le paillage, la taille sous toutes ses formes et la récolte généralement en avril-mai-juin. A part la récolte, les autres travaux se font tout le long de l'année.

b) Partie des militaires:

Les militaires continuent à entretenir leurs parcelles au cours de l'Umuganda de Mercredi et Samedi.

Cependant les travaux techniques telles que la taille et la désinsectisation sont effectués par la main-d'oeuvre de l'OCIR/CAFE.

Les militaires doivent doubler d'effort pour enlever le chiendent et le cammélina qui envahissent leur plantation. Ils doivent également pratiquer la récolte phyto-sanitaire car les insectes nuisibles trouvent refuge dans les cerises qui se dessèchent sur les arbres ce qui réduit fortement la production.

5.3.2. Travaux effectués au cours de l'année 1987:

5.3.2.1. Entretien Général:

- Sarclo-binage:

De Janvier à Décembre, des travaux tels que l'enlèvement des cammélinas et de l'Oxalis et l'extirpation du chiendent sur les bordures des parcelles se sont répétés régulièrement vu leur exigence.

Toutefois, malgré tant d'efforts déployés, la propagation d'Oxalis sur toute l'étendue de la caféière Umuganda gagne de terrain d'une manière inquiétante.

En pleine saison des pluies, on se croirait devant une plante de couverture installée dans la caféière.

L'I.S.A.R. poursuit ses recherches pour trouver un remède qui viendrait à bout de cette mauvaise herbe.

- Paillage:

Le paillis utilisé cette année provient de divers endroits:

1° Coupe du *pcnissctum* et du *tripsacum* implantés par l'OCIR/CAFE dans le marais derrière Rwandex.

Des herbes spontanées de marais ont malheureusement envahi certaines parcelles aménagées et les herbes de plantation ont disparu.

Dans l'attente du réaménagement de ce marais, l'on se contente également du paillis fourni par ces herbes spontanées car nous hésitons à y investir encore car il semble que cette partie de la ville s'est destinée aux usines.

2° Marais situé à Masaka.

3° Marais situé près du pont Kanzenze sur le Nyabarongo.

Ces herbes coupées ici et là ne parviennent pas à couvrir tous les besoins de paillage de tous les caféiers à temps voulu.

L'OCIR/CAFE a opté une nouvelle approche en achetant du paillis coupé par des tiers contractuels ce qui réduirait sensiblement les grandes dépenses résultant de l'inefficacité d'une importante main-d'oeuvre souvent difficile à contrôler.

Ce système est encore à l'essai et si ce ne sont pas les débuts qui sont souvent difficiles, il ressort qu'aucun individu parmi les gens contractés n'a pu honorer ses engagements plus d'un mois bien que l'OCIR soit résolu à les encourager par un prix d'achat intéressant.

- Taille:

Une équipe initiée de l'OCIR/CAFE a poursuivi la taille tout au long de l'année. Il s'agit de la taille de production et de la suppression de la tire-sève pour les 25.699 caféiers qui avaient subi le premier stade de taille de régénération en 1985 où on avait **supprimé 2 tiges sur 3**, la 3^e servant de tire-sève.

- Désinsectisation:

Elle a été effectuée mécaniquement par atomiseurs portés sur véhicule de l'Office sauf dans quelques parcelles des militaires où les pistes d'exploitation ne sont plus praticables.

La quantité totale du produit utilisé est de 1.620 kgs de sumithion 3% pour les 2 passages.

5.3.2.2. Récolte et Usinage:

- Récolte:

Cette opération s'est étalée sur 4 mois de mars à Juin. Le plafond des cerises mûres à récolter a été atteint au mois d'avril.

Comparativement à l'année 1985, la production de 1986 a été très faible vu la taille de régénération effectuée après la récolte de Juillet 1985.

La récolte en café cerise est de 21.248 kgs et celle en café parche de 4.002,7 kgs avec un rapport cerise/parche de 5,30 qui semble anormal.

Après la récolte proprement dite, nous avons procédé à la récolte phytosanitaire.)

- Usinage:

Au cours de l'année, le dépulpeur de Masaka a presque chômé vu la faible production enregistrée même chez les fournisseurs habituels de l'Usine qui n'ont apporté que 13.983 kgs de café cerise parmi lesquels la Prison de KIGALI a fourni à elle seule 13.284 kgs soit 39,6% de la quantité totale usinée à Masaka.

Dès lors 35.231 kgs de café cerise ont été traités à l'Usine. Après le dépulpage et le séchage qui a eu lieu à Kigali, la quantité de parche sec est de 6.636,90 kgs dont 447,80 kgs de flottants.

Nous n'avons pas connu de problème concernant le fonctionnement de l'Usine même.

5.4. . Dépenses et Recettes:

5.4.1. Dépenses

- Salaire main d'oeuvre et Capita:

De Janvier à Décembre 1986 le coût du personnel s'est élevé à 7.278.178 Frw dont 6.690.335 Frs pour la main-d'oeuvre et 587.843 Frw pour les capitas.

- Autres dépenses:

Achat café cerise : 13.983 kgs à 21F/kgs soit 293.643 Frw

Achat paillis : 96.500 Frw

Achat coupe-coupe : 10 à 250/pièce soit 2.500 Frs

Achat machette : 50 à 156/pièce soit 7.800 Frw.

- Total dépenses : 7.673.621 Frs.

5.4.2. Recettes:

6.189,10 kgs à 131 F/kg soit 810.778,10 Frw.

5.4.3. Pertes: 7.678.621 Frw - 810.772,10 Frw = 6.867.849 Frw.

5.4.4. Conclusions et souhaits:

Jusqu'à présent les recettes issues de la caféière Umuganda ne parviennent pas à couvrir les dépenses y engagées, ceci résulte des différents travaux, notamment le paillage, qui exigent une main-d'oeuvre très importante.

L'année qui s'achève a connu une production très faible due essentiellement à la taille de régénération opérée sur une partie de la caféière et au repos physiologique des caféiers suite à la forte production de 1985.

Les claies de séchage utilisées à l'Usine de Masaka sont tellement usées qu'ils nécessitent une réparation immédiate ou un remplacement systématique, mais les moyens financiers manquent.

Nous souhaitons également que tout le complexe usinier de MASAKA soit éclairé.

VI. CONCLUSIONS GENERALES:

Pour inciter à l'augmentation encore plus importante de la production, nous allons encore une fois effectuer des tournées de sensibilisation dans les communes et stimuler le travail des agronomes de communes.

Nous organiserons également des recyclages pour les moniteurs agricoles.

Les agronomes de terrain doivent collaborer étroitement avec les autorités administratives. Nous allons également insister sur la désinsectisation, la taille de régénération, l'égourmandage et le remplacement des vieux caféiers.

L'utilisation de l'insecticide sera suivie de très près. Il y aura encore une fois des fiches de contrôle au niveau des communes et des secteurs.

Le matériel de taille sera vendu aux utilisateurs et nous nous ferons aider par les Projets agricoles pour la vente.

Enfin, le programme de création des pépinières va se poursuivre mais les plants serviront surtout au remplacement des vieux caféiers. Nous voulons remplacer au moins 900.000 caféiers par an mais nous n'oublierons pas les extensions là où c'est encore faisable.

N°		Date		Description	
1	15/01/54	100	100		
2	15/02/54	100	100		
3	15/03/54	100	100		
4	15/04/54	100	100		
5	15/05/54	100	100		
6	15/06/54	100	100		
7	15/07/54	100	100		
8	15/08/54	100	100		
9	15/09/54	100	100		
10	15/10/54	100	100		
11	15/11/54	100	100		
12	15/12/54	100	100		

B. SECTION PRODUCTION "AUTRES CULTURES".

1. INTRODUCTION.

La Culture villageoise du quinquina connaît de sérieux problèmes depuis bientôt plus de 5 ans faute de marché.

Au fil des années, la situation s'est empirée, l'encadrement de nos planteurs devenant impossible; ces derniers ayant décidé de faire des arrachages ou des abandons sans entretien de leurs plantations.

Il va sans dire qu'au cours de cette année les réalisations dans le domaine du quinquina n'ont pas du tout été encourageantes.

2. SITUATION DES GERMOIRS ET DES PEPINIÈRES.

2.1. Les Germeirs.

ZONE	: EMLACEMENT	: NBRE PLANTULES :	OBSERVATIONS
CYANGUGU	: 1. Ntendezi	: 0	: 46.000 plantules ont été : repiquées dans les pépi- : nières suivantes : - Kibingo : 27.000 : - Kirambo : 13.000 : - Ntendezi : 6.000
GIKONGORO	: 1. Mwogo	: 266.000	: Agées de 3 mois
	: 2. Musange	: 266.400	: Agées de 3 mois
	: 3. Kibilizi	: 30.345	: Agées de près de 5 mois
KIBUYE	: 1. Musasa	: 40.000	: Agées entre 1 et 7 mois
RUSAHASHI	: 1. Rushashi	: 2.000	: En âge de repiquage

Tous les germeirs de Cyangugu sont aujourd'hui vides y compris le germeir central de Ntendezi, celui-ci ayant été reconverti en pépinière (58.000 plants) devant servir dans la création de nouvelles plantations de l'OCIR CAFE dans la région.

.../...

2.2. Les pépinières.

ZONE	:EMPLACEMENT :	:PLANTS :DISTRIBUES:	: PERTES	: PLANTS :REPIQUES	:STOCK :GLOBAL	: STOCK : UTILE
CYANGUGU	:1. Gihundwe	: -	: -	: -	: 238.326:	0
	:2. Muko	: 15.493	: 403	: -	: 63.040:	60.000
	:3. Ntendezi	: 9.822	: 270	: 6.000	: 58.716:	50.000
	:4. Kibingo	: 25.500	: 640	: 27.000	: 63.022:	50.000
	:5. Kirambo	: 4.700	: -	: 12.000	: 20.000:	15.000
S/TOTAL	: 5	: 55.515	: 1313	: 45.000	: 443.104:	175.000
GIKONGORO	:1. Kibilizi	: -	: 1000	: -	: 7.000:	3.000
	:2. Mwogo	: -	: 2000	: -	: 7.390:	-
	:3. Musange	: -	: 6045	: -	: -	-
	:4. Kavili	: 672	: 775	: -	: 6.095:	6.095
	:5. Manwali	: 1347	: 2010	: -	: 2.734:	2.000
	:6. Mudasonwa	: -	: 3000	: -	: 74.613:	0
S/TOTAL	: 6	: 2.019	: 14.830	: 0	: 97.832:	11.095
KIBUYE	:1. Nyabinombe	: -	: 340	: -	: 3.540:	3.000
	:2. Munzanga	: 500	: 646	: -	: 564:	200
	:3. Murondwe	: -	: 571	: -	: 3.429:	2.000
	:4. Mutendeli	: -	: 180	: -	: 2.475:	1.000
	:5. Gasharu	: -	: 120	: -	: 4.120:	2.000
	:6. Mugonero	: -	: 4.000	: -	: -	-
S/TOTAL	: 6	: 500	: 5.857	: 0	: 14.128:	8.200
RUSHASHI	:1. Rushashi	: 10.500	: -	: -	: 21.721:	21.000
	:2. Karambo	: -	: -	: -	: 10.200:	-
	:3. Gisiza	: -	: -	: -	: 10.900:	9.000
S/TOTAL	: 3	: 10.500	: 0	: 0	: 42.821:	30.000
TOTAUX	: 20	: 68.534	: 22.000	: 45.000	: 579.885:	224.295

Il ressort de ce tableau que les plants utilisables représentent moins de 40 % de tous les plants en pépinières. Ces vieux stocks de plus de 5 ans constituent des foyers de diverses maladies et insectes nuisibles.

.../...

6.1.2. De la nouvelle plantation.

Elle couvre actuellement une superficie de 21 ha et son âge est compris entre 4 et 30 mois. La croissance des plants est tellement rapide que certains blocs nécessitent absolument la première éclaircie la saison sèche 1987 prochaine.

DENOMINATION LOCALE	ANNEE DE PLANTATION		TOTAL	OBSERVATIONS.
	1984	1985		
1. Macokoli	: 8 ha	: 9 ha	: 17 ha	: Le terrain est terminé : et le quinquina se por- : te bien
2. Kibazi I	: 0,9 ha	: -	: 0,9ha	: Le terrain est terminé : et le quinquina se por- : te bien
3. Kibazi II	: -	: 1,3ha	: 1,3ha	: Terrain inachevé
4. Kagabiro	: -	: 2,4ha	: 2,4ha	: Reste \pm 2 ha avec pre- : mier labour \pm 1/4 devra : être reboisé (trop es- : carpé).
TOTAL	: 8,9ha	: 12,7ha	: 21,6ha	:

La grêle a dernièrement endommagé ces plantations à 2 reprises mais les arbres se reconstituent assez rapidement.

6.2. Plantation Mwito.

6.2.1. Du quinquina.

Elle est d'une superficie de 15 ha. L'aspect de ces plantations est apparemment moins bon par rapport à celles de Ntendezi probablement à cause du sol relativement pauvre et à des facteurs climatiques défavorables.

6.2.2. De la caféière.

La coupe des tire-sèves de ces 2.000 caféiers aurait dû être effectuée un peu tôt l'année passée pour éviter le filage prématuré des rejets. De pareils rejets ne pourraient pas tenir pendant la nouaison; dans ce cas-ci le tuteurage s'avère indispensable.

7. LES ESSAIS.

7.1. Essais quinquinas.

7.1.1. Essai de comportement à Cyanguu.

Il a été depuis 1983 installé 10 parcelles d'essai sur deux types de terrain: celui ayant porté du quinquina auparavant et celui ne l'ayant pas porté du tout.

Comme le montrent les observations journalières, les parcelles n° 7, 9 et 10 portant respectivement 88, 97 et 66 plants sur 100 plants initialement mis en place sont promettantes.

Le sol de ces 2 premières parcelles n'a jamais porté du quinquina, tandis que celui de la troisième est proche d'un vieux champs de quinquina malade.

.../...

Il en résulte que le quinquina promet sur terrain vierge mais qu'il y a des difficultés à faire du quinquina sur un terrain qui l'a déjà porté probablement à cause du phytophthora.

7.1.2. Essai d'adaptation quinquina à Gikongoro

Il fut implanté dans la région en deux endroits dans le but d'apprécier d'abord le comportement du quinquina dans les communes d'altitude (+ de 2500 m) avant d'y envisager la création des blocs industriels.

a) Site : Nganzo, Commune Musebeya

Variété: *Cinchona ledgeriana*

Provenance de semences : INERA-MULUNGU (Zaire).

Nombre d'objets : 27

Date de plantation : 19/3/1986

Ecartement 1 m x 1 m.

Age des plants au moment de la plantation : 2 ans

Nombre de plants/objet : 100

Provenance des plants : pépinières Mwogo, Mudasomwa et Manwali (Gikongoro).

Perte en plants : 1600

Remplacement : le 29/5/1986

Causes des pertes : Sécheresse.

b) Site : Kivuko, Commune Mudasomwa.

Variété : *Cinchona Ledgeriana*

Provenance semences : INERA-MULUNGU (Zaire).

Nombre d'objets : 22

Date de plantation : Le 14/3/86

Ecartement 1 m x 1 m.

Agés des plants au moment de la plantation : 2 ans

Nombre plants/objet : 100

Provenance des plants : pépinières Mwogo, Manwali et Mudasomwa.

Pertes en plants : 400

Remplacement : 24/10/86.

Causes des pertes : Sécheresse.

Constatations : La saison sèche prolongée n'a pas permis une bonne reprise des plants fraîchement mis en place. En plus les plants qu'on a utilisés étaient presque trop âgés faute de jeunes plants. Ajoutons que la grêle qui s'est abattue sur les essais au mois d'octobre 86 avait complètement effeuillé les plants mis en compétition.

.../...

7.2. Essai ananas à Mwito.

Il s'agit de 2200 rejets plantés dans la caféière de l'OCIR CAFE dans le but d'observer de près leurs effets sur les caféiers. Ainsi les résultats de cet essai nous permettront dans l'avenir d'interdire ou pas les caféiculteurs, mais en connaissance de cause, à pratiquer ce genre d'association.

7.3. Essai de comportement des Cultures Vivrières à Ntendezi.

Dans le souci de pouvoir rentabiliser ces terrains, l'OCIR CAFE a entrepris une série d'essais des Cultures Vivrières afin de voir la culture qui pourrait convenir sur ces sols.

7.3.1. La pomme de terre.

Le rendement à l'ha de la variété Sangema en provenance du PNAP Ruhengeri nous a conduit à écarter l'idée de cultiver la pomme de terre sur une grande échelle bien qu'apparemment ce faible rendement (8 tonnes/ha) a été en partie influencé par de mauvaises conditions climatiques au cours de la saison 1986 B.

7.3.2. Maïs bambou, soja palmetto et Haricot volubile.

Le champ récemment récolté de pomme de terre a été divisé en 3 parties de 30 ares pour chaque culture.

Néanmoins, le programme a été conçu tardivement et l'exécution a commencé alors que dans la région le haricot fleurissait déjà.

Date de semis : le 27/10/86.

Le semis tardif ne nous permettra peut-être pas d'obtenir des rendements normaux, mais d'habitude les 3 cultures poussent assez bien dans la région.

D'ores et déjà, on relève que le maïs manifeste une bonne croissance, tandis que le haricot et le soja présentent un aspect assez appréciable. Un autre semis sera effectué en saison 1987 B pour continuer les observations.

8. DIVERS.-

8.1. Canal Nyagahembe.

Ce canal a pour but de capter l'eau de la rivière Nyagahembe et de la ramener sur une distance de 10 km jusqu'au petit magasin de Mwito; ceci pour faciliter les opérations de dépalpage et de lavage du café de l'OCIR CAFE et du Projet Café et Cultures Vivrières.

8.2. Poisements.

Selon les estimations, il y aurait 30 ha de vieux eucalyptus, 240 podocarpus, 800 jeunes grévillia et 1080 pinus plantés en 1984 à Mwito.

Signalons également qu'une ceinture de 2447 de plants forestiers divers (pinus, grévillia, cyprès et podocarpus) autour des plantations OCIR CAFE vient d'être réalisée.

9. COMMERCIALISATION DU QUINQUINA A L'INTERIEUR DU PAYS

Depuis déjà 3 ans, la situation internationale du quinquina n'a cessé de se détériorer.

Sur le plan intérieur les prix n'ont pas également cessé de chuter passant frauduleusement de 45 F/Kg d'écorces en 1985 à 20 F/le Kg en 1986, année où on a complètement perdu le contrôle sur les productions villageoises.

10. SITUATION DES STOCKS ECORCES QUINQUINA (OCIR CAFE).

MAGASIN	RACINE		TRONCS		BRANCHES		TOTALS	
	:Sacs	: Kgs	: Sacs	: Kgs	:Sacs	: Kgs	:Sacs	: Kgs
Ntendezi	: 339	: 17.228	: 1081	: 53.212	: 404	: 18.581	: 1824	: 89.021
Mwito *	: 21	: -	: 75	: -	: 42	: -	: 138	: -

* A Mwito ces sacs n'ont pas été pesés.

11. CONCLUSIONS ET DESIDERATA.

Le problème fondamental reste toujours celui de chercher un compromis qui satisfasse planteurs et commerçants. Pour ce qui est de notre pays, la difficulté restera tant que les prix sur le marché sera très bas. Devant cette situation, les agriculteurs ne pourront pas encore facilement faire du quinquina. L'avenir du quinquina dans notre pays reste un sérieux problème qui nécessite des réflexions profondes au niveau de tous les Ministères concernés. Il faudrait faire le nécessaire pour que l'Usine RWAKINA fonctionne de nouveau et probablement dans ce cadre penser à faire des blocs industriels car les agriculteurs hésiteront à faire le quinquina même si les prix remontaient.

CHAPITRE III. SERVICE COMMERCIAL

Le Service Commercial comprend 3 sections :

- Section Licence et taxation
- Section Importation et Exportation
- Section Propagande.

Le rapport annuel du service reprend donc les activités de ces différentes sections.

A. SECTION LICENCES ET TAXATION

L'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attribution des services de l'Office des Cafés détermine les activités de la Section comme suit :

- Contrôle du conditionnement et de l'entreposage du café et des autres produits rentrant dans les activités de l'Office;
- Echantillonnage;
- Travaux de laboratoire, dégustation, contrôle de la qualité;
- Administration et émission de certificats de qualité et d'origine.

1. CONTROLE DU CONDITIONNEMENT ET DE L'ENTREPOSAGE DU CAFE

1.1. Contrôle du conditionnement

Le café vert exportable est emballé dans des sacs de jute neufs de 60 Kgs nets et est réparti en différents lots de 275 sacs chacun, soit 16.500 Kg par lot. Les sacs constituant chaque lot de café portent des marques indiquant l'origine : "PRODUCE OF RWANDA", le label commercial "OCIR", le numéro d'identification du lot. Le contrôle du conditionnement consiste à s'assurer que ce marquage est conforme, si les sacs sont propres, solides et bien fermés et si le poids et le nombre de sacs sont exacts.

1.2. Contrôle de l'entreposage

Le café est entreposé en piles de \pm 15 lots sur des palettes en bois pour le protéger contre l'humidité du sol. Au début de chaque semaine nous établissons un tableau indiquant la localisation de chaque lot en stock. C'est ce tableau qui sert de référence pour établir les ordres de chargement lors de l'exportation afin de faciliter la manutention.

.../...

2. ECHANTILLONNAGE

Aussitôt qu'un lot de café est complet, nous prélevons un échantillon par sondage. Cet échantillon, accompagné d'un certificat d'entreposage et d'un bulletin de taxation, est présenté pour examen au laboratoire.

3. TRAVAUX DE LABORATOIRE, DEGUSTATION, CONTROLE DE QUALITE

Les travaux de laboratoire consistent dans la réception et la répartition de l'échantillon suivant les usages appropriés, la granulométrie, la torréfaction, la préparation du café à déguster, l'étiquetage et scellage de sachets.

Le déroulement de ces travaux a été déjà décrit en détail dans notre rapport de l'exercice 1980.

A propos de la qualité, nous constatons une amélioration appréciable car la proportion de type STD est passée de 21,77 % en 1985 à 48,18 % en 1986.

Des efforts devraient être poursuivis dans ce sens.

4. ADMINISTRATION DES CERTIFICATS DE QUALITE ET D'ORIGINE

4.1. Certificat de qualité.

L'Arrêté Ministériel n° 01/75 du 28 avril 1975 stipule que chaque lot de café à exporter doit être couvert par une licence d'exportation et un certificat de qualité. Le certificat de qualité reprend les caractéristiques du lot à l'état vert, torréfié et en liqueur.

Pendant cette année, nous avons délivré 2.512 certificats de qualité portant sur 42.742.440 Kg de café vert.

4.2. Certificats d'origine

En ce qui concerne les certificats d'origine, le rapport se rapporte à l'année caféière 1985/86, c.à.d. la période allant du 1er octobre 1985 au 30 septembre 1986.

Notre contingent pour l'année caféière 1985/86 était fixé à 470.000 sacs de 60 Kg soit 28.200.000 Kg mais les quotas d'exportation ont été suspendus le 18 février 1986 à la suite d'une grande ascension des cours du café conformément aux mécanismes automatiques de l'Accord International sur le Café.

Pendant cette année caféière, nous avons délivré 2.721 certificats d'origine formule O pour couvrir 44.029.440 Kg représentant les exportations à destination des pays membres.

Nous n'avons pas exporté vers les pays non membres.

.../...

1986 : PRODUCTION CAFE SUIVANT LICENCES EMISES ET SUR BASE DE
TYPE DE CLASSIFICATION (en Kg)

MOIS	STD	ORD	UG	T	D	NPT	TOTAL
JANVIER	280.500	1.551.000	99.000	49.500	-	660.000	2.640.000
FEVRIER	198.000	1.228.440	49.500	49.500	-	841.500	2.366.940
MARS	-	-	16.500	-	99.000	445.500	561.000
AVRIL	-	181.500	-	-	181.500	148.500	511.500
MAI	511.500	561.000	33.000	-	-	99.000	1.204.500
JUIN	6.418.500	3.828.000	231.000	115.500	99.000	49.500	10.741.500
JUILLET	6.435.000	3.564.000	181.500	99.000	49.500	132.000	10.461.000
AOUT	3.184.500	1.534.500	115.500	33.000	16.500	148.500	5.032.500
SEPTEMBRE	1.947.000	1.006.500	49.500	33.000	16.500	478.500	3.531.000
OCTOBRE	874.500	841.500	49.500	33.000	16.500	297.000	2.112.000
NOVEMBRE	511.500	759.000	33.000	66.000	16.500	214.500	1.600.000
DECEMBRE	231.000	1.435.500	16.500	33.000	-	264.000	1.980.000
TOTAL	20.592.000	16.490.940	874.500	511.500	495.000	3.778.500	42.742.440
%	48,18	38,59	2,04	1,20	1,15	8,84	100,00

PRODUCTION CAPE PENDANT LES 5 DERNIERES ANNEES (en Kg)
 JANVIER - DECEMBRE.

Type/année	1982	%	1983	%	1984	%	1985	%	1986	%
STD	8.584.620	37,19	10.560.900	38,98	17.476.860	51,66	9.043.000	21,77	20.592.000	48,18
ORD	13.275.000	57,50	13.020.000	48,06	13.364.520	39,51	23.918.820	57,59	16.490.940	38,59
UC	-	-	1.335.000	4,93	1.119.000	3,31	1.443.300	3,48	874.500	2,04
Π	1.125.000	4,87	1.470.000	5,43	585.000	1,73	594.000	1,43	511.500	1,20
DECHETS	-	-	165.000	0,61	406.800	1,20	264.000	0,63	495.000	1,15
NPI	100.380	0,44	539.700	1,99	877.500	2,59	6.270.000	15,10	3.778.500	8,84
TOTAL	23.085.000	100,00	27.090.600	100,00	33.829.680	100,00	41.532.120	100,00	42.742.440	100,00

B6 SECTION IMPORT-EXPORT

Par Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés, la section Import-Export a été chargé de :

- exportation des produits gérés par l'Office;
- préparation des contrats d'achat, de vente et des négociations avec l'étranger;
- rapports statistiques sur les exportations;
- étude des prix, calcul et fixation des prix de revient;
- importation des produits chimiques, matériel et outillage phyto-technique;
- dédouanements;
- organisation du stockage, des expéditions et du transport.

Aussi la première partie de ce rapport sera consacrée aux exportations de café, la 2ème partie va analyser la situation des exportations des écorces de quinquina et enfin la dernière partie fera le bilan des activités d'importation en 1986.

I. EXPORTATIONS DE CAFE EN 1986

1. ANALYSE RETROSPECTIVE DU MARCHE EN 1986

Avant de retracer l'évolution du marché en 1986, il importe de rappeler certains événements qui ont précédé l'année 1986 et qui ont sans doute été déterminants dans le comportement des prix.

En septembre 1985, lors de la 44ème session du Conseil International du Café, l'impression générale était que le contingent global fixé à 58 millions de sacs ramènerait les prix à l'intérieur de la fourchette des prix fixée à 120-140 cents par livre-poids.

Cependant, au début de novembre, les prix ont commencé à grimper en raison de la spéculation concernant l'impact sur la récolte 1986/87 de la sécheresse prolongée au Brésil, l'interruption des exportations en Ouganda et dans les pays voisins en raison de la situation politique dans ce pays, et l'éruption du volcan Nevado del Ruiz en Colombie.

Au 19 novembre, le contingent annuel global était majoré de 1 million de sacs en raison de la moyenne mobile de 15 jours qui avait franchi la barre de 140 cents/livre-poids. Une seconde augmentation intervint le 10 décembre, puisque la moyenne mobile de 15 jours était restée au-dessus des 140 cents.

En vue de calmer le mouvement des prix toujours en ascension, le Comité Exécutif de l'Organisation Internationale du Café a décidé en novembre d'autoriser les membres exportateurs à exporter jusqu'à 35 % de leurs contingents annuels (au lieu de 25 %) durant le trimestre octobre-décembre 1985.

.../...

Cependant, cela n'a pas pu freiner la montée des prix, puisqu'au 13 décembre, la moyenne mobile de 15 jours venait de dépasser 150,08 cents par livre-poids entraînant ainsi la libération immédiate de 3 millions de sacs, maximum des déblocages encore possible dans le cadre de l'Accord. Le compte à rebours pour la suspension des contingents venait de commencer. L'année 1986 sera caractérisée par 4 périodes :

1.1. De janvier à mars : Ascension fulgurante des prix

Le marché du café s'est montré extrêmement nerveux pendant la première semaine du mois de janvier de façon que le prix indicatif des "Arabes doux" avait atteint son plus haut niveau depuis 1976 c'est-à-dire 267,25 cents/livre-poids. Après ce pic, le marché est resté volatil. Après le recul enregistré à la fin du mois de janvier, le marché va vite rebondir de façon que les contingents d'exportations ont été automatiquement suspendus le 19 février conformément au paragraphe 2 de l'article 33 de l'Accord International sur le Café qui dispose que "4 moins que le conseil n'en décide autrement, les contingents seront suspendus dès que la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif composé reste, pendant quarante-cinq jours de marché consécutifs, supérieure de 3,5 pour cent ou davantage au prix le plus élevé entraînant un ajustement en hausse des contingents".

Comme ce prix était de 145 cents/livre-poids en 1985/86, ce calcul demandait un prix de 150,375 cents/livre-poids. Le 19 février, ce prix était à 185,57 cents/livre-poids.

Après la suspension des quotas, le marché a enregistré des fluctuations importantes, rebondissant parfois très nerveusement du plancher au plafond au hasard de la moindre rumeur. On a pu noter d'une part, un point de résistance à la hausse dû à la suspension des contingents et à l'abondance de café disponible et rapproché qui risquait d'en résulter; d'autre part un point de résistance à la baisse dû aux perspectives de manque d'arabica du Brésil et de possibilités de gelée. Cependant en dépit des courts moments de baisse, le prix indicatif quotidien va fluctuer dans une fourchette allant de 195 à 211 cents par livre-poids jusqu'à la fin du mois de mars sans que l'on puisse tracer une certaine tendance.

1.2. D'avril à juillet : Déprime du marché

Alors qu'on espérait la reprise de la hausse au début du mois d'Avril, le marché s'est trouvé coincé en raison du poids des stocks dans les pays consommateurs et dans certains ports d'origine. Cette stabilité apparente constatée jusqu'à la fin du mois d'avril cachait cependant de grosses fluctuations consécutives aux nouvelles en provenance du Brésil concernant les estimations de la récolte 1986/1987.

Dès le début du mois de mai, les cours vont connaître une forte chute en raison d'une faible demande consécutive à une frénésie d'achats de précaution effectués durant les mois précédents dans la crainte des conséquences de la sécheresse brésilienne.

Ce mouvement s'est poursuivi sur les rumeurs selon lesquelles le Brésil et la Colombie auraient eu l'intention de baisser leur prix. Paradoxalement, plus on se rapprochait de la période sensible des risques de gelées au Brésil, plus le marché baissait. Après une reprise passagère constatée au début du mois de juin, le marché a subi une nouvelle déprime en raison des stocks qui pesaient lourd sur les bras des consommateurs. Après le sommet de 233,93 cents/livre-poids atteint en janvier, le prix indicatif quotidien est tombé à 139,17 cents/livre-poids au 27 juin.

Ce n'était pourtant pas le plancher, car les cours vont plonger davantage en raison d'une part, de l'absence de gelées au Brésil et d'autre part du réajustement à la baisse des prix des cafés du Brésil et de la Colombie. La baisse a été telle que le prix indicatif composé quotidien est tombé à 137,04 au 8 juillet. On avait pensé que le prix allait tomber au niveau de réintroduction des contingents prévue par l'article 33 de l'Accord c'est-à-dire à 134,55 cents/livre-poids.

1.3. Août à septembre : Remontée des prix

Le renversement de la tendance est intervenu à partir du 06 Août en raison de la confirmation par le Président de l'I.B.C. (Institut Brésilien du Café) de la baisse de la récolte brésilienne 1986/87 estimée à 11,2 millions de sacs au lieu de 14 millions.

L'envolée des cours va s'accélérer en raison des facteurs suivants :

- L'intervention du Brésil sur les marchés à terme;
- Les craintes de la sécheresse au Brésil;
- Le manque de pluie en Colombie;
- Les intentions de l'Indonésie de limiter ses exportations;
- La sécheresse en Côte d'Ivoire et au Cameroun.

Au 20 septembre; le prix indicatif quotidien venait d'atteindre le pic de 188,38 cent./livre-poids, niveau inégalé depuis le 02 Mai 86.

1.4. Octobre à décembre : Echec de Londres et chute des prix

L'échec des réunions du Conseil International du Café qui avaient eu lieu à Londres du 15 au 26 septembre a montré brutalement la fragilité de la hausse enregistrée durant les deux mois précédents.

.../...

En effet, confiants dans la tenue du marché, producteurs et consommateurs avaient repoussé à plus tard la fixation des contingents pour les deux années à venir, les délégués ont simplement décidé que si la moyenne mobile de 15 jours du prix indicatif composé se situait à 145 cents EU par livre, le Directeur Exécutif convoquerait le Comité pour qu'il examine la situation du marché et décide s'il y a un assentiment suffisant pour négocier les dispositions économiques appropriées lors d'une session ultérieure du conseil.

Une semaine plus tard, l'indice quotidien venait de perdre plus de 20 cents, passant de 188,38 cents au 23 septembre à 166,52 le 1er octobre. Le marché a continué à s'effriter peu à peu : alors que le mois d'octobre a connu des indices journaliers compris, en général, entre 160 et 170 cents/livre-poids, la première quinzaine du mois de novembre a apporté des prix à nouveau en baisse fréquemment entre 150 et 160 cents/livre-poids.

Les facteurs baissiers qui ont contribué à l'affaissement des prix ont été les suivants :

- L'annonce d'une récupération des caféiers du Parana;
- La suppression de la taxe à l'exportation au Brésil qui a été plus ou moins remplacée par un quota de contribution;
- Les incertitudes qui régnaient sur l'avenir de l'Institut Brésilien du Café (I.B.C.);
- Les rumeurs concernant la démission du Ministre des Finances du Brésil.

La baisse a été régulière de façon que le 2 décembre la moyenne mobile de 15 jours avait largement franchi le seuil des 145 cents qui devait déclencher une réunion du Comité Exécutif devant discuter de la façon dont le contingentement pourrait être réintroduit.

Le Comité Exécutif s'est réuni d'urgence à Londres les 11 et 12 décembre afin de déterminer si la situation du marché justifiait la convocation du conseil devant se prononcer sur l'opportunité de la réintroduction des contingents. Aucune décision n'a été prise, les producteurs ayant estimé que le recul des prix pouvait encore se renverser. Cependant le marché a poursuivi son mouvement de baisse, et après douze mois agités, il a terminé l'année 1986 dans la morosité avec les prix les plus bas de l'année puisqu'au 30 décembre le prix indicatif composé de l'OIC était descendu jusqu'à 120,76 cents/livre-poids. Et pourtant ce n'était pas encore le plancher.

Bien que l'année 1986 nous a laissé sur une piste dangereusement glissante, elle aura tout de même été globalement la meilleure depuis 1977 comme le montre le tableau ci-après :

PRIX INDICATIFS QUOTIDIENS 1975 - 1986 (MOYENNES ANNUELLES)

(Cents/lb)

Année	Arabica Doux Colombiens	Autres Arabica Doux	Arabica brésiliens et autres	Robusta
1975	81,31	65,41	82,57	61,05
1976	157,72	142,75	149,48	127,62
1977	240,21	234,67	308,04	223,76
1978	185,20	162,82	165,29	147,48
1979	183,41	173,53	178,47	165,47
1980	178,82	154,20	208,79	147,15
1981	145,33	128,09	179,55	102,87
1982	148,60	139,87	143,68	111,05
1983	141,61	131,69	142,75	124,12
1984	147,33	144,25	149,65	138,16
1985	155,87	145,56	151,76	121,24
1986	220,04	192,74	231,19	147,83

Le prix indicatif composé quotidien le plus élevé a été de 233,93 cents/lb au 7 janvier 1986 et le plus bas a été de 120,76 au 30 décembre 1986.

2. SITUATION STATISTIQUE MONDIALE

2.1. EXPORTATIONS DES MEMBRES EXIOMTATEURS TOUTES DESTINATIONS

(en milliers de sacs)

Janvier - Décembre

	1982	1983	1984	1985	1986
- Pays soumis aux contingents de base :	61.860	63.218	65.762	68.083	60.113
Doux colombiens	11.444	11.425	12.723	12.402	14.006
Autres doux	15.055	16.926	16.203	18.333	17.110
Brésiliens et autres arabica	16.778	17.398	18.002	18.721	9.634
Robustas	16.754	15.470	15.878	17.056	17.841
- Pays exempts de contingents de base :	2.669	3.052	2.837	3.286	3.701
Arabica	2.067	2.240	2.264	2.449	2.970
	602	804	573	837	731
TOTAL TOUTS MEMBRES	64.529	66.269	68.600	71.369	63.814

2.2. EXPORTATIONS DES MEMBRES TOUTES DESTINATIONS

Année (Janv. - Déc.)	: A destination : des membres	: A destination : des non membres	: Toutes : destinations
1981	: 52,5	: 8,3	: 60,8
1982	: 55,1	: 9,4	: 64,5
1983	: 55,7	: 10,6	: 66,3
1984	: 58,5	: 10,1	: 68,6
1985	: 60,9	: 10,5	: 71,4
1986	: 57,4	: 6,4	: 63,8

Les tableaux ci-dessus montrent que pour la période de 12 mois considérée (janvier-décembre 1986) :

- a) Les exportations à destination des pays membres ont été moins élevées que pendant les périodes correspondantes de 1984 et 1985 mais plus élevées que pendant celles de 1981 à 1986;
- b) Les exportations à destination des pays non membres ont été les moins élevées des six années 1981 à 1986;
- c) Les exportations toutes destinations ont été les moins élevées de 5 dernières années. Ceci est dû à la chute des exportations du Brésil qui sont passées de 17,7 millions de sacs en 1985 à 8,5 millions en 1986.

2.3. PRODUCTION EXPORTABLE DANS LES PAYS PRODUCTEURS TELLE QU'ESTIMÉE PAR LE DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (EN MILLIERS DE SACS)

	: 1982/83	: 1983/84	: 1984/85	: 1985/86	: 1986/87
Amérique du Nord, Centrale et les Caraïbes	: 13.551	: 11.921	: 12.724	: 11.122	: 13.088
Amérique du Sud (Brésil)	: 23.969	: 35.378	: 28.409	: 37.299	: 18.892
Afrique	: 17.664	: 13.748	: 17.273	: 17.859	: 18.709
Asie et Océanie	: 6.261	: 6.655	: 8.694	: 7.812	: 8.526
T O T A L	: 61.445	: 67.702	: 67.100	: 74.092	: 59.215

Le tableau ci-dessus nous montre que la production exportable en 1986 est la moins élevée depuis 5 ans ceci en raison de la chute de la production brésilienne consécutive à la sécheresse prolongée qui a prévalu dans ce pays en 1985. Cependant le Département Américain de l'Agriculture estime que la récolte 1987/88 sera normale et se situera aux environs de 33 millions de sacs.

.../...

2.4. STOCKS

Selon les estimations récentes du Département Américain de l'Agriculture, les pays producteurs détenaient des stocks de l'ordre de 41,5 millions de sacs de 60 Kgs au début de l'année caféière 1986/87, ce qui équivaut à 47,1 % de la demande. Pendant l'année caféière 1986/87, les stocks dans les pays producteurs vont diminuer de plus de 6,7 millions de sacs pour s'établir à environ 35 millions de sacs, niveau jugé plus que suffisant pour satisfaire les besoins du marché jusqu'à la récolte 1987/88.

Avec une bonne récolte au Brésil prévue pour 1987 les stocks seront de nouveau à un niveau suffisamment élevé.

2.5. CONSUMATION

L'utilisation effective dans les pays membres importateurs a augmenté de 1,7 pour cent entre 1984/85 et 1985/86, soit de 56.142.000 sacs à 57.189.000 sacs selon les statistiques de l'CIC.

L'utilisation effective ou "desappearance" est constituée des importations nettes ajustées de variations des stocks. Les pays importateurs membres de l'Organisation comptent pour environ 90 % des importations mondiales tandis que les pays membres exportateurs représentent 99 pour cent des exportations mondiales.

Les importations nettes de café par les pays importateurs membres en provenance de toutes sources ont augmenté de 4,3 pour cent en 1985/86. La Communauté Economique Européenne a absorbé 45 pour cent des exportations des membres et 34 pour cent pour les Etats-Unis.

Cependant une étude de l'Organisation Internationale du Café réalisée durant l'hiver 1986 a relevé que la consommation par tête était de 3,12 tasses en 1982 dans ce pays, et 1,83 tasses en 1985, elle n'a été que de 1,74 tasses en 1986.

3. EXCITATIONS DU RWANDA EN 1986

a) EXCITATIONS SUIVANT LES ENREGISTREMENTS DOUANIERS

(en sacs de 60 Kgs)

Mois	1985	1986
Janvier	53.350	100.100
Février	26.400	45.974
Mars	43.450	77.275
Avril	39.455	77.000
Mai	31.625	27.225
Juin	52.525	64.900
Juillet	64.625	90.475
Août	23.100	67.100
Septembre	21.085	52.800
Octobre	88.825	59.675
Novembre	24.600	84.150
Décembre	7.975	13.475
T O T A L	554.900	782.224

.../...

Comme les contingents d'exportation avaient été supprimés en février 1986, les exportations ont fortement augmenté de façon qu'elles ont dépassé de plus de 40 % les exportations de 1985, soit 782.224 sacs (46.933 tonnes) contre 554.900 sacs (33.294 tonnes). Il convient de rappeler que notre contingent d'exportation avait été fixé à 470.000 sacs (28.200 tonnes) en septembre 1985, et que si l'on considère les exportations octobre 1985-septembre 1986, on constate que la libération des exportations en février 1986 nous a permis d'exporter 748.124 sacs (44.887 tonnes) soit 59 % de plus que le contingent qui nous avait été alloué pour l'année caféière CIC 1985/1986.

b) RECULVEMENT DES STOCKS (EN TONNES)

Mois	Entrées entrepôts		Sorties entrepôts	
	1985	1986	1985	1986
Janvier	825	2.868	2.471	3.700
Février	726	2.221	2.356	3.591
Mars	660	693	699	4.388
Avril	1.938	334	2.394	3.964
Mai	4.422	1.811	2.684	2.975
Juin	9.405	8.910	3.563	4.258
Juillet	7.871	10.082	5.799	4.368
Août	4.340	5.329	3.804	4.100
Septembre	3.159	3.564	2.105	3.560
Octobre	3.177	2.112	3.215	4.243
Novembre	2.611	1.749	2.862	5.405
Décembre	1.600	1.782	2.108	1.224
T O T A L	40.734	41.455	34.059	45.776
STOCK FIN			13.914	9.593

Stock début + entrées = Sorties + stock fin

$$13.914 + 41.455 = 45.776 + 9.593$$

Les disponibilités de café à l'exportation se sont élevées à 55.369 tonnes (922.817 sacs). Bien que les entrées de café n'ont représenté que 1,8 % de plus qu'en 1985, le stock de report élevé de 13.914 tonnes nous a permis d'exporter (ex-entrepôts) plus de 10 % que l'année dernière.

.../...

c) VENTES DE CAFE SUR BASE DES CONTRATS

Mois	: Volume STD/ORD : (sacs de 60 Kgs)		: Prix net moyen STD/ : ORD (¢/lb)		: Valeur estimative : en milliers de US \$	
	: 1985	: 1986	: 1985	: 1986	: 1985	: 1986
Janvier	: 63.800	: 6.600	: 136,93	: 242,56	: 11.556	: 2.117
Février	: 25.575	: 24.750	: 137,37	: 232,15	: 4.647	: 7.600
Mars	: 75.350	: 24.475	: 135,43	: 251,25	: 13.498	: 8.134
Avril	: 40.975	: 25.275	: 137,41	: 228,78	: 7.448	: 7.044
Mai	: 33.275	: 71.875	: 139,82	: 219,21	: 6.154	: 20.630
Juin	: 23.375	: 30.525	: 139,78	: 178,00	: 4.310	: 7.218
Juillet	: 30.250	: 110.263	: 133,28	: 169,05	: 5.331	: 24.656
Août	: 17.050	: 34.100	: 128,97	: 187,38	: 2.909	: 8.452
Septembre	: 16.500	: 37.950	: 129,09	: 191,13	: 2.818	: 9.595
Octobre	: 62.975	: 18.425	: 132,59	: 172,50	: 11.045	: 4.205
Novembre	: 113.828	: 42.075	: 158,00	: 154,12	: 23.789	: 8.578
Décembre	: 9.797	: 26.975	: 196,82	: 128,33	: 2.550	: 4.578
TOTAL	: 512.750	: 451.288	: 141,63	: 188,56	: 96.059	: 112.806
TONNES	: 30.765	: 27.077	:	:	:	:

Il ressort de ce tableau que bien que la quantité vendue en 1986 est inférieure à celle de 1985, la valeur totale des contrats passés en 1986 est supérieure à celle de 1985 en raison des prix élevés de l'année 1986. Le prix net moyen annuel est de 33 % supérieur à celui de 1985.

Enfin, en 1986 11 % seulement du café exporté l'ont été par avion contre 25 % en 1985.

4. PERSPECTIVES

L'année 1987 s'annonce morose. En effet certaines estimations font état d'une production mondiale qui devrait atteindre 97,8 millions de sacs de 60 Kgs, soit 27 % de plus que la précédente.

La récolte brésilienne est quant à elle chiffrée à 35,4 millions de sacs c'est-à-dire deux fois et demi les 13,9 millions de sacs de sa dernière récolte.

Donc sauf catastrophes dans un des grands producteurs (Brésil, Colombie) comme la gelée ou la sécheresse, tout laisse penser que le mouvement de baisse va se poursuivre au cours de l'année 1987. Même à long terme la surproduction mondiale du café d'ici 1990/91 signifie qu'il va y avoir une chute des prix en termes réels même s'il y avait réintroduction des contingents.

En effet, la surproduction et une faible croissance de la consommation vont faire que les prix ne pourront dépasser 130 cents par livre-poids en termes courantes d'ici la fin de 1987, ce qui représente 30 % de baisse en termes réels par rapport à 1984/85.

La baisse de la consommation aux Etats-Unis, le plus grand importateur mondial de café, devrait continuer indépendamment de la baisse des prix en raison de la concurrence des "soft drinks".

La consommation en Europe stagne. Le Japon est le seul pays qui montre une certaine croissance de la consommation.

L'absence d'application des dispositions économiques de l'Accord International sur le Café pendant l'année 1987 va faire que les facteurs statistiques seront l'élément dominant du marché.

Le rapprochement entre les chiffres des disponibilités à l'exportation et ceux de la consommation laissent apparaître une situation largement excédentaire avec le retour du Brésil à un niveau de production normal. Le plus tôt l'Accord International pourra à nouveau fonctionner, le mieux l'avenir du marché sera assuré mais ce ne sera que pour limiter les dégâts, car comme nous l'avons souligné plus haut il est peu probable que les prix dépassent le niveau médian de la fourchette actuelle de l'Accord International sur la café c'est-à-dire 120-140 cents.

II. EXPORTATIONS DES ECORCES DE QUINQUINA

1. EVOLUTION DU MARCHE

Les prévisions de formaté du marché du Sulfate de quinine faite en 1985 ne se sont pas manifestées jusqu'à la fin de 1986.

En effet, les prix se sont plutôt stabilisés en raison d'une offre suffisante et régulière en provenance d'Afrique et d'Indonésie.

Ceci donc contraste avec certains rapports qui faisaient état de pénuries causées par des maladies dans certaines plantations qui auraient réduit les récoltes.

En Afrique, les écorces viennent essentiellement du Zaïre, qui selon les rapports du Département Américain de l'Agriculture aurait exporté 3.900 tonnes d'écorces en 1985. Ces écorces auraient été exportées vers l'Europe pour transformation en sels de quinine et de quinidine.

Les principales industries se trouvent en Hollande, en Allemagne de l'Est, en Italie et en France. Les produits finis sont réexportés vers les Etats-Unis d'Amérique.

Selon les mêmes sources, l'autre principal producteur de la quinine est l'Indonésie dont la production est entre 100 et 150 tonnes de quinine par an.

L'Indonésie dispose de ses propres unités de transformation près des plantations et se consacre uniquement à la production de la quinine. On rapporte cependant que la construction des unités de production des dérivés de la quinidine sont en cours. Durant les 11 premiers mois de l'année 1986, il n'y a pas eu d'entrée de sels de quinidine aux Etats-Unis en provenance d'Indonésie.

Cependant la Hollande et l'Allemagne ont respectivement exporté plus de 900 tonnes et de 1.400 tonnes vers les Etats-Unis pour des valeurs de 6 millions et 10 millions de dollars.

Ils avaient exporté les mêmes quantités en 1985.

En 1985, l'Indonésie avait exporté durant les premiers 11 mois environ 16 tonnes de quinidine vers les Etats-Unis pour une valeur de 60.000 dollars.

Durant les 11 premiers mois de 1986, les importations des sels de quinine ont été d'environ 900 tonnes contre 1.400 tonnes en 1985.

L'industrie considère que la demande des sels de quinine et de quinidine est soutenue surtout pour son utilisation dans les boissons tonique et dans son usage pharmaceutique. Les acheteurs de ces industries regardent la chute du dollar avec beaucoup de stupeur. Certains grands utilisateurs rapportent qu'ils sont pour le moment protégés par les contrats à long terme mais que la chute continue du dollar va avoir des effets prononcés sur les efforts d'achats à l'avenir.

L'usage de l'hydrochlorure de quinine dans les boissons toniques augmente considérablement et chaque litre d'eau tonique contient 78 mg d'hydrochlorure de quinine.

Dans l'industrie pharmaceutique, les produits contenant de la quinine et de la quinidine sont utilisés surtout pour la lutte contre les maladies cardiaques.

Ainsi, les prix de la quinine et de la quinidine pourraient augmenter sensiblement selon certaines sources. En se référant à la chute du dollar qui est de 40 % par rapport aux monnaies européennes, un des importateurs a déclaré que les transformateurs européens ont dû réduire leur marge de profit pour rester compétitifs.

Les autres importateurs trouvent cependant que le marché va se stabiliser. Selon cette opinion, les transformateurs européens de quinine et de quinidine vont réduire leurs marges de profit pour maintenir leurs parts de marché aux Etats-Unis. Les Etats-Unis ne produisent ni la quinine ni la quinidine et importent tout, principalement d'Europe et d'Indonésie.

Les prix spot du sulfate de quinine ont varié entre 2,35 dollars et 2,50 dollars et 2,54 dollars l'once selon les quantités offertes. Les prix du sulfate de quinidine ont quant à eux évolué dans la fourchette de 4,15 dollars et 4,35 dollars l'once.

Etant donné la perte de valeur du dollar, ces prix ne reflètent plus la réalité du marché.

2. LES EXPORTATIONS DU RWANDA

Malgré la détérioration du marché des écorces de quinquina on constate que les exportations des écorces de quinquina ont atteint un niveau record.

EXPORTATION DES ECORCES DE QUINQUINA (EN TONNES)

1976	!	1977	!	1978	!	1979	!	1980	!	1981	!	1982	!	1983	!	1984	!	1985	!	1986
362	!	616	!	695	!	325	!	928	!	546	!	417	!	668	!	432	!	758	!	1.178

.../...

Après la fermeture de l'usine RWAKINA le 15 novembre 1983, les commerçants qui avaient accumulé les stocks ont éprouvé des difficultés de les écouler.

On avait essayé de réguler les exportations en vue de garder un stock qui servirait à approvisionner l'usine en cas de redémarrage. Cependant, vu que toutes les tentatives de relance avaient échoué, il y a eu libéralisation des achats et des exportations. C'est ainsi que l'on constate un accroissement des exportations depuis 1985 jusqu'en mai 1986.

Cependant la principale société exportatrice, RWANDEK S.A.R.L., a dû arrêter les achats en raison de la teneur extrêmement basse de la plupart des écorces. Alors que Rwandek venait de vendre 1.008 tonnes jusqu'à mai, elle avait encore sur les bras 1.000 tonnes qu'elle n'a pas pu écouler jusqu'au moment où nous rédigeons ce rapport car la teneur moyenne de ces stocks est souvent inférieure à 5 %.

III. IMPORTATIONS.

En complément au tableau XI relatif aux importations, il convient d'examiner cas par cas comment les dossiers ont évolué.

A. COILANDES ANTERIEURES LIVREES EN 1986

DCSS. 492 b (CTA) : 50.000 Scies pour caféiers

La livraison de ce matériel a connu un certain retard consécutif à celui de placement de la commande. En effet, le bailleur de fonds ayant refusé de financer l'achat des soufflets à main non fabriqués dans son pays, nous avons dû annuler la commande des soufflets et rechercher un fournisseur du matériel fabriqué en R.F.A.; ce qui a provoqué ce petit retard.

DCSS. 503 b : 25 Dépulpeurs MC KINNON

Le budget 1985 prévoyait l'achat de 190 dépulpeurs individuels. Nous avons déjà entamé les démarches d'achat de ces dépulpeurs quand nous nous sommes aperçus qu'ils se trouvent en stock en quantité importante; il a ainsi été décidé d'annuler la commande et d'acheter plutôt les dépulpeurs collectifs, ce qui a entraîné le retard dans la livraison.

DCSS. 504 : 25 dépulpeurs MC KINNON

L'embarquement ayant été réalisé en novembre 1985, la marchandise ne pouvait pas nous parvenir courant 1985 alors qu'il s'agissait d'un transport Mer-Terre.

DCSS. 510 : 1.700 Tonnes Fénitrothion 37

Ce dossier a été ouvert en 1985 pour respecter les procédures adjudicatives mais la livraison devait se réaliser en 1986.

DCSS. 512 a : Pièces de rechange pour atomiseurs

Le besoin en ces pièces s'est fait sentir au milieu de l'année et la commande a été passée tardivement, ce qui a fait que la livraison ne pouvait pas se réaliser en 1985.

DCSS. 513 : Pièces de rechange pour atomiseurs

Idem que pour le dossier précédent

DCSS. 514 : Pièces de rechange terréfacteur

La décision d'achat de ce matériel a été prise seulement en septembre 1985, il était donc impossible de les recevoir au courant du même exercice.

DOSS. 515 : Pièces de rechange soufflets à main

Ce dossier ayant été ouvert en octobre 1985, la livraison ne pouvait être effectuée qu'en 1986.

B. DOSSIERS OUVERTS ET TERMINÉS EN 1986

La presque totalité des dossiers repris dans ce chapitre ont été ouverts en début de l'année. On avait donc le temps nécessaire de recevoir les marchandises au courant du même exercice.

Il est à remarquer en outre que hormis l'Oxychlorure de cuivre et le Thiodan, les autres marchandises sont arrivées par avion.

Pour plus d'information voir le tableau n° XI.

C. OULIAGES EN COURS

Cette rubrique concerne essentiellement les dossiers ouverts vers la fin de l'année et qui ne pouvaient pas être clôturés car précisément ayant été ouverts tardivement. Nous pouvons cependant, en considérant chaque dossier séparément, constater que plusieurs facteurs sont à l'origine de la non livraison en 1986. Voir tableau n° XI pour plus d'information.

DOSS. 440 : Usine de formulation de pesticides

Nous avons déjà un partenaire et l'étude de rentabilité est terminée. La constitution de la Société est en cours et la signature des contrats est prévue en début 1987.

DOSS. 519 : 250 Dépulpeurs MC KINNON

DOSS. 526 : Font bascule

Ces deux postes (519 et 526) n'étant pas prévus au budget, il a été fait recours au Conseil d'Administration pour accorder un budget spécial. Dès que le conseil a donné son accord, nous avons engagé les démarches d'importation mais avec un certain retard de sorte qu'il n'était plus possible d'avoir les marchandises au courant de 1986. Les embarquements se feront en mars/avril 1987.

DOSS. 522 : 1750 Tonnes Fénitrothion 3 %

Ces produits serviront dans la campagne de désinsectisation de 1987. Nous attendons que le Conseil des Adjudications procède à la désignation de l'attributaire du marché pour poursuivre les procédures d'importation.

DOSS. 528 : Vibreurs pour granulométrie et accessoires

Le dossier a commencé bien avant 1986 et toutes les démarches de contacter un fournisseur capable de nous livrer du matériel adéquat ont été vaines. C'est seulement en novembre que nous avons pu être en contact avec un fournisseur et il n'était plus possible d'avoir la marchandise au courant de cette année; nous attendons la livraison en 1987.

.../...

DOSS. 529 : 3 Moteurs VW pour atomiseurs

Le budget prévoyait l'achat de 3 moteurs montés sur atomiseurs pour un montant de 900.000 FRW. D'après l'offre, il aurait fallu 3.000.000 FRW pour l'achat de ces équipements. Nous avons dû procéder à des modifications de façon à nous maintenir dans les proportions du budget en n'achetant que des moteurs uniquement. La livraison est attendue en mai 1987.

DOSS. 530 (CTA) : 3.900 Soufflets à main

Ce dossier a débuté en 1985 mais nous avons eu des difficultés à trouver un fournisseur du matériel que nous voulions alors que le bailleur de fonds exigeait que la marchandise soit fabriquée en République Fédérale d'Allemagne. Ce n'est qu'après de longues recherches que nous avons pu finalement être en contact avec une firme allemande qui fabrique les soufflets à main. Ils seront livrés aux environs du mois de mars-avril 1987.

D. DOSSIERS EN SUSPENS

Appareil de scellage à chaud : Jusqu'à aujourd'hui, nous ne sommes pas encore parvenus à trouver un fournisseur de cet appareil.

Les démarches se poursuivent inlassablement et nous pensons qu'il pourra être acheté en 1987.

E. DOSSIERS FCCV : Il s'agit ici des commandes placées en 1985 pour le compte du Projet et qui n'ont pas pu être livrées dans la même année. Pour l'année 1986, hormis les 4 moteurs pour bateaux, aucune autre importation n'a été effectuée en faveur du Projet.

F. PERSPECTIVES POUR 1987

En ce qui est des importations, nous comptons placer et réceptionner toutes les commandes au courant de l'exercice budgétaire 1987 si bien entendu le budget est voté au début de l'année.

Cela pourra se réaliser par ailleurs par le concours des divers intervenants. Nous comptons sur la diligence dans l'octroi des documents nécessaires d'importation par la Banque ainsi que la ponctualité des fabricants et des fournisseurs à nous livrer les marchandises dans les délais convenus. Il est aussi à noter le rôle des transporteurs/transitaires dans l'acheminement des marchandises sans retards.

Au programme de l'année 1987, nous prévoyons sur le budget l'importation des articles suivants :

OUTILLAGE AGRICOLE

- 9.350 soufflets à main
- 200 dépulpeuses individuelles
- 50 dépulpeuses collectives MC KINNON.

PRODUITS CHIMIQUES

- 1.750 tonnes d'insecticides Pénitrothion 3 %
- 1.350 litres de Thiodan 35 %
- 150 tonnes d'Oxychlorure de cuivre
- 60 Kgs de Dithane M 45
- 50 Kgs de Ridemil MZ
- 600 Kgs d'Engrais azoté U. 46 %

PIECES DE RECHANGE

- Moulin à café
- Ateuiseurs
- Dépulpeurs.

Certains articles pourront servir en 1987. Ainsi, les produits chimiques seront livrés et appliqués au courant de la même année; les soufflets interviendront dans la désinsectisation qui se fait normalement en juillet-août. Les pièces de rechange pour dépulpeurs quant à elles, serviront dans le contrôle à mener après la récolte.

Par contre, les machines dépulpeuses ne pourront servir que pendant la récolte de l'année suivante car il n'est pas possible d'avoir en début de campagne les marchandises commandées en janvier étant donné que les délais de livraison s'étendent normalement sur une période allant de 4 à 6 mois.

d/1

290

280

270

260

250

240

230

220

210

200

190

180

170

160

150

140

130

120

1000 X SACS DE 60 KG

19

18

17

16

15

14

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

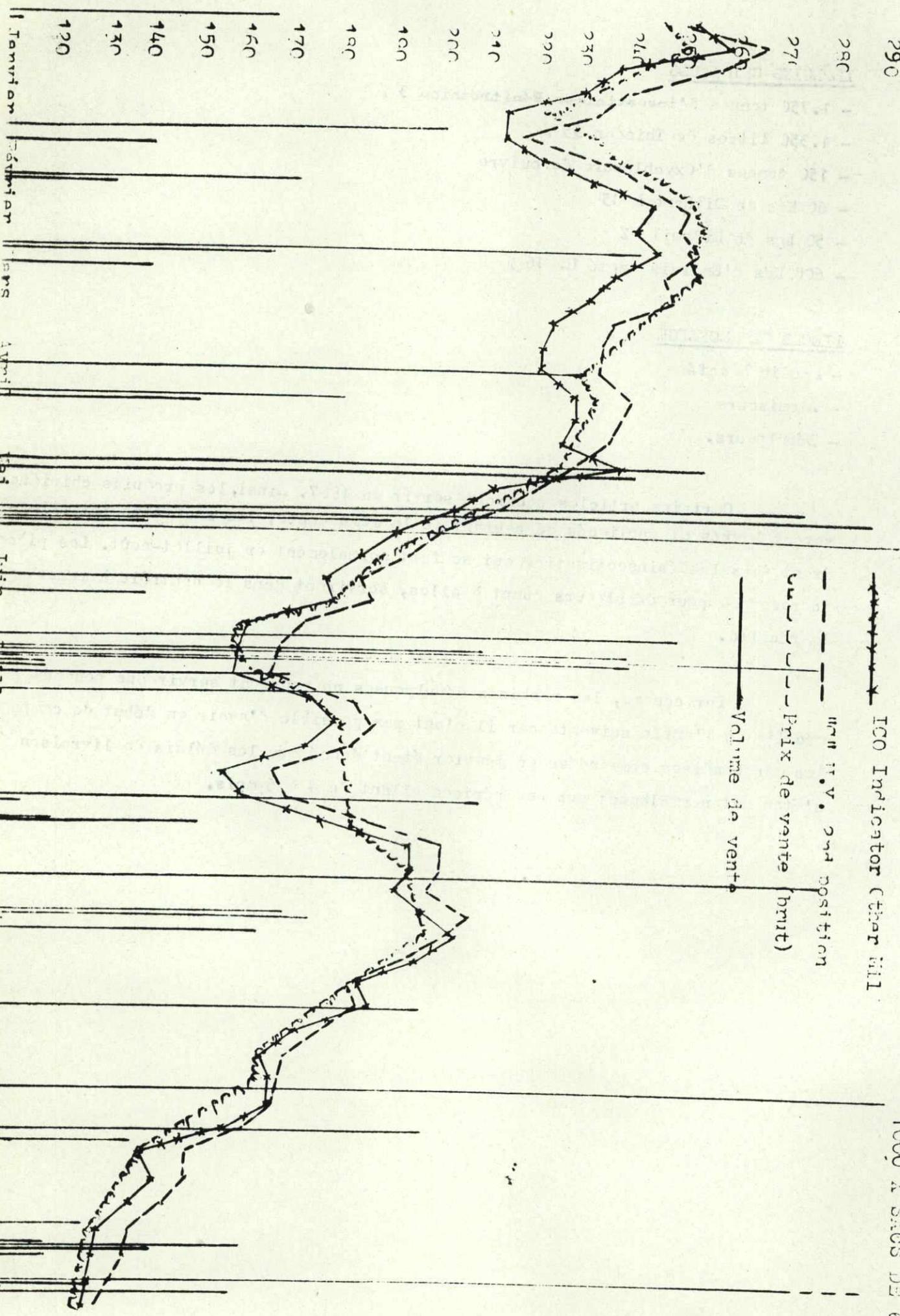
3

ICO Indicator (Bar Mill)

Unit in V. 2nd position

Prix de vente (brut)

Volume de vent

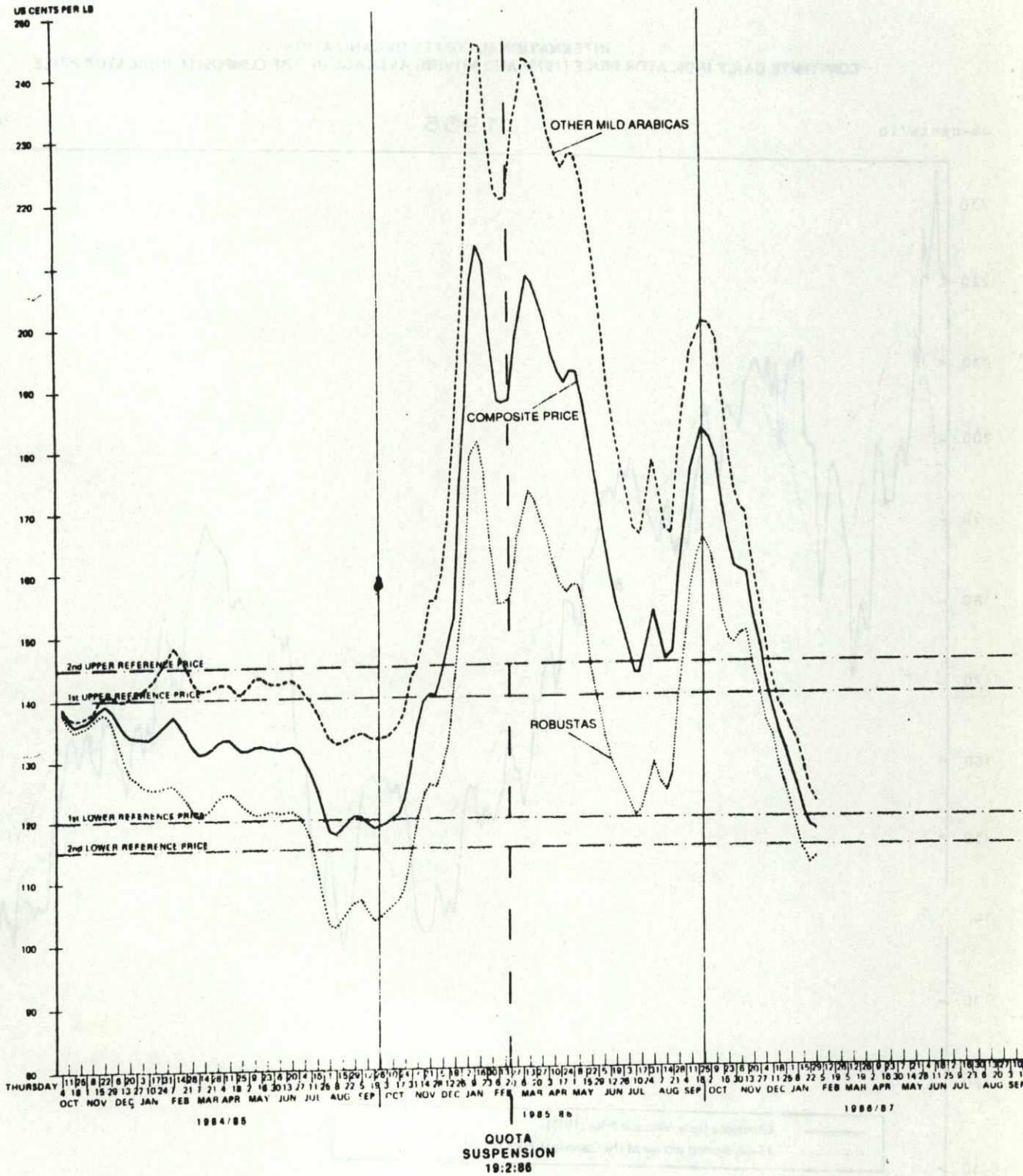


Janvier
 Février
 Mars
 Avril
 Mai
 Juin
 Juillet
 Août
 Septembre
 Octobre
 Novembre
 Décembre

GRAPHIQUE II

INDICATOR PRICES 1987

15-DAY MOVING AVERAGES ENDING ON THURSDAY
COFFEE YEARS 1984/85 TO 1986/87



Mois	Volume en sacs de 60 Kgs	Valeur US \$	Prix de réalisation (moyenne mensuelle \$/lb)		Indic. OIG Autres Doux (moyenne mensuel- le \$/lb)
			net	brut	
JANVIER	6.600 STD	2.117.016	242,56	247,51	234,17
FEBVRIER	24.750 STD/ORD 825 ROB.	7.600.223	232,15	236,89	226,52
MARS	24.475 STD/ORD 15.950 BRIS/CHAF	8.134.258 3.118.208	251,25	256,38	237,62
AVRIL	23.275 STD/ORD 9.900 CHAFU	7.043.769 1.767.447	228,78	233,45	224,08
MAI	71.875 STD/ORD 10.725 CHAFU	20.629.558 1.153.433	219,21	223,68	208,74
JUIN	30.525 STD/ORD 6.600 CHAFU	7.217.984 845.064	178,00	181,63	174,54
JUILLET	110.263 STD/ORD	24.656.381	169,05	172,50	170,63
AOUT	34.100 STD/ORD 7.425 CHAFU	8.452.050	187,38	191,20	172,23
SEPTEMBRE	37.950 STD/ORD 6.600 UG/CHAFU	9.594.759 1.285.030	191,13	195,03	198,61
OCTOBRE	18.425 ORD/STD 6.875 D/ROB	4.204.497 885.563	172,50	176,02	175,91
NOVEMBRE	42.075 STD/ORD 5.775 D/CHAFU	8.578.144 351.029	154,12	157,26	154,64
DECEMBRE	26.975 STD/ORD 5.225 UG	4.578.252 658.144	128,33	130,90	128,37
TOTAL	451.288 STD/ORD 75.900 BRIS, CHAF, ROB	112.806.891 10.207.938	188,56	192,81	192,17

TABIEAU II

1985 : VENTES CAFE SUR BASE DES CONTRATS

Mois	Volume en sacs de 60 Kgs/type	Valeur US \$	Prix de réalisation (moyenne mensuelle \$/lb)		Indic. OIG Autres Doux (moyenne mensuelle \$/lb)
			net	brut	
JANVIER	63.800 STD/ORD	11.555.718	136,93	139,73	145,58
	6.050 UG/T/D	757.175	-	-	-
FEBVIER	25.575 STD/ORD	4.647.175	137,37	140,18	143,73
	5.500 UG/T	785.003	-	-	-
MARS	75.350 STD/ORD	13.498.542	135,43	138,20	141,27
	825 UG/NP	126.499	-	-	-
AVRIL	40.975 STD/ORD	7.447.521	137,41	140,22	140,66
	2.055 UG/T	275.970	-	-	-
MAI	33.275 STD/ORD	6.154.073	139,82	142,68	141,94
	2.200 UG	316.838	-	-	-
JUN	23.375 STD/ORD	4.310.615	139,78	142,64	141,16
	1.375 UG/T	128.514	-	-	-
JUILLET	30.250 STD/ORD	5.333.536	133,28	136,00	134,31
	2.200 UG/T	164.469	-	-	-
AOUT	17.050 STD/ORD	2.908.799	128,97	-	132,93
SEPTEMBRE	16.500 ORD	2.817.677	129,09	131,61	133,07
OCTOBRE	62.975 STD/ORD	11.044.907	132,59	135,30	140,48
	13.475 UG/T	1.793.604	-	-	-
NOVEMBRE	113.828 STD/ORD	23.789.384	158,00	161,23	154,85
	2.200 T	297.555	-	-	-
DECEMBRE	9.797 STD/ORD	2.550.657	196,82	200,84	196,77
TOTAL	512.750 STD/ORD 35.880 UG/T/D	96.058.603 4.645.627	Moy/an 141,63	144,52	145,56

TABLÉAU III.

1986 : EXPORTATION DU CAFE PAR PAYS DE DESTINATION (en sacs de 60. Kgs)

(enregistrement douanier)

DESTINATION	JANV.	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCTOBRE	NOVEMBRE	DEC.	TOTAL	%
U.S.A.	3.300	5.225	825	-	-	1.375	275	550	-	-	-	-	11.550	1,48
ALLEMAGNE	83.050	13.874	66.825	53.625	15.400	64.900	63.525	38.500	30.250	47.300	53.350	6.325	536.924	68,64
ANGLETERRE	4.400	9.075	5.225	6.600	275	2.475	4.400	3.850	12.925	4.125	11.825	275	65.450	8,37
PAYS BAS	2.200	9.075	-	5.500	5.500	1.100	1.650	3.025	-	-	11.000	6.875	45.925	5,87
BELGIQUE	275	7.425	1.100	8.800	5.500	3.300	11.275	8.525	2.475	3.025	3.575	-	55.275	7,07
FRANCE	-	-	1.925	4.675	-	4.125	2.750	4.950	4.400	3.850	3.300	-	29.975	3,83
MALAISIE	6.325	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.325	0,81
SUEDE	550	-	-	-	-	-	1.925	1.100	-	-	-	-	3.575	0,46
ESPAGNE	-	3.300	-	-	-	-	-	-	-	1.100	1.100	-	5.500	0,70
JAPON	-	-	275	1.100	550	1.650	2.200	1.650	275	-	-	-	7.700	0,98
ITALIE	-	-	825	1.650	-	550	550	1.375	-	-	-	-	4.950	0,63
FINLANDE	-	-	275	275	-	275	1.925	3.575	2.475	275	-	-	9.075	1,16
TOTAL	100.100	47.974	77.275	82.225	27.225	79.750	90.475	67.100	52.800	59.675	84.150	13.475	782.224	100,00

15

TABLEAU IV.

1985 : EXPORTATIONS CAFE PAR PAYS DE DESTINATION
(enregistrements douaniers)

DESTINATION	JANV.	FEVRE.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL	%
U.S.A.	-	-	-	-	-	-	-	3.300	-	7.975	1.650	-	12.925	2,33
ALLEMAGNE	30.250	20.075	28.050	34.650	15.400	33.550	79.750	17.875	19.110	54.175	15.125	4.125	352.135	63,45
P.BAS	4.400	3.575	1.375	1.100	5.500	7.150	28.325	3.025	-	9.350	1.650	825	66.275	11,95
FRANCE	7.425	550	7.425	-	-	6.325	7.425	-	-	825	-	1.100	31.075	5,60
ANGLETERRE	2.200	550	4.950	3.155	7.700	3.300	9.900	825	1.100	12.375	825	-	46.880	8,45
IRLANDE	-	275	-	-	-	275	-	-	-	-	-	-	550	0,09
BELGIQUE	7.425	825	275	-	2.750	1.650	6.050	3.575	875	275	-	1.650	25.350	4,56
FINLANDE	550	-	-	550	-	-	275	-	-	275	-	-	1.650	0,30
JAPON	550	550	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.100	0,19
DANEMARK	275	-	1.375	-	275	275	3.300	275	-	825	-	-	6.600	1,19
ESPAGNE	275	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275	0,05
SINGAPORE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.750	7.150	275	10.175	1,84
TOTAL	53.350	26.400	43.450	39.455	31.625	52.525	135.025	28.875	21.085	88.825	26.400	7.975	554.990	100,00

TABLEAU V.

ANNÉE OIC 1985/86 : EXPORTATIONS CAFÉ PAR PAYS DE DESTINATION

(enregistrements douaniers)

Destination	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Total	%
U.S.A.	7.975	1.650	-	3.300	5.225	825	-	-	1.375	275	550	-	21.175	2,83
ALLEMAGNE	54.175	15.125	4.125	83.050	13.874	66.825	53.625	15.400	64.900	63.525	25.025	4.400	464.049	62,03
PAYS BAS	9.350	1.650	825	2.200	9.075	-	5.500	5.500	1.100	1.650	-	-	36.850	4,93
FRANCE	825	-	1.100	-	-	1.925	4.675	-	4.125	2.750	3.025	550	18.975	2,54
ANGLETERRE	12.375	825	-	4.400	9.075	5.225	6.600	275	2.475	4.400	2.200	3.025	50.875	6,80
ITALIE	-	-	-	-	-	825	1.650	-	550	550	-	-	3.575	0,48
BELGIQUE	275	-	1.650	275	7.425	1.100	8.800	5.500	3.300	11.275	1.100	-	40.700	5,43
ESPAGNE	-	-	-	-	3.300	-	-	-	-	-	-	-	3.300	0,44
JAPON	-	-	-	-	-	275	1.100	550	1.650	2.200	1.650	275	7.700	1,03
DANEMARK	825	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	825	0,11
SUEDE	-	-	-	550	-	-	-	-	-	1.925	1.100	-	3.575	0,48
MALAYSIA-SINGAPORE	2.750	7.150	275	6.325	-	-	-	-	-	-	-	-	16.500	2,21
FINLANDE	275	-	-	-	-	275	275	-	275	1.925	3.575	2.475	9.075	1,21
CONSIGNATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28.875	42.075	70.950	9,48
T O T A L	88.825	26.400	7.975	100.100	47.974	77.275	82.225	27.225	79.750	90.475	67.100	52.800	748.124	100,00

TABLEAU VI.

ANNÉE OIC - OCTOBRE - SEPTEMBRE : EXPORTATION DE CAFÉ PAR PAYS DE DESTINATION

(en sacs de 60 Kgs)

PAYS/ANNÉE	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85
U.S.A.	262.436	167.250	178.500	62.625	5.225
CANADA	250	-	-	-	-
ALLEMAGNE	30.500	49.500	78.237	239.877	349.060
PAYS BAS	36.250	52.250	85.000	81.935	62.150
FRANCE	3.750	6.500	33.250	29.225	35.200
ANGLETERRE	27.724	20.673	28.783	53.666	40.908
ITALIE	-	-	1.750	2.250	-
BELGIQUE	-	1.750	15.500	15.675	32.450
ESPAGNE	250	-	-	-	275
JAPON	6.000	9.000	4.000	4.925	1.100
DANEMARK	2.250	2.750	250	-	6.600
SUEDE	22.000	21.327	10.750	15.225	275
MALAISIE-SINGAPORE	-	2.000	-	-	-
FINLANDE	12.500	19.750	9.403	24.250	1.375
IRLANDE	-	250	750	800	550
NORVEGE	-	3.000	-	-	-
YOUGOSLAVIE	16.500	4.500	-	-	-
INDE	250	-	-	-	-
SEYCHELLES	3.000	-	-	-	-
LIBYE	750	-	-	-	-
ALGERIE	-	49.500	50.000	-	-
CONSIGNATION	-	-	-	-	-
TOTAL	424.410	410.000	496.173	530.456	535.168

TRANSPORT CAFE ANNEE 1986.-

Mois	Mode de transport		Total en Kg
	: Avion (en Kg)	: Camion (en Kg)	
JANVIER	: 561.960	: 3.138.000	: 3.699.960
FEVRIER	: 682.380	: 2.908.860	: 3.591.240
MARS	: 963.360	: 3.424.500	: 4.387.860
AVRIL	: 200.700	: 3.763.500	: 3.964.200
MAI	: 441.540	: 2.533.500	: 2.975.040
JUIN	: 401.400	: 3.856.500	: 4.257.900
JUILLET	: 321.120	: 4.047.000	: 4.368.120
AOUT	: 441.540	: 3.658.500	: 4.100.040
SEPTEMBRE	: 321.120	: 3.238.500	: 3.559.620
OCTOBRE	: 160.560	: 4.083.000	: 4.243.560
NOVEMBRE	: 401.400	: 5.004.000	: 5.405.400
DECEMBRE	: 120.420	: 1.103.400	: 1.223.820
T O T A L	: 5.017.500	: 40.759.260	: 45.776.760

TABLEAU VIII.

1986 : MOUVEMENT DES STOCKS (EN KG)

Mois	:	Entrées	:	Sorties	:	Stock
Report 31/12/85:		-	:	-	:	13.914.240
Janvier	:	2.868.000	:	3.699.960	:	13.082.280
Février	:	2.221.440	:	3.591.240	:	11.712.480
Mars	:	692.700	:	4.387.860	:	8.017.320
Avril	:	333.900	:	3.964.200	:	4.387.020
Mai	:	1.811.400	:	2.975.040	:	3.223.380
Juin	:	8.910.000	:	4.257.900	:	7.875.480
Juillet	:	10.081.500	:	4.368.120	:	13.588.860
Août	:	5.329.500	:	4.100.040	:	14.818.320
Septembre	:	3.564.000	:	3.559.620	:	14.822.700
Octobre	:	2.112.000	:	4.243.560	:	12.691.140
Novembre	:	1.749.000	:	5.405.400	:	9.034.740
Décembre	:	1.782.000	:	1.223.820	:	9.592.920
T O T A L	:	41.455.440	:	45.776.760	:	9.592.920

TABLEAU IX

1986 : EXPORTATIONS FORCES DE QUINQUIM PAR EXPORTATEUR.

MOIS/EXPORTATEUR	PH/RWAKINA	RW/INDEX	PL/EXPORTATIONS BIGUTI	A.KAGIMA DE FERME ELIXA	TOTAL
JANVIER	468.000	-	-	-	468.000
FEBVIER	14.000	-	-	-	14.000
MARS	180.000	-	-	-	180.000
AVRIL	-	-	-	-	-
MAI	42.000	360.000	-	-	402.000
JUIN	-	-	-	-	-
JUILLET	-	-	-	40.000	40.000
AOUT	-	-	16.000	-	16.000
SEPTEMBRE	42.000	-	-	-	42.000
OCTOBRE	-	-	-	-	-
NOVEMBRE	-	-	-	-	-
DECEMBRE	-	-	16.000	-	16.000
TOTAL	98.000	1.008.000	32.000	40.000	1.178.000

TABLEAU X.

1986 : EXPORTATION ECOORGES DE QUINQUINA PAR PAYS DE DESTINATION

MOIS/PAYS	R.F.A.	BELGIQUE	FRANCE	TOTAL
JANVIER	-	252.000	216.000	468.000
FEBVRIER	14.000	-	-	14.000
MARS	-	180.000	-	180.000
AVRIL	-	-	-	-
MAI	42.000	360.000	-	402.000
JUIN	-	-	-	-
JUILLET	-	40.000	-	40.000
AOUT	16.000	-	-	16.000
SEPTEMBRE	42.000	-	-	42.000
OCTOBRE	-	-	-	-
NOVEMBRE	-	-	-	-
DECEMBRE	16.000	-	-	16.000
TOTAL	130.000	832.000	216.000	1.178.000

A. COMMANDES ANTÉRIEURES LIVRÉES EN 1986

N° Doss.	Date	Quantité et désignation	Imputé	Fournisseur	N° licence	N° L/C	Valeur FRV	Dot. FRV	Transport FRV	Assurance FRV	Tot. CIP	Prêts	C.E.	WAGERMA	Observa	
492 b	14/2/85	50.000 sacs pour cafés	SP	DREES/R.P.A.	050.000/00276	5023-5024	3.349.960	FOB 1.591.080	-	-	4.941.040	31.442	Exempt	49.806		
503 b	04/7/85	25 dépulpeuses MC KINNON	SP	ADECO/ENGLAND	000.000/42189	5154-5155	2.842.731	FOB 455.517	131.995	3.430.245	45.057	153.222	130.625			
504	12/7/85	25 dépulpeuses MC KINNON	SP	ADECO/ENGLAND	000.000/40079	5020-5203	3.145.710	FOB 490.075	132.379	3.768.164	51.951	181.322	145.467			
510	04/7/85	1.700 tonnes Pénitrothion 3	SP	TWIGA/KENYA	000.000/46325		5334	FOB 22.950.000	1.329.932	77.323.560	1.014.565		3.121.039			
512 a	04/6/85	Pièces de recharge pour atomiseurs	SP	BERNHARD SCHULZ/R.P.A.	000.000/44014		5261-5262	FOB 163.725	46.029	1.483	211.237	7.182	3.395			
513	19/9/85	Pièces de recharge pour atomiseurs	SP	BERNHARD SCHULZ/R.P.A.	000.000/46708		5350	FOB 155.727	15.381	1.282	172.390	3.858	50.125	6.690		
514	18/9/85	Pièces de recharge pour torréfacteur	PCBC	PROBAT-WERKE/R.P.A.	000.000/46709		5349	FOB 52.739	17.758	374	70.871	3.617	20.125	2.731		
515	15/10/85	Pièces de recharge pour soufflets	SP	CARPI/ITALIE	000.000/47084		5357-5358	FOB 509.820	38.703	4.254	552.777	7.939	Exempt	21.750		
TOTAL																
							63.264.040	125.604.543	1.601.699	90.470.282	1.155.302	478.222	3.486.503			

B. DOSSIERS OUVERTS ET TERMINES EN 1986

512 b	20/05/86	Pièces de recharge pour atomiseurs	SP	BERNHARD SCHULZ/R.P.A.	000.000/49283		5466-5467	FOB 516.257	65.066	4.294	585.617	9.613	171.529	22.882	
516	09/01/86	200 dépulpeuses "Bentall NOVA"	Div.	ADECO/ENGLAND	000.000/47086		5356-5359	FOB 3.844.698	925.372	37.294	4.807.364	64.543	239.250	191.408	
517	08/01/86	5.000 soufflets à main	SP	CARPI/ITALIE	000.000/47095		5357-5358	FOB 4.688.000	1.916.931	53.216	6.658.147	82.281	Exempt	262.286	
518	11/06/86	595 Pulvérisateurs "SPRAY MGC"	SP	CARPI/ITALIE	000.000/48864		5444-5448	FOB 2.708.739	1.067.991	28.346	3.805.076	51.581	Exempt	37.450	
520	03/04/86	Décoratifs id.6 chaillions café	SP	ADECO/ENGLAND	000.000/48860		5458-5459	FOB 132.219	34.172	1.366	167.757	6.195	8.258	6.607	

C. SECTION PROPAGANDE.

1. Introduction

La Section Propagande a poursuivi comme par le passé ses activités de propagande par :

- la publication du Bulletin Agricole du Rwanda
- la publication de la Gazette Umuhinzi-Mworozi
- la radiodiffusion d'émissions et de sketches publicitaires
- la participation à l'Exposition Commerciale Nationale

Le présent rapport reprend en détail chacune de ces activités.

2. Le Comité de Rédaction

Le Comité de Rédaction est composé de :

- Dr NSENGIYAREMYE Dismas, Président
- Monsieur RUHIGIRA Enoch, Membre
- Monsieur GAHMANYI Léopold, Membre
- Monsieur MUNEKEZI Anastase, Membre
- Dr NDEGEYA Antoine, Membre
- Dr MUTWEWINGABO Bernard, Membre

Il a tenu 5 réunions (le 12/2/86, 23/5/86, 16/7/86, 17/9/86 et 26/11/86) au cours de l'année avec chaque fois à l'ordre du jour l'examen des articles à publier dans le Bulletin Agricole du Rwanda.

L'impossibilité de réunir le quorum et l'ajournement de certaines réunions qui en a suivi sont à l'origine du retard à paraître qui a affecté les 2 dernières publications de l'année.

3. Les Publications

Les articles parus sur les 4 numéros de l'année ont été les suivants :

3.1.1. Bulletin Agricole du Rwanda

- Editorial : Développement
- Etude comparative de la production de pommes de terre en fonction des dates de plantation et de l'utilisation du paillis
- Les plantes ligneuses fourragères dans l'alimentation des chèvres au Rwanda.
- Revue de certaines contraintes liées à la production du manioc au Rwanda
- L'importance de la matière organique dans la production vivrière
- Dosage spectrophotométrique de la caféine du café
- Les pâturages du Mutara et leurs problématiques
- Evolution de la population de deux principaux ennemis du caféier au Rwanda
- Chimie du café

.../...

ECHOS ET NOUVELLES

- Atelier régional sur la recherche des systèmes agricoles
- Journées d'études sur les légumineuses
- Tournées agricoles
- Statistiques.

3.1.2. Bulletin Agricole du Rwanda n° 2/86

- Editorial
- La relance de la production de l'igname est-elle possible au Rwanda ?
- Etude de rentabilité économique d'une ferme de production de plançons de pomme de terre
- Sélection d'ectomycorrhizes spécifiques pour le reboisement des sols toxiques ou dégradés
- Les champs d'expérimentation des engrais chimiques pour leur vulgarisation en milieu rural
- Méthodes de pronostic à court et à long terme et de signalisation des travaux de protection des cultures contre les insectes
- Les symbioses fixatrices d'azote atmosphérique chez quelques arbres du Rwanda (Afrique équatoriale)
- La végétation naturelle de la plaine des rivières Kagitamba et Muvumba
- A propos des boissons artisanales rwandaises
- Courrier du lecteur
- Savez-vous que ?
- Recommandations aux auteurs
- Statistiques

3.1.3. Bulletin Agricole du Rwanda n° 3/86

- Editorial : Alimentation et rentabilité de l'agriculture
- le soja, la légumineuse d'avenir pour le Rwanda
- Analyse de la productivité agricole au Rwanda
- Un nouveau ravageur du manioc au Rwanda : la cochenille farineuse (*Phenacoccus manihoti*) et la lutte biologique contre les ravageurs de cette culture
- Etude du régime des débits de la rivière Nyabarongo aux stations de Kigali et Kanzenze
- Essais de traitements avec quelques fongicides contre *Uromyces phaseoli* var. *typica*, agent de la rouille du haricot
- Situation du scolyte de graines de café au Rwanda
- Le cycle sexuel du **singe** cynocéphale (*Papio* sp.) communément appelé "Babouin". Méthodes pratiques d'en déterminer la durée
- Synthèse des essais sous-bois
- Conclusion du Séminaire - Atelier sur la réorientation des projets agricoles

.../...

ECHOS ET NOUVELLES

- 17ème Groupe Forestier du Rwanda

- Courrier du lecteur

- Statistiques

3.1.4. Bulletin Agricole du Rwanda n° 4/86

- Editorial : Quelle semence pour qui ?

- Analyse de la productivité agricole au Rwanda (suite et fin)

- Importance de la culture du triticales dans l'agriculture rwandaise et son impact sur l'accroissement de la production nationale du blé

- Contribution à l'analyse des coûts de production au Rwanda : les principales cultures du Mutara

- Problématique et perspectives de la recherche en matière d'érosion au Rwanda

- Entretien des boisements

- Résultats de test de résistance des clones de patate douce à la virose

- Quelques propriétés biochimiques du triticales

ECHOS ET NOUVELLES

- Journées d'études sur la maïs

- Recommandations du 1er Séminaire-Atelier sur l'aménagement des forêts au Rwanda

- Courrier du lecteur

- Recommandations aux auteurs

- Statistiques

3.2. Publication de la Gazette Umuhinzi-Mworozi

Les articles sur les 12 numéros publiés au cours de l'année :

3.2.1. Umuhinzi-Mworozi n° 1/86

- Dusubize amaso inyuma

- Hari bamwe mu bahinzi basobanukiwe kuva kera akamuro ka kawa

- Muri Komini Rusumo bitabiriye gukorera amakawa yabo

- Tubaye abande ko hari bamwe mu bamuniteragiri batazi guhinga neza ?

- Turwanye imungu yangiza kawa

3.2.2. Umuhinzi-Mworozi n° 2/86

- Ntitugashimwe rimwe !!

- Duhinga kawa ya robusita

- Moniteragiri udakorerera ikawa ye niyisubireho

- Abahinzi bo muri Komini Bugarama bisubiyeho

- Uwambaye ikirezi.

3.2.3. Umuhinzi-Mworozi n° 3/86

- Umwaduko wa kawa "Robusita" muri Perefegitura ya Gitarama
- Milita Baganaha umuhinzi wita kuri kawa ye
- Abayobozi b'ubuhinzi n'abategetsi ba Komini Tumba baha abahinzi urugero rwiza
- Muri Komini Taba ikibazo cy'ubutaka buke kibangamiye cyane ubuhinzi bwa kawa

3.2.4. Umuhinzi-Mworozi n° 4/86

- Yari izize urwo baseka
- Imepfa yabaye muri Brezili yatumye imigabane y'ikawa yoherezwa mu mahanga ikurwaho
- Dusobanukirwe akamaro ko kwiyandikisha dusabā ingemwe za kawa
- Igitera uburyohe ikawa yacu
- Gukata Kawa ya Robusta

3.2.5. Umuhinzi-Mworozi n° 5/86

- Turwane ku muhinzi wa kawa no ku bwiza bwayo
- Ibyo kw'isoko mpuza-mahanga rya kawa biracyari urujijo
- Tubaye ba "mpana vuba"

3.2.6. Umuhinzi-Mworozi n° 6/86

- Bahinzi ba kawa muramenye ntimuzirare
- Gukoresha ifumbire mva-ruganda muri kawa birageragezwa mu nkengero z'ikiyaga cya Kivu
- Ubuhinzi bwa kawa muri Komini Karama

3.2.7. Umuhinzi-Mworozi n° 7/86

- RWAKINA isheshwe ntacyo itumariye
- Barikoseye bashyiraho akarusho ko kuba intanga-rugero
- Impaka z'umuhinzi wa kawa n'umucuruzi uyigura zizashira ryari ?

3.2.8. Umuhinzi-Mworozi n° 8/86

- Ikawa yo muri Komini Kanzenze igeze **aharindimuka**
- Ikawa yo muri iyi sizeni yabaye nziza
- Porogaramu yo gusazura amakawa mu kagari ka Gitarama irakomeje

3.2.9. Umuhinzi-Mworozi n° 9/86

- Kawa ifashwe ite mu mushinga utsura ubuhinzi bwa kawa ku nkengero z'ikiyaga cya Kivu, akarere ka Cyangugu
- Kawa nayo igomba guhingwa mu karere yeramo
- Bwana Boniteragiri uramenye.

3.2.10. Umuhinzi-Mworozi n° 10/86

- Kugenda bitera kubona
- Kurwanya ibyonnyi by'amakawa yacu biracyafite imbogamizi
- Ubuhanga buriyongera

3.2.11. Umuhinzi-Mworozi n° 11/86

- Muri Komini Kibilira ibintu byarahindutse ikawa yasumbye ikarayi
- Hari ba monitoragiri bataramenya agaciro k'umurimo wabo
- Barabyina bavamo
- Kwotse kawa ntibikorwa mu Rwanda gusa
- Bahogurukiye kwongera umusaruro wa kawa yabo
- Ubuhinzi bwa kawa muri Komini Rutsiro
- Abatwandikiye

3.2.12. Umuhinzi-Mworozi n° 12/86

- Ntabwo gusura abahinzi ba kawa
- Burvise akamara ko gubinga kawa
- Umurimo niwo uheshya umunyarwanda agaciro n'ubwigenge
- Bitera ishema, bimara ubukene kuba umuhinzi ntangarugero.

4. Les émissions radiodiffusées

4.1. Emissions hebdomadaires

Au cours de l'année l'Office des Cafés dans son programme des émissions radio-diffusées hebdomadaires a fait passer 9 émissions autour des thèmes suivants :

1. Kwongera umusaruro wa kawa turwanya **ibyonnyi** byayo : ubusurira n'imungu y'ikawa
2. Twite ku bwiza bwa kawa yacu muri iki gihe tuyisarura
3. Inama umuyobozi wa Ofisi y'amakawa yagiranye n'aba Burugumesitiri, Abageronome n'Abacuruzi abasobanulirye ibyerekeye ubwiza bwa kawa n'uburyo sizeni igomba kugenda
4. Kunama, kwotse kawa, kudonda cyangwa kugurisha kilinzi ni iki ? bikorwa bite ? ni uwuhe muti wabivura ?
5. Hari sizeni amayeri yo kwiba abahinzi ba kawa aba ari menshi
6. Ubwiza n'uburyohe bwa kawa yo muri iyi sizeni
7. Kuki ingemwe za kawa ziba nke ? Muri za pepinyeri nyinshi gutanga ingemwe byaranzwe n'umuvundo
8. Umurimo wo kurwanya ibisambo bya kawa uri mu byihutirwa muri iki gihe
9. Abahinzi ba kawa bo muri Komini Rushashi ni intangarugero mu kurwanya ibisambo bya kawa

.../...

4.2. Grandes émissions du dimanche

Afin de sensibiliser la population des caféiculteurs et acheteurs de café ainsi que les autorités administratives et politiques sur la commercialisation du café surtout en ce qui concerne la qualité, le conditionnement, le respect du prix au producteur, l'Office a fait passer une émission dimanche le 21 août 1986 dans le cadre de la rubrique "KUBAZA BITERA KUMENYA".

4.3. Sketches publicitaires

Afin de soutenir l'action de vulgarisation qui était menée à travers les tournées du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, du Directeur et des Agronomes de l'Office des Cafés ainsi qu'à travers les émissions hebdomadaires et les publications de l'Office spécialement en ce qui concerne la qualité et la commercialisation du café, des sketches publicitaires ont été radiodiffusés, centrés autour de :

- préparation de la campagne café
- la lutte contre la fraude du café
- la sensibilisation des caféiculteurs à la production du café de bonne qualité.

5. Participation de l'Office des Cafés à l'Exposition Commerciale Nationale

Pour la 4^e fois consécutive, l'Office des Cafés a participé à l'Exposition Commerciale Nationale du 25 juillet au 4 août 1986 avec interruption du 31 juillet au 2 août 1986 suite au décès inopiné du regretté Dominique Nkonyumutwa, premier président de la République Rwandaise.

Cette participation a été encore une fois pour l'Office le lieu de faire connaître au public rwandais son café. L'évolution du chiffre d'affaires (277.320 pour 797 kg de café) réalisé depuis la première manifestation montre à suffisance combien l'OCIR doit intensifier son action de propagande dans la mesure où il souhaite attirer beaucoup de consommateurs.

L'ouverture d'un kiosque de consommation de café dont il a été question dans les rapports de participation aux expositions commerciales antérieurement organisées à Kigali devrait concrétiser cet objectif.

6. Situation financière des revues

Au cours de l'année 1986, les recettes provenant de l'abonnement se sont évaluées à 600.661 F pour 844 abonnés à la Gazette Umuhinzi-Mworozi et 600 abonnés au Bulletin Agricole du Rwanda. Ce montant est gonflé par les recettes provenant de la publicité mais il serait encore plus important si les factures de publicité de 1986 avaient pu être payées au cours de l'exercice comptable.

.../...

S'agissant de l'abonnement au Bulletin Agricole du Rwanda, il faut signaler que le nombre d'abonnés s'est beaucoup accru en raison d'une campagne menée auprès des agencements de préfecture et des projets de développement rural. La situation par préfecture se présente suivant le tableau ci-après :

<u>Préfecture</u>	<u>Nombre d'abonnés</u>
Kigali	189
Gitarama	17
Butaro	103
Gikongoro	13
Cyangugu	15
Kibuye	28
Gisenyi	79
Ruhengeri	21
Byumba	18
Kibungo	73

En ce qui concerne les dépenses, la publication des revues a coûté à l'Office 2.677.043 F.

Ce montant n'inclut pas la facture d'impression du Bulletin Agricole n° 4/86 qui a paru tardivement. Cette facture qui s'inscrit autour de 400.000 F devrait porter les frais de publication à un peu plus de 3 millions. Afin de diminuer ces frais, l'Office envisage l'achat d'une composeuse dont le coût voisine le million. Cet appareil permettra de faire beaucoup d'économies sur les frais de composition qui constituent pour les 2 revues plus de la moitié du coût de facturation.

65. <u>Frais du personnel</u>	!	<u>143.204.537</u>
<u>Personnel sous-statut</u>	!	<u>20.925.407</u>
- Salaires personnel en place	!	19.243.099
- Salaires personnel à recruter	!	685.860
- Charges patronales	!	996.448
<u>Personnel sous-contrat</u>	!	<u>34.199.561</u>
- Salaires personnel en place	!	31.761.010
- Salaires personnel à recruter	!	810.000
- Charges patronales	!	1.628.551
<u>Personnel Monagris</u>	!	<u>34.490.697</u>
- Salaires monagris en place	!	28.911.140
- Salaires monagris à recruter	!	1.080.000
- Charges patronales	!	1.499.557
- Régularisation salaires	!	3.000.000
<u>Manceuvres temporaires</u>	!	<u>49.388.872</u>
- Salaires	!	46.488.872
- Charges diverses	!	400.000
- Arriérés salaires pépinières	!	2.500.000
<u>Soins médicaux</u>	!	<u>4.200.000</u>
TOTAL DEPENSES	!	514.353.537

I.b) RECETTES.

- Ventes scies	!	
- Ventes sécateurs	!	6.000.000
- Ventes dépulpeurs NCVA	!	
- Vente café Umuganda	!	-
- Taxes rémunératoires café ARABICA	!	232.500.000
- Taxes relais transport	!	60.000.000
- Taxes provisions pour augmentation	!	15.000.000
- Recettes diverses	!	5.000.000
- Dividendes et intérêts à recevoir	!	77.398.000
TOTAL DES RECETTES	!	395.898.000

I.c) BUDGET D'INVESTISSEMENT ET D'EQUIPEMENT.

Désignation	!	Montant
- Construction immeubles industriels et bureaux	!	3.000.000
- Construction habitations et guérites	!	8.000.000
- Achat véhicules	!	10.000.000
- Achat motos/vélos	!	600.000
- Matériel et mobilier de bureaux	!	1.000.000
- Matériel et mobilier de maisons	!	-
- Autres biens d'équipement	!	4.000.000
	!	<u>26.600.000</u>

I.d) BUDGET DE TRESORERIE.

<u>DEPENSES</u>		
- Dépenses d'exploitation	!	514.353.537
- Dépenses d'investissement et d'équipement	!	26.600.000
- Participation aux sociétés	!	6.000.000
- Prêts au personnel	!	4.000.000
- SOLDE DE TRESORERIE AU 31/12/1987	!	347.944.463
	!	<u>898.898.000</u>
<u>RECETTES</u>		
- Recettes d'exploitation	!	395.898.000
- Récupération sur prêts au personnel	!	3.000.000
- SOLDE DE TRESORERIE AU 1/1/1987	!	500.000.000
	!	<u>898.898.000</u>

OFFICE DES CAFES

B.P. 104 KIGALI.-

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL : 1987.

N° du compte	Désignation des dépenses	Montants	N° du compte	Désignation des recettes	Montants
61.0	MATIERES ET FOURNITURES :	230.319.000	7000	Ventes outillages agricoles	6.000.000
6100	Outillages agricoles	33.000.000	7100	Vente café Umuganda	232.500.000
6110	Semences et pépinières	20.519.000	7410	Taxes sur café Arabica	60.000.000
6120	Produits chimiques	148.000.000	74120	Taxes relais transport café	15.000.000
6130	Pièces de rechange	20.000.000	74130	Taxes provision pour augmentation	5.000.000
6150	Matériaux pour centres de dépulpage	2.000.000	77820	Recettes diverses	27.398.000
6160	Fournitures de bureau	3.000.000	7714	Intérêts sur placements	50.000.000
6170	Eau et Electricité	600.000	7720	Dividendes reçus	3.000.000
6180	Emballages	400.000	2500	Récupération s/prêts au personnel	142.290.245
6190	Fournitures diverses	500.000		Résultat d'exploitation (perte)	
	Equipement du personnel	2.300.000			
62.0	TRANSPORTS CONSOMMES :	5.140.000			
6210	Transport et déplacements du personnel	140.000			
6220	Transports effectués par les tiers	5.000.000			
63.0	AUTRES SERVICES CONSOMMES :	44.890.000			
6300	Entretien et réparation bâtiments	15.000.000			
63010	Entretien véhicules + carburants	15.000.000			
63020	Entretien machines et autres matériels	1.000.000			
6310	Loyers et charges locatives	40.000			
6320	Frais d'acte et Contentieux	50.000			
63210	Frais de représentation	300.000			
63220	Déplacements à l'intérieur	6.000.000			
63220	Frais de voyages et missions à l'étranger	5.000.000			
63230	Frais de P.T.T.	1.500.000			
63240	Frais et commissions bancaires	100.000			
63250	Documentation, abonnements et publicité	500.000			
63300	Jetons de présence	100.000			
6340	Frais divers	300.000			

N° du compte	Désignation des dépenses	Montants	N° du compte	Désignation des recettes	Montants
64.0	CHARGES ET PERTES DIVERSES :	90.800.000			
6400	Assurance entrepôts	10.000.000			
6402	Assurance véhicules	3.000.000			
6410	Validation café	-			
64110	Ottisation budget OIC et OIAC	4.500.000			
64120	Stabilisation transport café	70.000.000			
64160	Frais et pertes divers	300.000			
64170	Subventions publication BAR	3.000.000			
65.	FRAIS DU PERSONNEL:	143.204.537			
650	Personnel sous-statut	20.925.407			
6500	Salaires	19.928.959			
6501	Charges sociales	96.448			
651	Personnel sous-contrat.	34.199.561			
6510	Salaires	32.571.010			
6511	Charges sociales	1.628.551			
652	Personnel monagraris	34.490.697			
6520	Salaires	29.991.140			
6521	Charges sociales	1.499.557			
06520	Régularisation côtes monagraris	3.000.000			
653	Personnel manoeuvres temporaires	49.388.872			
6530	Salaires	46.488.872			
6533	Avantages divers	400.000			
06533	Arriérés salaires pépinières	2.500.000			
659	SOINS MEDICAUX	4.200.000			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROV.	26.834.708			
: TOTAL DES DEPENSES		: 541.188.245	: TOTAL DES RECETTES		: 541.188.245

II. FONDS D'EGALISATION.

II. a) DEPENSES

N° du compte!	Libellé	!	Montant
641210	! Taxes négatives	!	-
TOTAL	!	!	-

II. b) RECETTES

N° du compte!	Libellé	!	Montant
741110	! Taxes d'égalisation positives	!	486.450.000
TOTAL	!	!	486.450.000

III. FONDS DE PROPAGANDE

III. a) DEPENSES

N° du compte!	Libellé	!	Montant
6002	! Achat café vert	!	3.822.000
6182	! Emballages	!	200.000
6192	! Bonbonnes à gaz	!	200.000
63242	! Frais et commissions bancaires	!	40.000
63263	! Public. et distribution gratuite du café	!	300.000
63283	! Concours café et quinquina	!	3.478.000
64112	! Paiement cotisation CIC	!	5.500.000
TOTAL	!	!	13.540.000

III. b) RECETTES

N° du compte!	Libellé	!	Montant
7012	! Vente café	!	6.000.000
74142	! Provision cotisation CIC	!	7.500.000
7480	! Recettes diverses	!	40.000
TOTAL	!	!	13.540.000

II. : ETAT D'EXECUTION DU BUDGET AU 31/12/1986.

Nous allons présenter l'état d'exécution du budget pour tous les trois fonds gérés par l'Office. Mais nous donnerons seulement des commentaires pour le fonds de fonctionnement car pour les autres fonds leur exécution est fonction des éléments externes à la gestion normale, comme le prix sur le marché mondial, le coût de change du dollar et la demande du café sur le marché national.

Les écarts positifs tant dans les dépenses que dans les recettes n'ayant pas une incidence fatale sur le budget de l'Office, nous expliquerons seulement l'origine des écarts de dix millions et plus.

Par contre, pour les écarts négatifs qui conduisent au déficit budgétaire, nous donnerons des explications pour tout montant égal à (50.000) cinquante mille francs rwandais et plus.

Au cours du deuxième trimestre 1986, nous avons demandé la révision du budget 86 pour deux postes budgétaires :

- Outillage agricole
- Autres biens d'équipement.

Le motif de cette demande était :

- L'achat de 250 dépulpeurs pour combler un besoin urgent d'améliorer la qualité du café.
- L'achat d'un pont bascule pour peser le café en provenance des usines et avant l'exportation afin de connaître l'origine et le bien fondé des réclamations concernant la perte de poids constatée à Mombasa.
- L'achat de deux humidimètres pour les mêmes raisons que précédemment.

Ainsi, nous avons demandé 47.724,250 Frw pour les dépulpeurs, 6.000.000 Frw pour le pont bascule et 1.300.000 Frw pour les humidimètres.

La demande intégrale de 55.024,250 Frs fut acceptée par les Ministres de tutelle et des Finances.

A. EXECUTION DU BUDGET AU 31 DECEMBRE 1986

I. FONCTIONNEMENT

I. a) DEPENSES D'EXPLOITATION

N° du compte	DESIGNATION	PREVISION	REALISE	ECARTS
<u>61</u>	<u>Matières et fourniture consommées</u>	<u>222.288.000</u>	<u>167.028.305</u>	<u>+55.259.695</u>
6100	Coutillage agricole	65.442.000	58.882.685	+ 6.359.315
6110	Semences et pépinières	13.531.000	13.137.012	+ 393.988
6120	Produits chimiques	129.728.000	87.897.498	+41.830.502
6130	Pièces de rechange	6.275.000	2.178.380	+ 4.096.620
6150	Matériaux pour CD	3.260.000	816.230	+ 2.443.770
6160	Fournitures de bureau	2.500.000	2.507.839	- 7.839
6170	Eau et électricité	600.000	691.815	- 91.815
6180	Emballages	300.000	-	300.000
6190	Fournitures diverses	852.000	916.846	- 64.846
<u>62</u>	<u>Transports consommés</u>	<u>5.100.000</u>	<u>4.979.485</u>	<u>+ 120.515</u>
6210	Transport et déplac. du personnel	100.000	133.865	- 33.865
6220	Transports effectués par des tiers	5.000.000	4.845.620	+ 154.380
<u>63</u>	<u>Autres services consommés</u>	<u>25.981.000</u>	<u>25.086.315</u>	<u>+ 894.685</u>
6300	Entretien et répar. bâtiments	3.000.000	2.991.197	+ 8.803
63010	Entretien véhicules et carburant	15.761.000	13.767.382	+ 1.993.618
63020	Entretien et répar. machines et autres matériels	1.000.000	1.209.179	- 209.179
6310	Loyers et charges locatives	10.000	3.000	+ 7.000
6320	Frais d'acte et contentieux	50.000	12.000	+ 38.000
63210	Frais de représentation	300.000	56.370	+ 243.630
63220	Frais de voyage et mission à l'étranger	3.500.000	4.912.470	- 1.412.470
63230	Frais P.T.T.	1.500.000	1.433.860	+ 66.140
63240	Frais et commissions bancaires	200.000	60.567	+ 139.433
63250	Document., Publicité et abonnements	500.000	537.338	- 37.338
63300	Jetons de présence	160.000	89.000	+ 71.000
6340	Frais divers	-	13.952	- 13.952
<u>64</u>	<u>Charges et pertes diverses</u>	<u>82.290.000</u>	<u>112.074.098</u>	<u>-29.784.098</u>
6400	Assurance entrepôts	5.500.000	6.681.443	- 1.181.443
6402	Assurance véhicules	2.500.000	3.029.566	- 529.566
64100	Validation café	400.000	171.659	+ 228.341
64110	Cotisation budget CIC - CIAC	4.500.000	4.689.573	- 189.573
641201	Stabilisation transport café	65.000.000	93.829.452	-28.829.452
64160	Frais et pertes divers	1.390.000	837.667	+ 552.333
64170	Subvention publication BAR	3.000.000	2.834.738	+ 165.262

.../...

<u>65</u>	<u>!Frais du Personnel</u>	!	!	!
<u>650</u>	<u>!Personnel Sous Statut</u>	!	<u>23.320.740</u>	<u>21.691.274</u> + <u>1.629.466</u>
6500	!Salaires du personnel	!	19.902.324	18.368.085!+ 1.534.239
6501	!Charges sociales	!	970.416	918.394!+ 52.022
6502	!Indemnités diverses	!	2.448.000	2.404.795!+ 43.205
6503	!	!	!	!
<u>651</u>	<u>!Personnel Sous Contrat</u>	!	<u>36.456.072</u>	<u>33.428.721</u> !+ <u>3.027.351</u>
6510	!Salaires du Personnel	!	30.457.764	30.050.707!+ 407.057
6511	!Charges sociales	!	1.546.308	1.502.547!+ 43.761
6512	!Indemnités diverses	!	4.452.000	1.875.467!+ 2.576.533
<u>652</u>	<u>!Personnel Monagris</u>	!	<u>37.402.048</u>	<u>31.859.148</u> !+ <u>5.542.900</u>
6520	!Salaires personnel	!	30.711.048	28.563.735!+ 2.147.313
6521	!Charges sociales	!	1.491.000	1.428.196!+ 62.804
6522	!Indemnités diverses	!	1.200.000	1.175.166!+ 24.834
06520	!Régularisations côtes monagris	!	4.000.000	692.051!+ 3.307.949
<u>653</u>	<u>!Manoeuvres temporaires</u>	!	<u>42.295.200</u>	<u>30.550.331</u> !+ <u>11.744.869</u>
6530	!Salaires	!	38.995.200	27.463.931!+11.531.269
6538	!Avantages divers	!	300.000	250.000!+ 50.000
06533	!Arriérés salaires pépinières et CD	!	3.000.000	2.836.400!+ 163.600
06590	!Soins médicaux	!	4.000.000	4.775.523!- 775.523
<u>!TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</u>		!	<u>479.133.060</u>	<u>431.473.200</u> !+ <u>47.659.860</u>

1.b) DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET D'EQUIPEMENT

N° du compte !	DESIGNATION	!	PREVISION	!	REALISE	!	ECARTS
2200	!Constructions Immeubles indus-	!	2.000.000	!	1.251.287	!	748.713
	!triels et bureaux	!		!		!	
2220	!Constructions maison d'habitation!	!	-	!	5.341.542	!	5.341.542
2400	!Véhicules	!	12.128.000	!	10.639.372	!	1.488.628
2401	!Motos	!	827.000	!	1.613.290	!	786.290
2510	!Matériel et mobilier de bureau	!	1.284.000	!	1.360.062	!	76.062
2520	!Matériel et mobilier de maisons	!	100.000	!	53.932	!	46.068
2540	!Autres biens d'équipement	!	9.912.000	!	5.138.897	!	4.773.103
2500	!Prêts au personnel à plus d'un an!	!	3.000.000	!	3.027.000	!	27.000
2600	!Participation aux sociétés	!	6.000.000	!	-	!	+ 6.000.000
<u>!TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>		!	<u>35.251.000</u>	!	<u>28.425.382</u>	!	<u>6.825.618</u>

.../...

I. c) RECETTES.

N° du compte	DESIGNATION	PREVISION	REALISE	ECARTS
7000	Vente outillage agricole	9.000.000	6.271.769	- 2.728.231
7100	Vente café Uganda	3.000.000	5.907.996	+ 2.907.996
7410	Taxes sur café arabica	218.550.000	292.066.500	+ 73.516.500
74120	Taxes relais transports	56.400.000	75.075.000	+ 18.675.000
74130	Taxes provision pour augmentation	14.100.000	20.239.410	+ 6.139.410
74820	Recettes diverses	10.000.000	93.248.730	+ 83.248.730
7714	Intérêts sur placements	10.677.632	24.677.632	+ 14.677.632
7720	Dividendes reçus	30.000.000	69.367.935	+ 39.367.935
2500	Récupération sur prêts au personnel	4.000.000	3.604.889	- 395.111
TOTAL DES RECETTE		355.050.000	590.459.861	235.409.861

II. FONDS D'EGALISATION.

II. a) DEPENSES

N° du compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Ecart
641210	Taxes négatives	-	-	-

II. b) RECETTES

N° du compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Ecart
741110	Taxes d'égalisation positives	533.233.800	614.700.829	81.467.029
		533.233.800	614.700.829	81.467.029

III. FONDS DE PROPAGANDE.

III. a) DEPENSES

N° du compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Ecart
6002	Achat café vert	4.084.800	5.907.996	- 1.823.196
6182	Emballages	240.000	401.508	- 161.508
6192	Bombonnes à gaz	500.000	336.000	+ 164.000
63242	Frais et Commissions bancaires	40.000	24.497	+ 15.503
63263	Publicité et distribution gratuite du café	300.000	183.317	+ 116.683
63283	Concours café et quinquina	3.000.000	-	+ 3.000.000
64112	Payement cotisation CIC	5.170.000	5.258.424	- 88.424
64142	Mali de change	50.000	15.070	+ 34.930
		13.384.800	12.126.812	+ 1.257.988

III. b) RECETTES

N° du compte	Libellé	Prévu	Réalisé	Ecart
7012	Vente café	6.340.000	7.458.681	+ 1.118.681
74142	Provision cotisation CIC	7.050.000	9.421.500	+ 2.371.500
		13.390.000	16.880.181	+ 3.490.181

B. COMMENTAIRES.

1) DEPENSES :

Le compte 6170 : Eau et Electricité accuse un dépassement de 91.815 Frans rwandais.

Nous avons des problèmes d'éclairage de l'usine de traitement du café à Masaka au cours de la campagne café. Ainsi nous avons demandé à l'ELECTROGAZ de connecter l'usine sur la ligne qu'il venait d'accorder à l'orphelinat de Masaka.

Nous avons dû payer un devis de 77.319 francs rwandais qui est l'origine du dépassement sur le compte Eau et Electricité.

Le compte 6190 : Fournitures diverses accuse un dépassement de 64.846 francs rwandais.

Ce dépassement résulte de l'achat du paillis de la caféière "Umuganda" pour un montant de 92.750 francs rwandais qui n'était pas prévu.

D'habitude c'était la main-d'oeuvre de l'Office qui coupait du paillis dans le marais.

Pour l'exercice 1987, ce dépassement sera encore beaucoup plus important car l'Office n'utilise plus des manœuvres dans la coupe du paillis car il a constaté qu'il dépense beaucoup d'argent en utilisant ses manœuvres.

Le compte 63020 : Entretien et réparation machines et autres matériels accuse un dépassement de 209.179 francs rwandais.

Ce dépassement résulte des frais de réparation des cuisinières des maisons d'habitation des agents de l'Office pour un montant de 262.939 francs rwandais.

C'est une chose imprévisible qui ne recommencera pas car l'Office compte vendre à ses agents le mobilier se trouvant dans les maisons qu'ils occupent.

Le compte 63220 : Frais de voyage et missions à l'étranger accuse un dépassement de 1.412.470 francs rwandais.

Ce dépassement est le résultat de deux missions à l'étranger intervenues au cours de l'exercice 1986 alors qu'elles n'étaient pas prévues.

- Le Chef du Service de la Production accompagné d'un agent de l'ISAR et d'un agent du Projet CRETE-ZAIRE-NIL se sont rendus au COSTA RICA pour étudier le problème de paillage et voir l'expérience avec les arbres d'ombrage dans les caféiers pour un montant de 1.380.370 francs rwandais.

.../...

- Un agent de l'Office s'est rendu au KENYA et à LONDRES dans un stage de dégustation pour un montant de 812.780 francs rwandais.

Le compte 6400 : Assurance entrepôts accuse un dépassement de 1.181.443 francs rwandais.

Ceci résulte du fait que nous avons dû assurer nos entrepôts non seulement contre l'incendie mais aussi contre le vent, la tempête et les eaux de pluies.

Pour cela, la SONARWA nous a fait une facture supplémentaire d'un montant de 1.219.868 francs rwandais.

Le compte 6402 : Assurance véhicules accuse un dépassement de 529.566 francs rwandais.

Ce dépassement résulte de l'acquisition de huit véhicules neufs pour un montant de 973.279 francs rwandais.

Le compte 64110 : Cotisation CIC et CIAC accuse un dépassement de 189.573 francs rwandais.

Ce dépassement est fonction du nombre de sacs exportés.

Comme nous avons exporté + 37.000 tonnes de café marchand au cours de l'exercice 1986 au lieu de 28.200 tonnes prévus, il est normal d'avoir ce dépassement.

Le compte 641201 : Stabilisation transport café accuse un dépassement de 28.829.452 francs rwandais.

Ce dépassement résulte d'une grande production de café d'environ 38.000 tonnes * par rapport à 28.200 tonnes prévues.

Les frais payés au transport intérieur du café vert étant directement proportionnels à la quantité transportée, ce compte devait obligatoirement avoir un dépassement.

Le compte 6590 : Soins médicaux accuse un dépassement de 775.523 francs rwandais

Ce dépassement résulte d'un fait tout à fait inhabituel qui s'est produit au cours de l'exercice 1986. Depuis le début du troisième trimestre, période des gros travaux pour les monocultures, population qui est la plus atteinte des maladies diverses durant la campagne café; pour lutter contre le "SIDA", l'Office a été obligé d'acheter des seringues pour chaque individu et chaque fois qu'il devait avoir une injection.

La demande devint très forte et les prix de ces articles montèrent en flèche; c'est ce qui a causé le dépassement sur ce poste budgétaire mais également la recrudescence des maladies parmi la main-d'oeuvre.

* La quantité du café marchand entreposée durant l'exercice 1986

Le compte 2220 : Construction maisons d'habitation accuse un dépassement de 5.341.542 francs rwandais.

Le dépassement sur ce poste résulte du fait que le budget de l'exercice 1986 a pris longtemps pour être approuvé au niveau du Ministère des Finances.

Comme le budget approuvé par le Conseil d'Administration prévoyait la construction de deux maisons d'habitation pour un montant de 8.000.000 francs rwandais, sur cette base l'Office a fait passer le projet de construction desdites maisons au Conseil des adjudications qui accorda le marché pour 5,341.542 francs rwandais.

Dès que le budget adopté nous parvient le poste maisons d'habitations était supprimé, mais il était trop tard, le marché avait été accordé.

C'est là l'origine du dépassement.

Le compte 2401 : Motos accuse un dépassement de 786.290 francs rwandais.

Ce dépassement résulte de l'achat de huit motos de marque YAMAHA supposée plus robuste que les vieilles motos de marque SUZUKI que les agronomes de zone utilisaient péniblement pour mener à bien leur travail de terrain.

Le compte 2510 : Matériel et mobilier de bureaux accuse un dépassement de 76.062 francs rwandais.

Ce dépassement résulte de l'acquisition d'une nouvelle photocopieuse dotée d'un mécanisme réducteur et agrandisseur dont l'Office avait tellement besoin pour les grosses copies.

Comme la machine coûtait très cher (656.745 Frw), l'Office a dû renoncer à certains articles, mais le budget prévu à ce poste n'a pas pu contenir la totalité du coût de la photocopieuse; d'où un dépassement de 76.062 francs rwandais

2) RECETTES :

Le compte 7410 : Taxes sur café Arabica accuse un boni de 73.516.500 Frw.

Le compte 7412C : Taxes relais transport accuse un boni de 18.675.000 Frw.

Pour tous ces deux comptes, l'écart largement positif constaté provient d'une quantité de café entreposée beaucoup plus importantes de 37.686 tonnes * par rapport à 28.200 tonnes prévues.

* Quantité de café vert dont nous avons les certificats d'entreposage au 31/12/1986.

Le compte 74820 : Recettes diverses accuse un boni de 83.248.730 francs rwandais
Ce boni provient des recettes sur le café robusta pour un montant
de 82.665.000 francs rwandais et des subventions de l'Assistance
Technique Allemande pour un montant de 5.102.217
(**) francs rwandais.

Le compte 7714 : Intérêts sur placements accuse un boni de 14.677.632 francs
rwandais.
Ce boni provient du nouveau placement de 70.000.000 francs
rwandais et de la capitalisation des intérêts des autres
placements.

Le compte 7720 : Dividendes reçus accuse un boni de 39.367.935 francs rwandais.
Ce boni provient principalement des dividendes reçus de
RWANDEX d'un montant de 63.663.535 francs rwandais par rapport
à 30.000.000 francs rwandais prévus, plus 5.704.400 francs
rwandais de dividendes reçus de TABARWANDA et PETRORWANDA réunis.

3. CONCLUSION :

Bien que le budget de l'Office a des dépassements sur certains postes et des boni
sur d'autres, globalement, le budget a été très bien exécuté et accuse un résultat
global positif de 158.986.661 francs rwandais qui se matérialise sur le tableau
ci-après :

DESIGNATION	PREVU	REALISE	ECARTS
RECETTES	! 355.050.000 !	590.459.861!+	235.409.861
DEPENSES	! 479.133.060 !	431.473.200!+	47.659.860
RESULTAT	!-124.083.060 !	+ 158.986.661!	-

** Valeurs des scies et sécateurs accordés à l'Office par ATA

DEUXIEME PARTIE : SECTION COMPTABILITE GENERALE ET TRESORERIE

1. INTRODUCTION :

L'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 septembre 1978 portant organisation et attributions des services de l'Office des Cafés définit les principales tâches de la Section comme étant :

- Centralisation, tenue et conservation de tous les documents comptables;
- gestion de la caisse et liquidation des traitements (paie);
- préparation et exécution des budgets;
- facturation, ventes, paiements et encaissements;
- établissement des rapports mensuels et annuels des comptes;
- gestion des comptes bancaires;
- surveillance de l'endettement et du porte-feuille.

En plus la Section a été chargée de l'établissement des inventaires, en collaboration avec la Section Gestion et Approvisionnements qui dispose de peu d'agents pour faire ce travail en un temps assez court.

La préparation et exécution des budgets est depuis quelques années assurée par le Chef du Service Administratif et Financier; la garde des archives comptables des exercices clos de la Section, a été confiée au Secrétariat Général pour contrôler toutes les archives de l'Office.

Les autres tâches ont été bien menées durant l'exercice.

L'année passée, nous avons signalé que nous poursuivrons en 1986 notre action de recouvrement des créances, mais nous restons handicapés par les moyens de déplacement. Cependant, une petite partie des créances à long terme a été payée par les fonctionnaires de l'Etat qui avaient conclu de nouveaux contrats en 1985.

La grosse part détenue par l'Office du Thé n'a pas bougé malgré nos multiples rappels et les démarches effectuées auprès du Ministère de tutelle et celui des Finances selon le souhait du Conseil d'Administration du 22/4/86.

Les prélèvements sur le fonds d'égalisation par l'Ordonnateur-Trésorier ont été limités par la situation grave qu'a connue ce fonds, ce fonds a été alimenté par l'O.T.R. de façon à réduire la dette de celui-ci de 703.326.444 à 491.450.596.

Nous avons proposé que les créances des sociétés dissoutes, des personnes décédées ou sans adresses connues, des projets terminés et n'ayant plus de financement et des créances de moins de 1.000 Frw soient radiées et portées en pertes définitives. Le Conseil d'Administration n'a pas retenu la proposition il a avancé qu'elle n'avait pas la compétence de radier les dettes sauf par les juridictions habilitées.

Pour les créances dont les titulaires avaient été mis en demeure plus d'une fois, nous avons transmis leurs dossiers à la Section Inspection et Contentieux pour les traduire en justice.

2. COMMENTAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS 1986.

L'exercice 1986 semble meilleur que le précédent; le résultat cumulé est une perte nette de 39.921.439 Frw contre 115.620.605 Frw en 1985. Cela est dû:

1° au fonds de fonctionnement qui a vu son résultat positif triplé : 188.321.945 contre 64.230.808;

2° au fonds de propagande qui a enregistré un résultat positif deux fois plus important que celui de 1985 : 6.213.982 contre 2.851.679;

3° par contre le fonds d'égalisation est déficitaire de 234.457.366.

1) Fonds d'égalisation

La santé financière de ce fonds est fragile parce qu'elle dépend en grande partie du marché international du café.

Au cours de 1986, les cours du café ont été favorables; nous avons perçu une taxe positive d'égalisation record de 614.700.829 Frw.

Depuis le rattachement du FRW au DTS, on affichait un certain espoir que les fluctuations des cours n'allaient plus influencer sur ce fonds; mais malheureusement ce n'a pas été le cas à cause de la baisse du dollar; monnaie dans laquelle les ventes sont libellées. Le \$ US ayant beaucoup chuté dès le début de l'année, une importante différence de change négative s'est dégagée: 855.144.994 Frw et c'est ce décaissement qui est à l'origine du résultat négatif de ce fonds.

Les créances à long terme ont augmenté seulement de 1 % passant de 77.564.306 à 78.330.289 suite à la majoration de la dette de l'Office du Thé de 1.220.000 Frw d'intérêts.

Les valeurs réalisables à court terme ont diminué de 25,98 % : 561.632.643 contre 758.809.371 en 1985 par la réduction de la créance sur l'O.T.R. de 703.326.444 à 491.450.596.

2) Fonds de propagande.

Comme on l'avait annoncé, le fonds de propagande continue de réaliser des bénéfices depuis 1983 et éponger la perte qu'il avait accumulée. En effet, son résultat positif représente 217,9 % de celui de l'exercice précédent: 6.213.982 contre 2.851.679.

L'analyse du résultat révèle l'origine de ce flux : l'augmentation de la recette " taxe cotisation OIC " et la réduction de la charge " cotisation aux fonds spécial et de propagande de l'OIC ".

Nous avons perçu une taxe cotisation OIC s'élevant à 9.421.500 Frw contre 8.511.145. La cotisation du Rwanda aux fonds spécial et de propagande de l'OIC a diminué : 5.258.424 contre 6.926.602 en 1985.

.../...

Les valeurs d'exploitation ont augmenté de 206,5 %, cela est dû à un stockage important de café vert à la fin de l'année.

Les valeurs réalisables à court terme ont légèrement augmenté : les ventes à crédit faites à l'ORTPN ne sont pas payées à la fin de l'année et s'élèvent à 590.000 FRW.

Les valeurs disponibles ont presque doublé : elles sont passées de 4.713.334 à 9.383.952.

Dans les comptes de régularisation, une taxe cotisation CIC non perçue au 31/12/1986 va être encaissée en 1987 et s'élève à 412.500 Frw.

3) Fonds de fonctionnement.

C'est ce fonds qui reflète l'image réelle de l'Office, car c'est lui qui fait fonctionner l'Office comme son nom l'indique. Il est alimenté par une taxe rémunératoire sur le café à exporter et à l'entreposage pour la rémunération des services que l'OCIR CAFE assure.

L'année 1986 a été une bonne année : une production record de café a été enregistrée; 2.284 lots arabica et 231 lots de robusta ont été triés.

3.1. Les valeurs immobilisées.

3.1.1. Les autres immobilisations corporelles

La variation brute de ces valeurs mérite d'être analysée (voir la Section Gestion et Approvisionnements pour plus de détails)

3.1.1.1. Autres constructions : On a aménagé un parking avec abri pour le véhicule de la Direction pour une valeur de 112.829 Frw.

3.1.1.2. Matériel roulant : 8 véhicules ont été acquis à 10.636.072 Frw.

8 motos et 1 vélomoteur ont été achetés à 1.613.290 Frw.
On a enregistré une sortie d'immobilisation hors usage d'une valeur de 9.541.190 Frw pour la vente aux enchères.

3.1.1.4. Autres immobilisations en cours : Deux maisons d'habitation sont en cours de construction à Gikondo pour une valeur de 5.284.542 Frw.

3.2. Les valeurs d'exploitation : Leur progression a été de 153 % = 49.992.266 à 76.488.166.

3.2.1. Stock de marchandises : Ce stock a augmenté de 3.045.510, soit 7 % du stock initial.

Ce stock a été gonflé de 595 pulvérisateurs à dos achetés à 3.894.107 Frw et de 50.000 scies pour caféciers fournies par la C.T.A. qui sont restés en stock à la fin de l'année.

3.2.2. Stock de fournitures : Il est passé de 6.416.602 à 15.377.783, soit un accroissement de 41 %. Cette situation est due :

- au non écoulement de tout le surstock 3 % acheté au cours de l'année : 29.460 kgs à 1.411.429 Frw sont restés stockés ;
- à la livraison tardive au dernier trimestre de pièces de rechange pour dépulpeurs Mc Kinnon et John Gordon, pour poudreuse, atomiseurs et torrificateurs à 6.173.908 Frw dont la consommation n'a été que partiellement ou même nulle ;
- à un stock de carburant commandé fin décembre 1986 (571.089 Frw) ;
- à la valorisation du stock de médicaments (lots intacts) disponible au dispensaire au 31/12/1986 d'une valeur de 418.343 Frw ;
- à un stock important de matériel pour entretien bâtiments non consommé (554.047 Frw).

3.2.3. Stock d'emballage : La variation est de loin plus importante qu'ailleurs : de 272.120 à 9.940.747 ; cela est dû à une livraison partielle prématurée de sachets perforés pour plants de caféiers par la firme Mironko Plastic Industries sur une commande passée fin 1986 et imputable à l'exercice 1987.

3.2.4. Stocks en cours de route : Il s'agit de dépulpeurs Mc Kinnon, du Thiodan 35 %, de l'oxychlorure de cuivre pour 8.235.136 Frw.

3.3. Les valeurs réalisables à court terme :

Elles ont augmenté de 12.988.099 Frw en valeur nette. Cette variation porte essentiellement sur les postes "autres débiteurs divers" et "comptes de régularisation de l'actif".

La 1ère variation est de 318.418 Frw provenant de l'accroissement de la créance sur les frais de propagande, de 276.877 sur l'Office du Thé (facturations diverses impayées), de 2.763.537 sur SONARWA (prime non absorbée à nous restituer) et de 486.278 retournés par NYAGAHAKWA (décédé au cours de la même année). Quant aux comptes de régularisation de l'Actif, l'accroissement est de 178 % : 20.288.377 contre 11.391.600.

A la fin de l'année, il y a certains lots de café pour lesquels la Banque ne nous avait versé la taxe rémunératoire et relais transport qui s'élève à 16.087.500 alors qu'elle était de 4.774.500 fin 1985. Les intérêts à recevoir sur les comptes de placement dans les banques s'élèvent à 1.850.604 pour la période du 15 au 31/12/1986.

3.4. Les valeurs disponibles.

Ces valeurs ont augmenté de 126 % ; cela est dû à la taxe rémunératoire et relais de transport très importante que l'Office a encaissé durant l'exercice.

A la fin-décembre, 4 crédits documentaires sont ouverts pour l'importation de 250 dépulpeurs à café, 3 moteurs VW pour atomiseurs, un pont bascule et un appareil de granulométric. Ces crédits ont une valeur de 25.311.733 Frw.

.../...

3.5. Report à nouveau.

Le résultat de 1985 a été affecté moitié en report à nouveau (32.115.404); l'autre moitié a été versée au trésor public conformément à l'article n° 32 du Décret-loi n° 27/78 du 5/9/1978 portant création de l'Office des Cafés.

3.6. Les dettes à court terme.

L'accroissement de 16.407.766 provient :

- a) de la dette envers l'O.T.R. : 2.529.959 représentant le produit des ventes du café robusta saisi en fraude qui doit revenir à l'O.T.R., le versement de ce produit doit se faire en 1987.
- b) de l'accroissement de la dette envers le fonds d'égalisation de 14.699.120 représentant les versements par erreur de la Banque des différences de change sur le café brisures.

3.7. Le résultat de la période à affecter.

Nous avons dit tout au début que l'exercice 1986 a été meilleur que 1985; le résultat est de 188.321.945, contre 64.230.808.

Le résultat d'exploitation s'est multiplié par 2,6 pour se plafonner à 189.799.371 pour plusieurs causes dont les principales sont celles-ci :

- a) les charges ont été réduites de 13.850.629; surtout les postes "produits chimiques" (8.167.116 Frw)
- b) les produits ont par contre augmenté de 103.500.515.
La taxe à l'entrepôt sur le café est passée de 364.187.156 à 470.045.910, soit une progression de 129 %.

La plus-value sur cession d'éléments d'actif immobilisé a triplé : de 567.023 à 1.731.594.

3. CONCLUSION.

En 1987, nous allons nous efforcer à poursuivre le recouvrement des créances de l'Office. Certaines d'entre elles étant contestées en partie par les débiteurs, nous allons faire un tri des créances ayant des pièces justificatives irréfutables et ne poursuivre par contact, correspondance et même en justice pour des récalcitrants par le canal de la Section Inspection et Contentieux. Les créances ayant des pièces douteuses seront présentées au Conseil d'Administration et proposées à l'annulation.

.../...

Un autre travail en vue c'est les inventaires. Le travail d'inventaire nous prend chaque fois beaucoup de temps et mobiliser plusieurs personnes. Depuis les années passées, nous avons manifesté notre souci de faire des inventaires permanents, mais cela n'a pas été possible. La gestion de stocks des magasins ayant été améliorée, le travail d'inventaire sera facile et la comptabilisation des mouvements de stocks suivra sans peine.

OFFICE DES CAFES
BP. 104 - KIGALI.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ANNUELS AU 31/12/1986.
FONCTIONNEMENT - ECALISATION - PROPAGANDE.

P A S S I F

N°s des comptes	Montants nets	Total Montants nets
CAPITAUX:		
10 Capital	415.812.744	1.504.005.771
11 Réserves	65.620	
12 Report à nouveau	1.148.127.410	
DETTES A COURT TERME:		
40 Fournisseurs		119.959.997
42 Personnel créditeur	20.000.993	
421 Rémunérations dues au personnel	256.991	
43 Etat Rwandais (crédeur)	2.515.236	
46 Autres créditeurs divers	5.947.160	
47 Comptes de régularisation PASSIF	76.358.201	
47 Comptes de régularisation PASSIF	14.881.416	
COMPTES FINANCIERS:		
53 Effets émis en paiement	758.989	758.989
870 Résultat net à affecter		-39.921.439
T O T A L		1.644.803.321

Certifié exact et sincère,

Kigali, le 10 Mars 1987

P A S S I F

N°s des comptes	Montants Nets	Totaux Partiels
CAPITAUX		
CAPITAUX		
10.0	59.000.000	754.602.736
11.0	65.620	
12.0	695.537.116	
	754.602.736	
	=====	
DETTES A COURT TERME:		
400.0	19.381.290	113.430.281
401.0	468.993	
402.0	150.710	
420.0	256.991	
421.0	2.515.236	
430.0.0	1.103.068	
430.0.1	2.290.609	
430.0.3	2.553.483	
460.0	69.828.485	
470.0	14.881.416	
	113.430.281	
	=====	
COMPTES FINANCIERS:		
530.0	758.989	758.989
870.0		188.321.945
		1.057.113.951

Nos des comptes	D E B I T		TOTAL
	EXPLICITAT.	HORS EXPL.	
DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE			
80.0	5.130.158		5.130.158
600.0		21.669	21.669
6021.0		577.978	577.978
		46.332	46.332
604.0			
605.0			
80.0	1.160.264		1.160.264
	6.936.401		6.936.401
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION			
82.0/0820	12.121.046		12.121.046
610.0	1.190.120	1.511.000	2.701.120
611/0611.0	80.246.284		80.246.284
612.0	768.293		768.293
613.0	7.927.262	45.439	7.972.701
614/0614.0	2.707.663	6.200	2.713.863
616/0616.0	465.057	676.406	1.141.463
617/0617.0	12.316.950	13.340	12.330.290
618/0618.0	1.343.628	160.914	1.504.542
619/0619.0	66.960		66.960
621.0	4.766.270	6.050	4.772.320
622/0622.0	3.111.727	25.940	3.137.667
630/0630.0	3.153.172	52.608	3.205.780
6301/06301.0	945.098	9.273	954.371
6302/06302.0	3.000		3.000
631.0	8.000	1.200	9.200
6320/06320.0			
6321.0	56.370		56.370
6322/06322.0	4.913.910	20.000	4.933.910
6323/06323.0	1.028.114	417.510	1.445.624
6324.0	60.567		60.567
615.C/06150	238.380	6.000	244.380

!6325.0	!Frais de documentation & abonnements	!289.726	!289.726
!6326.0	!Frais de publicité & propagande	!40.694	!40.694
!6327.0	!Frais de foire & exposition	!113.195	!113.195
!633.0	!Honoraires	!50.000	!50.000
!634.0	!Frais divers	!205.521	!205.521
!6401.0	!Assurance incendie	!6.511.055	!6.511.055
!6402.0	!Assurance véhicules	!3.018.029	!3.018.029
!6411.0	!Cotisation aux organismes africains & internationaux	!3.584.045	!3.584.045
!6412.01/	!Stabilisation transport intérieur café	!92.739.806	!92.739.806
!6412.01.0		!642.330	!642.330
!6414.0	!Mali de change	!143.909	!143.909
!6416.0	!Frais & pertes divers	!886.110	!886.110
!6417.0	!Publication BAR	!2.079.243	!2.079.243
!6418.0	!Manquants de stocks	!4.841	!4.841
!643/0643.0	!Jetons de présence	!48.500	!48.500
!6500/0650.0	!Salaires personnel s/statut	!18.484.174	!18.484.174
!6501/06501.0	!Charges sociales personnel s/statut	!921.643	!921.643
!6502/06502.0	!Indemnités de restaurant	!2.169.500	!2.169.500
!6503/06503.0	!Avantages divers personnel s/statut	!103.586	!103.586
!6510/0651.0	!Salaires personnel s/contrat	!25.999.043	!25.999.043
!6511/06511.0	!Charges sociales personnel s/contrat	!1.499.893	!1.499.893
!6512/06512.0	!Indemnités de brousse	!2.021.750	!2.021.750
!6513.0	!Avantages divers personnel s/contrat	!53.712	!53.712
!6520/06520.0	!Salaires personnel monagris	!29.066.995	!29.066.995
!6521/06521.0	!Charges sociales personnel monagri	!1.432.253	!1.432.253
!6522/06522.0	!Indemnités de formation monagri	!9.000	!9.000
!653/0653.0	!Salaires personnel temporaire	!26.692.395	!26.692.395
!6533.0	!Avantages divers personnel temporaire	!249.700	!249.700
!659/0659.0	!Soins médicaux	!4.341.286	!4.341.286
!681.0	!Dotations aux amortissements	!21.717.619	!21.717.619
!0700.0	!Vente outillage agricole	!4.812.501	!4.812.501
!72.0	!Production stockée	!389	!389
!0741.0.0	!Taxes rémunérateur café arabica	!270.000	!270.000
!07482.0	!Profits divers	!551.776	!551.776
!820	!RESULTAT D'EXPLOITATION	!189.799.371	!189.799.371
		!580.526.966	!580.526.966
		!7.646.435	!7.646.435
		!588.173.401	!588.173.401

! 84.0	! DETERMINATION DU RESULTAT S/CESSION	!	!	!
!	! <u>ELEMENTS D'ACTIFS</u>	!	!	!
!	! Valeur d'entrée éléments cédés	!	!	!
! 84.0	! RESULTAT S/CESSION ELEMENTS D'ACTIFS	!	!	! 9.242.848
!	!	!	!	! 1.731.594
!	!	!	!	! <u>10.974.442</u>
!	! DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER	!	!	!
! 0820	! Résultat hors exploitation	!	!	!
! 870.0	! RESULTAT NET A AFFECTER	!	!	! 3.209.020
!	!	!	!	! 188.321.945
!	!	!	!	! <u>191.530.965</u>

Certifié exact et sincère
Kigali, 16 Mars 1987.-

FONDS DE FONCTIONNEMENT : SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION
EXERCICE DU 1.1.1986 au 31.12.1986

N°s des comptes	C R E D I T		TOTAL
	EXPLOITAT.	H. EXPLOITAT.	
80,0 DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE			
700.0	6.271.769		6.271.769
7021.0	20.492		20.492
704.0	590.680		590.680
705.0	53.460		53.460
	<u>6.936.401</u>		<u>6.936.401</u>
820/082.0 DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION			
80.0	1.160.264		1.160.264
0610.0		1.222.155	1.222.155
06417.0		436.900	436.900
710.0			
71.01/071.01	6.650.889		6.650.889
71.0.2	3.050	3.870	6.920
740/0740.0	113.580		113.580
74100/	1.032.784		1.032.784
7410.0.1	292.066.500	290.228	292.066.500
7412.0	82.665.000		82.665.000
7413.0	75.075.000		75.075.000
747.0	20.239.410		20.239.410
7480.0	1.574		1.574
7481/07481.0	201.744		201.744
7482.0	727	400	1.127
749/0749.0	958.704		958.704
76.0	1.209.956	2.253.338	3.463.294
7714.0	5.102.217		5.102.217
772/0772.0	24.677.632		24.677.632
0781.0	69.704		69.704
0782.0	158.586		158.586
0820.0	3.209.020		3.209.020
	<u>580.526.966</u>	<u>7.646.485</u>	<u>588.173.401</u>

OFFICE DES CAFES

B.P. 104

K I G A L I . -

FONDS DE FONCTIONNEMENT : PASSAGE AUX SOLDES DES COMPTES PATRIMONIAUX
EXERCICE DU 1.1.1986 AU 31.12.1986.

N° des comptes	Saldes débiteurs au 1.1.1986	Mouvements patrimoniaux		Saldes débiteurs au 31.12.1986
		Flux internes	Flux externes	
	334.720.090	21.120.570	11.753.265	341.076.795
IMMOBILISATIONS				
! 210.0	1.043.005			1.043.005
! 211.0	616.797			616.797
! 220.0	196.090.193		67.030	186.023.163
! 221.0	56.098.874			56.098.874
! 222.0	760.480	+ 112.829		873.309
! 224.0	28.933.080		6.149.500	29.458.874
! 224.0.1	5.523.334		3.476.690	6.092.422
! 224.0.2	1.238.315			2.851.605
! 225.0.0	1.162.142			1.162.142
! 225.1.0	13.777.096	- 7.500	346.122	14.955.985
! 225.2.0	8.919.463	+ 7.500	134.000	8.846.995
! 225.4.0	30.185.311	+ 372.915	4.477.695	27.242.313
! 2310.0	372.000			417.775
! 2311.0		- 112.829	112.828	5.284.542
! 2312.0		- 372.915		41.275
! 23154.0				
PHYSIQUES				
STOCKS				
! 300.0	49.992.266	42.255.722	15.734.750	76.513.238
! 301.0.1	24.397.671	13.456.674	5.632.901	32.221.444
! 3021.0	15.522.611	1.186.109	5.964.372	10.744.348
! 310.0	13.780			13.700
! 311.0	532.383	159.306		691.689
! 312.0		665		665
! 313.0	316.273	1.446.954	164.973	1.598.254
! 314.0	604.911	6.173.908	41.419	6.737.400
! 316.0	358.155	826.955	17.706	1.167.404
! 319.0	2.564.552	213	430.318	2.134.278
! 33.0	2.040.497	1.029.281	41.685	3.028.093
! 380.1.0	272.120	9.740.541	11.894	9.240.747
	3.369.482	8.235.136	3.369.482	8.235.136
FLUX				
COUPE				

OFFICE DES CAFES
BP. 14-KI GALLI

A C T I F

FONDS D'EGALISATION: BILAN AU 31/12/1986:

N°s des comptes	Intitulé des comptes	Montants bruts	Amortissements et provisions nets	Montants nets	Total partie
254.1	AUTRES VALEURS IMMOBILISEES: Autres prêts à plus d'un an	78.330.289	69.379.169	8.952.120	8.952.120
27.1	Créances douteuses	160.000		160.000	
	<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME:</u>				
430.1	Etat Rwandais: O.T.R.	561.632.643	583.780	561.048.863	561.048.863
46.1	Autres débiteurs divers	491.450.596		491.450.596	
469.1	Autres débiteurs douteux	69.598.267		69.598.267	
	<u>VALEURS DISPONIBLES:</u>				
5600.1	Banque Nationale du Rwanda	5.000.000		5.000.000	5.000.000
	Total général				575.000.983

OFFICE DES CAFES
N. 104-KIGALI.-
FONDS D'EGALISATION
SOLDES CARACTERISQUES.DE GESTION AU 31/12/1986.

D E B I T

N°s des comptes	Intitulé des comptes	Exploitation	Hors exploitation	Total
182.1/082.1	DETERMINATION DES RESULTATS EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION:			
6414.1	Mali de change	855.144.994		855.144.994
682.1	Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes de classe 2 à 5	28.619		28.619
082.1	RESULTAT HORS EXPLOITATION:		4.804.510	4.804.510
		855.173.613	4.804.510	859.978.123
870.1	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER:			
82.1	Résultat d'exploitation	239.261.876		239.261.876
		239.261.876		239.261.876

OFFICE DES CAFES
P. 104-KIGALI

C. R. E. D. I. T.

FONDS D'EGALISATION

SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION AU 31/12/1986.

N°s des comptes	Intitulé des comptes	Exploitation	Hors exploit.	Total
821/082.1	<u>DETERMINATION DES RESULTATS EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION</u>			
06414.1	Mali de change hors exploitation	614.700.829	4.373.224	4.373.224
7411.1	Taxe d'égalisation	10.908		10.908
7480.1	Boni de change	1.200.000		1.200.000
7713.1	Intérêts s/prêts consentis aux tiers		431.286	431.286
0782.1	Reprises sur provisions dépréciation des comptes de la classe 2 à 5	<u>239.261.876</u>		<u>239.261.876</u>
<u>82.1</u>	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	855.173.613	4.804.510	859.978.123
		=====	=====	=====
<u>870.1</u>	<u>Détermination du résultat net de la période à affecter</u>		4.804.510	4.804.510
082.1	Résultat hors exploitation	<u>234.457.366</u>		<u>234.457.366</u>
<u>870.1</u>	<u>Résultat net de la période à affecter</u>	234.457.366	4.804.510	239.261.876
		=====	=====	=====

OFFICE DES CAFES
BP. 104-KIGALI.-

FONDS D'EGALISATION

TABLEAU DE PASSAGE AUX SOLDES DES COMPTES PATRIMONIAUX

Exercice du 1/1/1986 au 31/12/1986

N°s des comptes	Intitulé des comptes	Mouvements patrimoniaux		Solde débiteurs au 1/1/1986	Solde débiteurs au 31/12/1986
		Flux internes + ou -	Flux externes		
	<u>AUTRES VALEURS IMMOBILISEES:</u>				
254.1	Autres prêts à plus d'1 an	- 28.619	434.015	191.348	78.330.289
27.1	Créances douteuses	+ 28.619		77.372.956	160.000
	<u>VALEURS REALISABLES A COURT</u>				
	<u>TERME:</u>				
430.1	Etat Rwandais: O.T.R.		424.926.83	758.809.371	561.632.643
46.1	Autres débiteurs divers			703.326.444	491.450.596
469.1	Autres débiteurs douteux		249.306	54.899.147	69.598.267
	<u>VALEURS DISPONIBLES:</u>				
5600.1	Banque Nationale du Rwanda		1.086.466.080	43.449.290	5.000.000
		0	1.511.826.933		
				879.822.965	644.962.932
		- 234.860.033			

N° des comptes	Intitulé des comptes	Mouvements patrimoniaux		Soldes créditeurs au 31/12/1986
		Flux internes	Flux externes	
		+	+	
	<u>RESULTATS NETS:</u>	- 182.703.092	+ 182.703.092	- 234.457.366
0875.1	de la période en attente d'affect.	- 182.703.092	+ 182.703.092	
0870.1	de la période à affecter			- 234.457.366
	<u>PROVISIONS:</u>			
		70.364.616		431.286
0290.1	pour dépréciation créances à L.T.	69.780.836		431.286
0492.1	pour dépréciation débiteurs divers	583.780		583.780
	<u>CAPITAUX PROPRES:</u>			
		992.158.099	- 182.703.092	809.455.007
10.1	Capital	333.672.514		333.672.514
12.1	Report à nouveau	658.485.585	- 182.703.092	475.782.493
	<u>DETTES A COURT TERME:</u>			
		3.342		3.342
146.1	Autres débiteurs divers	3.342		3.342
		0	28.619	234.888.652
			-234.860.003	644.962.932

DE GESTION
LONG TERME
COURT TERME

R E S S O U R C E S

FONDS DE PROPAGANDE : BILAN AU 31.12.1986.-

OFFICE DES CAFES
B.P. 104 KIGALI.

A C T I F		Montant brut	Amortis, et provisions	Montant net	Totaux partiels
Intitulé des comptes					
N° des comptes		2.080.301		2.080.301	2.080.301
<u>VALEURS D'EXPLOITATION</u>					
301.2	Stocks produits agricoles	1.085.653		1.085.653	
319.2	Stocks fournitures diverses	77.000		77.000	
33.2	Stocks emballages commerciaux	65.320		65.320	
350.2.0	Stocks produits finis : Café torréfié	40.331		40.331	
		4.041.471	2.825.340	1.216.131	1.216.131
<u>VALEURS REALISABLES A COURT TERME</u>					
410.2	Clients locaux ordinaires	23.631		23.631	
411.2	Clients organismes officiels	780.000		780.000	
413.2	Clients douteux	2.767.737	2.767.737	-	
469.2	Autres débiteurs douteux	57.603	57.603	-	
481.2	Comptes de régularisation ACTIF	412.500		412.500	
		2.383.952		2.383.952	9.383.952
<u>VALEURS DISPONIBLES</u>					
55.2	Chèques à encaisser	59.920		59.920	
5600.2	Banque Nationale du Rwanda	9.324.032		9.324.032	
					12.668.387

TOTAL GENERAL

TIERS DEBITEURS
SOLDES ET
CREDITS

OFFICE DES CAFES
B.P. 104 KIGALI.

FONDS DE PROPAGANDE : SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION

AU 31.12.1963.-

D E B I T S

N° de comptes	Intitulé des comptes	Exploitation	Hors exploitation	Total
<u>80.2</u>	<u>DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE</u>			
601.2.0	Stocks vendus café vert	477.677		477.677
<u>80.2</u>	<u>MARGE BRUTE</u>	<u>137.249</u>		<u>137.249</u>
		<u>614.926</u>		<u>614.926</u>
<u>82.2/082.2</u>	<u>DETERMINATION DES RESULTATS</u>			
	<u>D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION</u>			
618.2	Emballages consommés	401.508		401.508
619.2	Fournitures diverses	336.000		336.000
6324.2	Frais et commissions bancaires	24.497		24.497
6411.2	Cotisations OIC	5.254.424		5.254.424
6414.2	Mali de change	15.070		15.070
6416.2	Frais et pertes divers	2.158		2.158
682.2	Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes de la classe 2 à 5	84.137		84.137
72.2	Production stockée	4.003.731		4.003.731
6326.2	Frais de publicité et de propagande	183.317		183.317
<u>82.2/082.2</u>	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION/HORS EXPLOITATION</u>	<u>6.201.902</u>	<u>12.000</u>	<u>6.213.902</u>
		<u>16.510.824</u>	<u>12.000</u>	<u>16.522.824</u>
<u>870.2</u>	<u>DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER</u>			
<u>870.2</u>	<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER</u>	<u>6.213.902</u>		<u>6.213.902</u>
		<u>6.213.902</u>		<u>6.213.902</u>

OFFICE DES CAFES
B.P. 104 KIGALI.

FONDS DE PROPAGANDE : SOLDES CARACTERISTIQUES DE GESTION AU 31.12.1986

C R E D I T S	N° de comptes	Intitulé des comptes	Exploitation		Total
			Exploitation	Hors exploitation	
	80.2	DETERMINATION DE LA MARGE BRUTE			
	701.2.0	Ventes café vert	614.926		614.926
			<u>614.926</u>		<u>614.926</u>
	82.2/082.2	DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION			
	80.2	Marge brute	137.249		137.249
	71.2.1	Production vendue café torréfié	6.843.715		6.843.715
	7414.2	Taxes provision cotisation OIC	9.421.500		9.421.500
	7480.2	Boni de change	108.290		108.290
	7482.2	Profits divers	70		70
	0782.2	Reprises s/provisions pour dépréciation des cptes de la classe 2 à 5	12.000	12.000	12.000
			<u>16.510.824</u>	<u>12.000</u>	<u>16.522.824</u>
	870.2	DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE A AFFECTER			
	82.2/082.2	Résultat d'exploitation/hors exploitation	6.201.982	12.000	6.213.982
			<u>6.201.982</u>	<u>12.000</u>	<u>6.213.982</u>

OFFICE DES CAFES
BP. 104-KIGALI.-

FONDS DE PROPAGANDE
TABLEAU DE PASSAGE AUX SOLDES DES COMPTES PATRIMONIAUX
Exercice du 1/1/1986 au 31/12/1986

N°s des comptes	Intitulé des comptes	Mouvements patrimoniaux		Soldes débi- teurs au 31/12/1986
		Flux internes	Flux Externes	
		+	-	
		1.306.633!	229.375!	2.088.304!
	STOCKS			
301.2	Stocks produits agricoles	1.292.633!	!	1.885.653!
319.2	Stocks fournitures diverses	14.000!	!	77.000!
33.2	Stocks emballages commerciaux	177.824!	!	85.320!
350.2.0!	Stocks produits finis: café torréfié	51.551!	!	40.331!
	VALEURS REALISABLES A COURT TERME:	1.159.518!	599.857!	3.628.971!
410.2	Clients locaux ordinaires	81.181!	138.657!	23.631!
411.2	Clients organismes officiels	994.200!	449.200!	780.000!
413.2	Clients douteux	84.137!	12.000!	2.767.737!
469.2	Autres débiteurs douteux	!	!	57.603!
	VALEURS DISPONIBLES:	11.249.314!	6.578.696!	9.383.952!
55.2	Chèques à encaisser	887.842!	862.922!	59.920!
5600.2	Banque Nationale du Rwanda	10.361.472!	5.715.774!	9.324.032!
481.2	Comptes de régularisation ACTIF	412.500!	115.500!	412.500!
		!	!	!
		!	!	!
		14.127.965!	7.523.428!	15.513.727!
		+	6.604.537	=====
		!	!	!

TROISIEME PARTIE : SECTION INSPECTION ET CONTENTIEUX

1. INTRODUCTION :

D'après l'Arrêté Présidentiel n° 309/11 du 19 Septembre 1978 portant Organisation et Attributions des Services de l'Office des Cafés (OCIR-CAFE), les attributions de la Section Inspection et Contentieux sont réparties en deux catégories :

a) Attributions de contrôle ou inspection proprement dite

- contrôle des activités de tous les Services;
- contrôle de l'exécution des décisions et des instructions du Conseil d'Administration et de la Direction;
- contrôle régulier de la caisse;
- contrôle et vérification des situations financières et comptables, des budgets, des dépenses et des recettes;
- contrôle de la gestion des biens;
- contrôle de l'exécution des projets.

b) Attributions relatives au contentieux

- problèmes administratifs et juridiques;
- tenue des dossiers litigieux;
- recherche de toute information pouvant éclaircir tout dossier;
- relations avec les Services Judiciaires;
- examen juridique de toute modification proposée à la loi, aux statuts et aux règlements intéressant l'Office;
- traiter les dossiers d'assurances civiles, automobiles et autres.

Dans ce rapport, nous allons nous limiter à l'essentiel tout en soulignant que la Section donne avis sur tous les documents lui transmis par la Direction et autres Services et vise les bons de commande, les bons de réparation, les factures et les listes de paie.

2. DU CONTROLE :

En ce qui concerne l'inspection, la Section a suivi de près les activités de tous les Services et Sections. Souvent des remarques verbales ou écrites ont été faites aux intéressés. L'on a veillé aussi au respect des décisions et instructions du Conseil d'Administration et de la Direction.

Pour le contrôle de la gestion des biens de l'Office, on s'est attaché à contrôler régulièrement la Caisse de KIGALI, les magasins et entrepôts ainsi que la gestion journalière des véhicules.

.../...

Sur ce dernier point, la Section regrette la mort inopinée de son agent, le défunt BENDANTUNGUKA Daniel, qui était chargé du contrôle de la consommation du carburant.

En se faisant aider par le Chef du Service Administratif et Financier nous avons poussé la Section Gestion et Approvisionnement à faire la comparaison des prix et à orienter les commandes là où le matériel coûtait moins cher tout en tenant compte de la qualité.

Le contrôle de l'utilisation du sumithion nous a permis de déceler un détournement de 120 sacs à charge de l'Agronome de Commune Tare.

La section a participé également aux contrôles de divers travaux de construction et de réparation : maisons d'habitation à Gikondo et à Ruhengeri et clôtures de certaines maisons à Gikondo et à Kiyovu.

3. DU CONTENTIEUX :

Pour les problèmes administratifs et juridiques, la Section a donné des avis, soit de sa propre initiative, soit sur demande. Elle a également suivi les dossiers pendants près des Cours, Tribunaux et Parquets, il s'agit notamment des dossiers suivants : - dossier MANITEZE Sylvestre (en attente d'exécution), dossier KAREKEZI Osée et MPAMO Juvénal (en cours d'exécution), dossier vol Magasin Mwozo (en instruction près du Tribunal de Première Instance de Gikongoro), dossier NZARAMBA Ladislas et MUBERUKA Raphaël (en instruction près la Cour d'Appel de Kigali), dossier KAYITERA Fidèle, KABERA Jean et P.C.C.V. (terminé), dossier BUCYANA Donat (l'un en instruction près la Cour d'Appel de Nyabisindu et l'autre près le Tribunal de Première Instance de Gisenyi) dossier KABALIRA et KABERA (en instruction près le Tribunal de Première Instance de Byumba), dossier détournement Sumithion aux Paysannats MAYAGA (en instruction près les Parquets de Nyabisindu et de Gitarama) et dossier détournement Sumithion en Commune Tare (en instruction près le Parquet de Rushashi).

Quant aux relations avec les Services Judiciaires, notre Section continuera à collaborer spécialement avec le Ministère de la Justice pour la défense des intérêts de l'Office. C'est-à-dire que ce Ministère va représenter l'Office jusqu'à ce que notre Juriste dispose d'une carte de représentation en Justice.

La section s'est occupée aussi des dossiers d'assurances civiles, automobiles et autres.

En matière d'assurance "Incendie", nous avons poursuivi la clause d'assurance révisable, ce qui nous a permis de récupérer une somme de 2.475.000Fr\$ pour la période du 12/2/1985 au 12/2/1986. Nous avons aussi incorporé le vent de tempête et les dégâts des eaux dans notre police incendie sur demande de la Direction.

Quant à l'assurance "Automobiles", on a suivi le principe de retirer de la couverture tous risques tous les véhicules amortis pour être simplement couverts contre tiers (responsabilité civile). Les véhicules neufs ont été incorporés dans notre flotte automobile et les véhicules à déclasser ont été retirés de la flotte afin de bénéficier de la prime non absorbée.

Signalons aussi que les accidents survenus à nos véhicules et entretiens ont été déclarés et que les démarches de réparation ont été faites ainsi que la prise de certaines mesures préventives.

En guise de conclusion, nous espérons que les affaires pendantes auprès des Parquets, Cours et Tribunaux seront mieux suivies et avec diligence par notre Juriste au cours de l'exercice 1987.

La section s'efforcera également de contrôler les activités de tous les services et sections, la caisse de Kigali et la gestion des biens de l'Office.

QUATRIÈME PARTIE : SECTION GESTION ET APPROVISIONNEMENT

1. INTRODUCTION

Les attributions de la "Section Gestion et Approvisionnements" sont définies par l'Arrêté Présidentiel N° 309/11 du 19/09/1978.

Dans ce rapport, nous développerons les points suivants :

- Achat des matériels et autres fournitures locaux.
- Etudes et préparation des dossiers d'appel d'offres des marchés pour les travaux de construction et d'entretien des bâtiments.
- Gestion des véhicules.
- Vente de matériels usagés.
- Distribution et rentabilisation des entrepôts.
- Inventaires des stocks et constatation de la dépréciation des immobilisations.

2. ACHAT DE MATERIEL ET AUTRES FOURNITURES LOCAUX

Comme par le passé, les achats ont été effectués suivant les critères d'économie et de rationalité, notamment :

- L'enveloppe budgétaire disponible dans la mesure du possible.
- La comparaison des prix entre différents fournisseurs quand c'était possible.
- La qualité des produits.
- Les délais et conditions de livraison.

La loi portant impôt sur le chiffre d'affaires publiée en Avril 1986 n'a pas tellement affecté nos prévisions, car au moment de son entrée en vigueur nous avions effectué les achats importants comme les sachets perforés pour les pépinières caféicoles.

En plus des achats des matériels d'équipement et les fournitures de bureaux, nous avons engagé des dépenses d'investissement en matériel roulant et en construction.

2.1. Acquisition des véhicules

En général les véhicules achetés étaient destinés à remplacer ceux déclassés suite à leur vétusté. Parmi le lot des véhicules acquis au cours de cet exercice, il y a des motos de marque YAMAHA qui sont utilisées par les agronomes affectés dans les zones caféicoles en remplacement des motos de marque SUZUKI qui se sont révélées inadaptées sur le terrain car elles causaient beaucoup d'ennuis.

Comme ces motos avaient déjà roulé beaucoup de kilomètres et qu'elles nécessitaient des réparations importantes, nous les avons déclassées et avons déjà entamé les démarches pour les vendre aux enchères.

Véhicules achetés au cours de l'année 1986.

Marque, Plaque et Affectation	Quantité	Montant
Jeep LAND ROVER A. 5823 - Production	1	1.305.337 FRW
Camionnettes TOYOTA SCOUT 2000 A.5906 - A. 5907 pour le Service de la Production!	2	2.598.000 FRW
Voiture PEUGEOT 305 A.5910-Services Généraux	1	1.465.118 FRW
Voiture VW JETTA A.5919 1600 cc -Direction	1	1.720.577 FRW
Camionnette TOYOTA HILUX double cabine A.5934 pour le Service Quinquina (La Section Autres Cultures)	1	1.240.257 FRW
Jeep SUZUKI A. 6028 - Propagande	1	860.003 FRW
Minibus DAIHATSU A.6096 - Transport Umuganda	1	1.450.000 FRW
Vélocycle pour le Courrier	1	93.290 FRW
Moto YAMAHA A.1042, A.1043, 1.1044, A.1045, A.1046, A.1047, A.1048, A.1049 pour les Agences	8	1.520.000 FRW
T O T A L		12.252.662 FRW

2.2. Autres biens d'équipement

Comme le dispositif de séchage de l'usine de traitement des cafés **cérisés** à MASAKA reste inachevé, nous avons commencé à l'équiper progressivement. Cette année nous avons acheté 6 rouleaux de métal déployé pour couvrir ± 400 m² des tables de séchage. Nous avons également acheté 4 rampes de chargement du café, car celles qu'en utilise depuis longtemps étaient insuffisantes et en mauvais état.

Les dépenses pour tous ces équipements se chiffrent à 1.283.340 FRW

reparties comme suit :

- 6 rouleaux de métal déployé à 714.600 FRW
- 1 rouleau de fil recuit à ligaturer à 11.100 FRW
- 4 rampes de chargement à 557.640 FRW

Nous indiquons ci-après la situation récapitulative des commandes passées aux fournisseurs locaux, les achats à l'étranger étant faits par la Section Import & Export. Les bons de commande non facturés au moment de la clôture de l'exercice ont été comptabilisés au titre des charges à payer dès le début de l'exercice 1987.

Situation récapitulative des commandes faites au cours de
l'exercice 1986

Comptes	Désignation	Montants
2240.0	! Véhicules lourds	6.590.294
2241.0	! Véhicules légers	4.045.778
2240.2	! Motos	1.613.290
2251.0	! Matériel et mobilier de bureaux	1.295.405
2252.0	! Matériel et mobilier de maisons	53.932
2310.0	! Immeubles industriels et bureaux en cours de construction	978.660
2254.0	! Autres biens d'équipement	942.948
610.0	! Outillage agricole	59.258
611.0	! Semences et pépinières	383.735
612.0	! Produits chimiques	403.902
613.0	! Pièces de rechange	8.780
618.0	! Emballages	11.988.432
614.0	! Carburants et lubrifiants	10.792.809
616.0	! Fournitures de bureau	1.927.713
619.0	! Fournitures diverses	551.884
619.2	! Fournitures diverses (Fonds de Propagande)	175.000
651.1	! Charges sociales personnel s/contrat	8.000
659.0	! Soins médicaux	12.840
6300.0	! Entretien et réparation bâtiments	854.388
6301.0	! Entretien matériel roulant	3.524.440
6302.0	! Entretien machines et autres matériels	684.176
6321.0	! Frais de conseils et d'assemblées	47.040
6323.0	! Frais de P.T.T.	58.000
6325.0	! Frais de documentation et abonnements	28.520
6328.0	! Frais de campagne café	66.494
631.0	! Loyers et charges locatives	7.167
634.0	! Frais divers	109.297
6416.0	! Frais et pertes divers	842.531
6417.0	! Subvention publication BAR	1.311.928
6326.0	! Frais de publicité et de propagande	40.694
F.I.P.D.	! Projet installation petits dépulpeurs	2.384.720
! T O T A L		51.792.055

Commandes effectuées pour le compte des tiers

Date	N° B.C.	Désignation	Destination	Montants
17/12/86	! 11816	! Monture pour lunettes	!NTAKO BATAGIRA	! 2.850
11/11/86	! 11743	! Monture pour lunettes	!KANTARIMA M.Claire	! 9.660
05/12/86	! 11793	! Cercueil enfant	!Enfant MUREKEZI	! 4.000
29/07/86	! 11553	! Cercueil pour adulte	!Mme TUKUSENGE	! 5.000
08/07/86	! 11515	! Cercueil pour enfant	!RUTERABAHIZI	! 5.000
28/07/86	! 11552	! Cercueil pour enfant	!BIRUKUNDI	! 5.000
26/06/86	! 11495	! Cercueil pour enfant	!Enfant GATABAZI P.C.	! 5.000
! T O T A L				! 36.510

Bons de Commande en cours au 31/12/1986.-

Date	N° B.C.	Fournisseur	Montant
13/10/1986	CC11697	Printer Set	12.575 FRW
26/11/1986	CC11768	La Rwandaise	10.367 FRW
06/12/1986	CC11794	La Rwandaise	1.416 FRW
17/12/1986	CC11815	I.N.R.	60.000 FRW
18/12/1986	CC11820	Ets Rwandais	21.735 FRW
22/12/1986	CC11822	Ets Rwandais	11.901 FRW
24/12/1986	CC11832	PETECRWANDA	13.600 FRW
24/12/1986	CC11833	MEGERWA	18.240 FRW
30/12/1986	CC11835	BANDAG	40.230 FRW
22/12/1986	CC11823	PETECRWANDA	633.000 FRW
T O T A L :			823.064 FRW

3. ETUDE ET PREPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRE DES MARCHEES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN DES BATIMENTS

3.1. Constructions

Depuis quelques années, l'Office poursuit un programme d'investissement dans le secteur du logement en construisant au moins deux maisons d'habitation pour loger son personnel, mais ce programme se heurte souvent aux lenteurs administratives. C'est ainsi que les démarches entreprises depuis 1983 pour la construction de deux logements à GIKONDO n'ont abouti qu'au mois d'Août 1986, alors que nous disposions d'une parcelle.

Après analyse des offres, le Conseil des Adjudications de la République Rwandaise a confié le marché à l'entreprise IUBIIGI Paul pour un montant de 5.276.542 FRW. Cependant, ce montant sera majoré compte tenu de l'impôt sur le chiffre d'affaires et les frais d'installation d'eau et d'électricité qui n'étaient pas compris dans le devis de l'entrepreneur.

3.2. Autres constructions effectuées

D'autres travaux de construction dont les suivants ont été effectués au siège administratif de l'Office.

Pour la plupart de ces ouvrages, le coût a été partagé avec l'Office du Thé.

.../...

Date	Objet du Marché	Entreprise	Montant
08/04/1986	- Installation supports drapeaux et construction des voies d'accès aux drapeaux CCIR-CAFE & THE	COMETAR	38.620 FRW
08/04/1986	- Construction d'un mur en tri-plex au bureau du Secrétariat	COMETAR	44.240 FRW
08/04/1986	- Fourniture et installation d'un portail métallique de l'CCIR - THE & CAFE en dessous de la Cantine	MTEGEBWA	135.050 FRW
09/06/1986	- Prolongement barza pour parking aux bureaux CCIR-CAFE & THE	COMETAR	114.760 FRW
	- Supplément construction barza	COMETAR	72.277 FRW
T O T A L			404.747 FRW

3.3. Entretien et réparation des bâtiments

Après comparaison des offres, les contrats suivants ont été signés pour un montant total de 1.983.818 FRW. Cependant, comme au moment de la clôture de l'exercice certains travaux se poursuivent encore, les entreprises dont les délais d'exécution des travaux sont dépassés seront pénalisées tant qu'elles n'auront pas justifié les raisons de leur retard. Par ailleurs, pour éviter les perturbations budgétaires pouvant résulter desdits retards, nous avons bien entendu comptabilisé les contrats dont les travaux sont encore en cours.

Date	Travaux & Entreprises	Montant
24/07/1986	- Réparation toiture entrepôt sis à GIKONDO (RWANDEX SIEL) - Travaux en cours	209.321 FRW
11/09/1986	- Renouvellement/clôtures de 6 maisons d'habitation sises à GIKONDO et à KIYOVU (SENFAYINE Médard) Travaux en cours	1.106.329 FRW
24/09/1986	- Repeinturage d'une maison d'habitation sise à KIYOVU (SENFAYINE Médard) - Travaux terminés	128.691 FRW
13/10/1986	- Réparation et entretien de 2 maisons d'habitation sises à RUEHNGEMI (NDUHUELA Joseph) Travaux en cours	496.277 FRW
19/11/1986	- Entretien bureau des archives situé dans un de nos bureaux à GIKONDO et installation d'une fenêtre métallique dans un des bureaux d'Import-Export (BIZIMUNGU Raphaël) Travaux en cours	43.200 FRW
T O T A L		1.983.818 FRW

Toutes ces réalisations découlent des efforts importants accomplis dans le domaine de la construction et de l'entretien du patrimoine de l'Office. Cependant, il convient de signaler que compte tenu des contraintes budgétaires, nous n'avons pas pu faire tout ce qui était indispensable.

C'est ainsi qu'un entrepôt sis à GIKONDO et construit en 1968 nécessite une réparation importante au niveau de la toiture. En effet, non seulement cet entrepôt a une capacité importante d'entreposage, mais il abrite aussi un bon nombre de nos bureaux. Le budget alloué à l'entretien des bâtiments étant insuffisant, nous n'avons pas pu effectuer la réfection totale de la toiture de cet entrepôt.

Afin d'avoir une idée sur le coût de réfection complète de cette toiture, nous avons lancé un appel d'offre aux entreprises de construction métalliques. L'offre la moins chère avoisinait 10.000.000 FRW.

C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de faire faire une étude par le BUREAU qui nous fera un Cahier Spécial des Charges des travaux de réparation, et en même temps nous avons pris soin d'inclure dans nos prévisions budgétaires 1987, les frais approximatifs à payer pour ces réparations. Nous espérons recevoir ces études en temps opportun pour que les travaux de réparation puissent commencer sans beaucoup de retard.

Nous reproduisons ci-après les amortissements cumulés au 31/12/1986 des immeubles d'habitation, industriels et bureaux.

Immobilisation et Amortissement au 31/12/1986

A. Immeubles d'habitation

Désignation	Entrées				Amort. cumulés	Valeur nette	Observations
	Date	Val.	Initiale				
01) Maison CH 1 - Gakoni (BYUMBA)	1957	215.856		215.856	0		
02) Maison CH 2 - KIBUYE	1957	281.552		281.552	0		
03) Maison CH 3 - Nkora (GISENYI)	1957	255.626		255.626	0		
04) Maison CH 4 - CYANGUGU	1957	280.161		280.161	0		
05) Maison CH 5 - KIBUNGO	1957	277.991		277.991	0		
06) Maison CH 6 - GIKONDO	1958	1.771.287		1.053.661	717.676		
07) Maison CH 7 - RUHENGERRI	1958	892.049		386.868	505.181		
08) Maison CH 8 - KIBUYE	1958	172.876		172.876	0		
09) Maison CH 9 - Mutura (GISENYI)	1958	195.747		195.747	0		
10) Maison CH 10 - Mwito (CYANGUGU)	17/11/83	1.694.308		338.860	1.355.448	Réfection	
11) Maison CH 11 - Ntendezi (CYANGUGU)	"	1.865.217		373.044	1.492.173	"	
12) Maison CH 12 - Ntendezi (CYANGUGU)	"	1.771.359		354.272	1.417.087	"	
13) Maison CH 13 - KIGALI	1962	1.415.432		992.914	422.518		
14) Maison CH 14 - RUHENGERRI	1962	379.990		355.190	24.800		
15) Maison CH 15 - KIGALI	1964	1.841.217		526.519	1.314.698		
16) Maison CH 16 - KIGALI	1968	3.243.082		2.252.170	990.912		
17) Maison CH 17 - KIGALI	1968	1.963.437		1.492.202	471.235		
18) Maison CH 18 - KIGALI	1968	1.940.861		1.475.056	465.805		
19) Maison CH 19 - GIKONDO	1971	516.000		330.240	185.760		
20) Maison CH 20 - Cuisine CH 19 (GIKONDO)	1978	136.476		49.132	87.344		

Immeubles d'habitation (suite)

Désignation	Date	Entrées		Amort. cumulés	Valeur nette	Observations
		Val.	Initiale			
21) Maison CH 21 - GIKONDO	1971	516.000		330.240	185.760	
22) Maison CH 22 - Cuisine CH 21 (GIKONDO)	1978	136.475		49.132	87.343	
23) Maison CH 23 - GIKONDO	1971	516.000		330.240	185.760	
24) Maison CH 24 - Cuisine CH 23 GIKONDO	1978	136.477		49.132	87.345	
25) Maison CH 25 - GIKONDO	1971	516.000		330.240	185.760	
26) Maison CH 26 - Cuisine CH 25 (GIKONDO)	1978	136.475		49.132	87.343	
27) Maison CH 27 - CYANGUGU	1974	458.100		238.212	219.888	
28) Maison CH 28 - GIKONDO	1974	1.421.637		739.248	682.389	
29) Maison CH 29 - GACURABWENGE (GITPARAMA)	1974	860.603		447.512	413.091	
30) Maison CH 30 - GIKONDO	1974	2.068.308		1.075.571	992.737	
31) Maison CH 31 - GIKONDO	1978	3.555.231		1.244.724	2.310.507	
32) Maison CH 32 - Cuisine CH 31 (GIKONDO)	1980	359.750		100.730	259.020	
33) Maison CH 33 - GIKONDO	1978	3.555.231		1.244.724	2.310.507	
34) Maison CH 34 - Cuisine CH 33 (GIKONDO)	1980	359.750		100.730	259.020	
35) Maison CH 35 - GIKONDO	1979	3.019.856		1.051.990	1.967.866	
36) Maison CH 36 - Cuisine CH 35 (GIKONDO)	1980	359.750		100.730	259.020	
37) Maison CH 37 - GIKONDO	1979	2.749.250		989.729	1.759.521	
38) Maison CH 38 - Cuisine CH 37 (GIKONDO)	1980	359.750		100.730	259.020	
39) Maison CH 39 - KIBUYE	01/1979	3.403.760		1.361.504	2.042.256	
40) Maison CH 40 - CH 41 à KICUKIRO	20/1/84	7.116.737		1.037.858	6.078.879	
41) Maison Masaka	28/8/84	3.447.029		396.835	3.050.194	Raccordement d'électricité Le 18/4/1985 pour un montant de 63.819 FRW.
TOTAL		56.162.693		23.028.830	33.133.863	

B. Immeubles industriels et Bureaux

Désignation	Entrées		Amort. cumulés	Valeur nette	Observations
	Date	Val. Initiale			
01) Nouveaux bureaux Gikondo - CB 1	1974	4.231.799	2.200.536	2.031.263	
02) Maison pour pompe à essence - CB 2	1978	133.637	45.943	87.694	
03) Dispensaire Gikondo - CB 3	08/1979	2.672.746	890.716	1.781.830	
04) Nouvelles latrine Gikondo - CB 4	01/1979	2.370.396	845.440	1.524.956	
05) Bureau Ntendezi - CB 5	17/11/1983	743.390	148.680	594.710	
06) Cantine OCIR GIKONDO - CB 6	04/04/1985	2.899.884	253.740	2.646.144	
07) Ancien entrepôt Kigali - CE 1	1964	2.361.774	1.884.958	476.816	
08) Nouvel entrepôt Gikondo (1°) - CE 2	1968	26.718.097	18.611.860	8.106.237	
09) Nouvel entrepôt Ruhengeri - CE 3	1972	6.083.045	3.490.944	2.592.101	
10) Entrepôt Gisenyi - CE 4	1974	1.000.000	520.000	480.000	
11) Entrepôt Kibuye - CE 5	01/1978	5.536.690	2.214.678	3.322.012	Occupé par PCCV
12) Usine à café Masaka - CE 6	1980/1981	17.781.568	5.371.849	12.409.719	KIBUYE
13) Nouvel entrepôt Kigali (2°) - CE 7	12/1982	47.961.910	9.750.738	38.211.172	
14) Nouvel entrepôt Kigali (3°) - CE 8	19/12/1983	60.988.670	9.386.731	51.601.939	
15) Ponts bascules Kigali et Ruhengeri	1968	2.496.645	1.475.646	1.020.999	
16) Petit garage Gikondo	1978	323.492	129.399	194.093	
17) W.C. et douches Masaka	1981	558.400	156.352	402.048	
18) Magasin Mwito (Cyanguru)	18/04/1985	220.400	18.367	202.033	
19) Magasin Ntendezi (hangar) - Cyanguru	01/1985	940.620	94.062	846.558	
20) Entrepôt Ruhengeri	-	-	-	-	
TOTAL		186.023.163	57.490.839	128.532.324	

Occupé par PCCV
RUHENGERT

4. GESTION DES VEHICULES

Sur ce plan, nous constatons que les efforts entrepris depuis 1984 ont porté leurs fruits, car les infractions aux règlements régissant la gestion du charroi ont sensiblement diminué.

En plus des instructions données par le Ministère ayant la gestion des véhicules de l'Etat dans ses attributions, nous prenons des mesures supplémentaires visant le plus de rigueur dans la gestion de nos véhicules. Nous pouvons en citer quelques-unes :

- Affectation d'un chauffeur unique par véhicule dans la mesure du possible.
- Organisation des réunions de responsabilisation à l'intention de nos chauffeurs.
- Facturation aux chauffeurs concernés du carburant surconsommé et injustifié.
- Sanctions sévères aux chauffeurs qui contreviennent aux règlements.
- Retrait du trafic (déclassement) des véhicules qui consomment exagérément le carburant et ceux qui engloutissent trop de frais de réparation en les vendant aux enchères en l'état où ils se trouvent.
- Nous avons continué à faire assurer nos véhicules pour qu'en cas d'accident nous soyons indemnisés dans la mesure du possible.

Amortissement Matériel Roulant au 31/12/1986.

A. Véhicules Lourds

Désignation	Entrées		Amort. cumulés	Valeur nette	Observation
	Date	Val. Initiale			
01) MERCEDES BENZ 1621 A. 1817	: 20/06/1979	: 6.445.000	: 6.445.000	: 0	:
02) MERCEDES BENZ 1621 A. 4815	: 10/06/1979	: 6.445.000	: 6.445.000	: 0	:
03) TOYOTA HIACE A. 3786	: 02/02/1983	: 1.146.000	: 1.146.000	: 0	:
04) TOYOTA STOUT 2000 A 3810	: 18/02/1983	: 1.038.000	: 1.038.000	: 0	:
05) TOYOTA HILUX A. 4567	: 23/03/1984	: 872.967	: 799.419	: 73.548	:
06) TOYOTA STOUT 2000 A.5180	: 23/04/1985	: 1.106.742	: 614.243	: 492.499	:
07) TOYOTA STOUT 2000 A.5181	: 23/04/1985	: 1.106.742	: 614.243	: 492.499	:
08) MINIBUS DAIHATSU DELTA A. 5199	: 30/04/1985	: 1.254.000	: 695.970	: 558.030	:
09) TOYOTA STOUT 2000 A.5296	: 06/06/1985	: 1.103.661	: 551.279	: 552.382	:
10) RANGE ROVER A.5321	: 19/06/1985	: 2.350.468	: 1.174.059	: 1.176.409	:
11) TOYOTA HILUX A.5934	: 13/05/1986	: 1.240.257	: 275.337	: 964.920	:
12) LAND ROVER 28 A.5823	: 01/04/1986	: 1.302.037	: 290.516	: 1.011.521	:
13) TOYOTA STOUT 2000 A 5906	: 09/05/1986	: 1.299.000	: 288.378	: 1.010.622	:
14) TOYOTA STOUT 2000 A. 5907	: 09/05/1986	: 1.299.000	: 288.378	: 1.010.622	:
15) MINIBUS DAIHATSU A. 6096	: 28/08/1986	: 1.450.000	: 160.950	: 1.289.050	:
P O P A L	:	: 29.458.874	: 20.826.772	: 8.632.102	:

B. Véhicules Legers

Designation	Date	Entrées		Amort. cumulés	Valeur nette	Observations
		Val.	Initiale			
01) Jeep SUZUKI A. 4094	04/07/1983	672.995		672.995	0	Déclassée
02) Jeep SUZUKI A. 4095	04/07/1983	672.995		672.995	0	Déclassée
03) V.W JETTA A.4520	14/02/1984	1.141.690		1.077.185	64.505	Déclassée
04) Jeep Camionette SUZUKI A.4515	16/02/1984	700.654		661.067	39.587	Déclassée
05) V.W JETTA A.5919	14/05/1986	1.720.577		380.924	1.339.653	
06) PEUGEOT 305 GL A.5910	14/05/1986	1.465.118		325.256	1.139.862	
07) SUZUKI SJ 410 V A.6028	23/06/1986	860.083		143.204	716.879	
T O T A L		7.234.112		3.933.626	3.300.486	

Designation	Entrées		Amort. cumulés	Valeur nette	Observations
	Date	Val. Initiale			
01) SUZUKI TPF 100 A.402	26/06/1981	137.000	137.000	0	Déclassée
02) SUZUKI TPF 100 A. 785	"	137.000	137.000	0	Déclassée
03) SUZUKI TPF 100 A.1029	23/02/1984	127.737	120.519	7.218	Déclassée
04) SUZUKI TPF 100 A 730	"	127.737	120.519	7.218	Déclassée
05) SUZUKI TPF 100 A.731	"	127.737	120.519	7.218	Déclassée
06) SUZUKI TPF 100 A.822	23/02/1984	127.737	120.519	7.218	Déclassée
07) SUZUKI TPF 100 A.733	"	127.737	120.519	7.218	Déclassée
08) SUZUKI TPF 100 A.873	19/04/1985	123.125	68.334	54.791	Déclassée
09) SUZUKI TPF 100 A.874	"	123.125	68.334	54.791	Déclassée
10) SUZUKI 50 N A.991	20/11/1985	79.380	28.637	50.743	
11) YAMAHA AG 175 A.1042	09/04/1986	190.000	47.453	142.547	
12) YAMAHA AG 175 A.1043	"	190.000	47.453	142.547	
13) YAMAHA AG 175 A.1044	"	190.000	47.453	142.547	
14) YAMAHA AG 175 A.1045	"	190.000	47.453	142.547	
15) YAMAHA AG 175 A.1046	"	190.000	47.453	142.547	
16) YAMAHA AG 175 A.1047	"	190.000	47.453	142.547	
17) YAMAHA AG 175 A.1048	"	190.000	47.453	142.547	
18) YAMAHA AG 175 A.1049	"	190.000	47.453	142.547	
19) VéloMOTEUR Super SIV	03/09/1986	93.290	10.355	82.935	
TOTAL					
GRAND TOTAL		39.544.591	26.192.277	13.352.314	

.../...

CONSOLIDATION ANNUELLE MOYENNE DU CARRIAGE EN 1986 (VEHICULES).

N° Plaque	Genre véhicule	Nbre de Litre Citerne	Achat extér.	Stock	Kms le 01/01	Km final	Kms par cours	Kms/l.	100 Km/l.	Observation
A. 2814	Toyota Stout	1.418	-	+ 200	129.509	137.120	7.611	4,71	21	Vendue
A. 3479	"	2.865	-	-	114.024	126.214	12.190	4,26	23	Vendue
A. 3810	"	4.678	167	-	89.373	116.508	27.135	5,60	18	
A. 5180	"	6.131	110,75	-	23.106	61.602	38.496	6,17	16	
A. 5181	"	6.844	250	-	24.146	57.901	33.755	4,76	21	
A. 5296	"	6.260	142	-	15.268	48.754	33.486	5,23	19	
A. 5906	"	3.159	-	-	68	19.893	19.825	6,28	16	
A. 5907	"	3.628	91	-	54	21.267	21.213	5,71	18	
A. 3706	Toyota Hiace	3.086	30	-	52.916	67.820	14.904	4,79	21	
A. 4567	Toyota Hilux	4.078	37	-	68.318	95.531	27.213	6,62	15	
A. 5934	Toyota Hilux	2.491	304	-	46	22.684	22.638	8,10	12	Vendue
A. 3377	Peugeot 305	949	38	-	93.905	102.041	8.136	8,25	14	Vendue
A. 3961	"	1.330	-	-	65.993	75.780	9.787	7,36	14	
A. 5910	"	1.479	40	-	108	10.335	10.227	6,74	15	
A. 4094	Suzuki Jeep	3.561	124,95	-	85.673	118.084	32.411	8,80	11	
A. 4095	"	2.718	119	-	75.563	97.982	22.419	7,90	13	
A. 4515	"	2.418	150	+ 25	59.133	78.876	19.743	7,61	13	
A. 6028	"	1.836	36	-	40	19.389	19.349	10,37	10	
A. 5321	Range Rover	5.209	355,25	-	9.116	29.077	19.961	3,59	28	
A. 4520	V.W. Jetta	1.934	69	-	52.655	66.767	14.112	7,05	15	Déclassée
A. 5919	"	2.503	29,90	-	54	21.160	21.106	8,34	12	
A. 5199	Daihatsu Minibus	4.167	125	-	13.113	32.590	19.477	4,54	22	
A. 6096	"	1.261	-	-	1.837	6.821	4.984	3,96	25	
A. 5823	Land Rover	2.167	235	-	82	14.145	14.063	5,86	17	
A. 4815	Merc. Benz 1621	15.106	200	-	72.530	95.387	22.857	1,50	67	Panne Km Janv.-
A. 1817	"	15.838	300	-	39.851	21.519	21.519	1,34	75	Février

CONSOMMATION MOYENNE ANNUELLE DU CARBURANT EN 1986 (MOTOS)

N° Plaque	Genre Véhicule	Nbre de Litre citerne	Achat ext.	Stock	Kms le 01/01	Km final	Kms par- cours	Kms/l	100Km/ :	Observations
A. 402	Suzuki TF 100	212	-	-	-	-	-	-	-	Sans compteur
A. 822	" "	105	-	-	-	-	-	-	-	Km en panne
A. 1029	" "	-	186	-	14.613	18.572	3.959	21,28	4,69	
A. 730	" "	-	274,55	-	34.470	39.894	5.424	19,75	5,06	
A. 731	" "	40	10	-	18.268	21.194	2.926	58,52	1,70	
A. 733	" "	-	149,20	-	11.780	16.760	4.980	33,37	2,99	
A. 873	" "	12	27	-	1.061	8.198	7.137	183,00	0,54	
A. 874	" "	-	300	-	600	4.000	3.400	11,33	8,82	
A. 991	Suzuki 50	576	44,40	-	6	7.450	7.444	-	-	Panne compteur
A. 1042	Yamaha 175	19	691,55	-	7	16.474	16.467	23,17	4,31	juillet 1986
A. 1043	" "	34	377,50	-	11	6.520	6.509	15,81	6,32	
A. 1044	" "	391	-	-	7	9.355	9.348	23,90	4,18	
A. 1045	" "	42	250	-	7	7.332	7.325	25,08	3,98	
A. 1046	" "	8	309	-	772	6.785,3	6.708,1	21,16	4,72	
A. 1047	" "	265	-	-	9	7.238	7.229	27,27	3,66	
A. 1048	" "	11	-	-	7	4.407	4.400	17,62	5,67	
-	Vélo moteur	131	-	-	13	3.568	3.555	-	-	Panne compteur Nov. 1986

5. VENTES DES MATERIELS USAGES

Au cours de cet exercice, nous avons à deux reprises organisé des ventes aux enchères des véhicules et autres matériels usagés dans l'enceinte de l'Office en collaboration avec des représentants des Ministères des Finances et de l'Economie et des Transports et des Communications.

Bien que les matériels proposés au public étaient pour la plupart amortis, ils nous ont rapporté des recettes appréciables, sans compter les 6 % au profit du trésor.

5.1. Véhicules vendus au cours de l'exercice 1986

Marque et Type	Date d'acquisition	Valeur Initiale	Amortissement au 31/12/1986	Prix de vente nette
Land Rover A.1311	09/1977	1,098,000	1,098,000	73,000
Toyota Stout 2000 A.3663	04/1980	956,000	956,000	201,000
Toyota Stout 2000 A.2278	04/1980	956,000	956,000	140,000
Toyota Stout 2000 A.4722	16/04/1981	1,021,000	1,021,000	280,000
Toyota Stout 2000 A.2814	11/05/1981	1,021,000	1,021,000	226,540
Toyota Stout 2000 A.3479	07/07/1982	1,012,500	1,012,500	390,100
Peugeot 305 SR A.3377	30/04/1982	1,425,000	1,425,000	282,940
Peugeot 305 SR A.3961	04/1983	910,000	910,000	394,800
T O T A L		8,399,500	8,399,500	1,988,380

5.2. Autres matériels usagés et déclassés, vendus aux enchères au cours de l'année 1986

Reçu/Caisse	Objet	Montant
48/86	Arrosoirs	2,300
49/86	Tank	7,400
50/86	Chauffe-eau	40
51/86	Tank	1,550
52/86	Tank	6,850
53/86	Cuisinières	30
54/86	Fulvérisateur	1,500
55/86	Machettes	650
57/86	Tank	7,250
58/86	Sacs vides ex-Sumithion	7,000
59/86	Déparcheur à café	200
60/86	Houes	1,450
61/86	Matelas + ressort	6,260
62/86	Sommier	2,000
TOTAL		44,420

6. DISTRIBUTION ET RENTABILISATION DES ENTREPÔTS

6.1. Distribution

Au cours de cet exercice, des quantités importantes de produits chimiques (Sumithion 3 %) ont été distribuées dans le cadre de la campagne de désinsectisation des caféiers. Cette distribution est décrite en détail dans le chapitre consacré au Service de la Production.

Par ailleurs, des machines dépulpeuses, du ciment et autres accessoires pour l'installation et réparation des centres de dépulpage du café ont été expédiés dans les différentes régions caféicoles du pays. Nous avons également distribué des sachets perforés pour la création de pépinières en prévision du programme de l'extension des plantations des caféiers et de remplacement des vieux caféiers à travers le pays.

6.2. Rentabilisation des Entrepôts

Nous avons essayé de rentabiliser les surfaces qui n'étaient pas occupées. C'est dans ce cadre qu'un contrat de bail a été conclu avec la BEALIRWA qui loue une partie de notre entrepôt sis à GISEMYI. D'autre part, une partie de ce même entrepôt abrite les locaux du Projet Café et Cultures Vivrières (FCCV).

Nous comptons également examiner les possibilités de rentabiliser l'entrepôt situé dans le centre commercial de KUHENGEBI, car l'ONEMA qui l'occupe depuis longtemps n'a pas pu nous payer le loyer suite à sa situation financière déficitaire.

Comme nous n'avons pas de matériels à y entreposer, nous allons démarcher les commerçants de la région pour sa location.

7. INVENTAIRE DES STOCKS ET CONSTATATION DE LA DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS.

7.1. Constatation de la dépréciation des biens immobilisés et déclassement des matériels usagés.

Au cours des inventaires effectués au cours de l'année, nous avons constaté que certains matériels anciens étaient dans un état déplorable.

Le déclassement de ce matériel a suivi les principes suivants :

- Voir si le matériel était amorti.
- Voir si ce même matériel ne pourrait plus être réparé.

Tout ce matériel a été retiré des endroits où il servait et sera vendu aux enchères au cours de l'exercice prochain.

.../...

Matériel et mobilier des maisons et des bureaux déclassés.

Provenance	Dénomination	Qté	Date d'acquisition	Valeur Initiale	Valeur Nette	Etat de l'article
Atelier	Armoire en bois murula	1	1964	7.500	0	Des planches détachées
Service Commercial	Chaise en triplex pieds métalliques	1	1973	950	0	Pieds cognés
"	Chaise avec simili	1	1972	2.000	0	Déclassée
"	Chaise doss. formica sim. noir	1	1974	1.800	0	Déclassée
"	Chaise avec simili rouge	1	-	-	0	Déclassée
"	Chaise avec simili bleu	1	1978	3.500	0	Touches se détachent
"	Chaise avec simili bleu	1	1977	28.514	0	Irréparable
Gestion et Approvisionnement	Calculatrice Canon N° 339990	1	1977	15.000	0	Déclassée
Bureau Comptabilité n° 1	Calculatrice Divisumma	1	1973	24.500	0	Déclassée
"	Calculatrice n° 6410162/92710101	1	1977	24.500	0	Déclassée
"	Balance de 10 Kg	1	-	-	0	Déclassée
P.C.B.C.	Calculatrice Canon n° 339999	1	1977	28.531	0	Déclassée
Bureau Comptabilité n° 2	Calculatrice Canon n° 300/43	1	1981	22.750	3.887	Déclassée (irréparable)
Bureau Comptabilité n° 2	Calculatrice Facit 92710101/6410174	1	-	-	0	Déclassée
Inspection et Contentieux	Calculatrice Olivetti n° 849206	1	1966	6.434	0	Déclassée
Bureau P.C.B.C.	Calculatrice Canon n° 339295	1	Ne figure pas dans les inventaires			
Inspection et Contentieux	Calculatrice Canon n° 339295	1	Ne figure pas dans les inventaires			
Maison NZIYUVIRI	Lit simple vono	1	1978	17.500	0	Usé
"	Extincteur gloria	1	1977	24.500	0	Irréparable
Service Commercial	Calculatrice Facit n° 6410180	1	1975	50.000	0	Transfert Cantine
Maison NBOINGABA	Deepfreeze	1	1975	45.000	0	Amorti
Maison NZIYUVIRI	Fauteuils	2	1975	75.000	0	Amorti
Maison NDABEREYE	Frigo	1	1977	40.500	0	Amorti
Maison BAGILIMANA	Chaufe-eau	1	1977	40.500	0	Amorti

ETAT DES STOCKS AU 31/12/1986.

Désignation		: Valeur du stock : au 01/01/1986	: Valeur des : entrées	: Valeur des : sorties	: Valeur du stock : au 31/12/1986
1. MARCHANDISES :					
Outillages agricoles	: 39.934.062	: 29.139.147	: 26.093.637	: 42.979.572	
Produits agricoles	: 24.397.671	: 21.626.966	: 13.803.193	: 32.221.444	
Produits chimiques	: 15.522.611	: 7.512.181	: 12.290.444	: 10.744.348	
	: 13.780			: 13.780	
2. MATIERES ET FOURNITURES :					
Outillages agricoles	: 6.416.602	: 107.681.424	: 98.740.243	: 15.357.783	
Produits agricoles	: 532.383	: 4.005.328	: 3.846.022	: 691.689	
Produits chimiques		: 1.022.585	: 1.021.920	: 665	
Pièces de rechange	: 316.273	: 81.600.014	: 80.318.033	: 1.598.254	
Carburants et lubrifiants	: 604.911	: 6.323.917	: 191.428	: 6.737.400	
Fournitures de bureau	: 358.155	: 8.830.441	: 8.021.192	: 1.167.404	
Fournitures diverses	: 2.564.383	: 2.329.751	: 2.759.856	: 2.134.278	
	: 2.040.497	: 3.569.388	: 2.581.792	: 3.028.093	
	: 272.120	: 21.981.177	: 12.312.550	: 9.940.747	
	: 3.369.482	: 8.235.136	: 3.369.482	: 8.235.136	
3. EMBALLAGES COMMERCIAUX :					
4. STOCKS EN COURS DE ROUTE :					
	: 49.992.266	: 167.036.884	: 140.515.912	: 76.513.238	

8. CONCLUSION

Pendant l'exercice écoulé, nous avons mis l'accent sur la gestion des véhicules, l'utilisation rationnelle du carburant et l'entretien des bâtiments.

Pour la gestion des véhicules nous constatons une nette amélioration par rapport à la situation qui prévalait avant 1984, les abus ayant sensiblement diminué. Nous allons continuer à renforcer le contrôle et appliquer des sanctions sévères aux contrevenants.

D'autre part, au cours de l'exercice prochain, une attention particulière sera portée sur l'utilisation rationnelle des fournitures de bureaux et du carburant.

Les travaux de réfection de la toiture de l'Entrepôt n° CE2 sis à GIKICHO et le bornage du marais situé entre KIMHURUA et KICUFILO qui sera consacré à la culture du paillis pour satisfaire aux besoins de la Cafetière de l'Uganda à Kanombe, constituent les priorités des priorités. Les démarches dans ce sens ont été entamées au cours de l'exercice clos.

